

PUSEMOR

New needs and innovative strategies



Prestations relatives aux services publics dans les régions alpines
État de la question – recommandations – bonnes pratiques

Rapport final du projet Interreg III B **PUSEMOR**

(Services publics dans les régions de montagne sous-peuplées)

Juin 2007

PUSEMOR

New needs and innovative strategies

Auteurs : SAB, Geneviève Petite et Thomas Egger
Rosinak & Partner, Eva Favry

Table des matières

1 INTRODUCTION	07
1.1 PUSEMOR HISTORIQUE DU PROJET	07
1.2 OBJECTIFS DU PROJET	07
1.3 GESTION DU PROJET	08
2 CONDITIONS DES SERVICES PUBLICS DANS LES ZONES-TESTS	09
2.1 CARACTÉRISTIQUES DES ZONES-TESTS	09
2.2 MÉTHODOLOGIE	14
2.2.1 Différents types de zones-tests	14
2.2.2 Services publics analysés	16
2.3 RÉSULTATS DE LA COMPARAISON TRANSNATIONALE	17
2.4 DÉBAT	20
3 STRATÉGIES RÉGIONALES ET PROJETS PILOTES	23
3.1 OBJECTIF ET PROCÉDURE RELATIFS AUX LOTS TECHNIQUES	23
3.2 EXPOSÉ GÉNÉRAL DES STRATÉGIES RÉGIONALES	23
3.3 MÉTHODOLOGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PILOTES	27
3.4 DESCRIPTION DES PROJETS PILOTES PUSEMOR	38
3.5 CONCLUSIONS	53
3.5.1 <i>Appréciation générale des projets</i>	53
3.5.2 <i>Facteurs de réussite des projets locaux/ régionaux</i>	53
3.5.3 <i>L'impact des projets pilotes PUSEMOR</i>	53
4 RECOMMANDATIONS	55
4.1 RÉSULTATS DE L'ANALYSE COMPARATIVE DU CADRE JURIDIQUE	55
4.2 RECOMMANDATIONS POLITIQUES	56
4.2.1 <i>au niveau de l'Union européenne</i>	56
4.2.2 <i>au niveau national</i>	58
4.2.3 <i>au niveau régional et municipal</i>	58
4.3 RECOMMANDATIONS SECTORIELLES	59
4.4 RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS	60
4.4.1 <i>Quel type de projet faut-il mettre en place ?</i>	60
4.4.2 <i>Qui doit mettre en place les projets de services publics ?</i>	61
4.4.3 <i>Comment organiser les prestations avec les services publics ?</i>	61
4.4.4 <i>Quel rôle tiennent les régions et des municipalités ?</i>	61
4.4.5 <i>Quelles sont les étapes importantes dans la préparation des projets ?</i>	62
5. CONCLUSION	63
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	64
ANNEXES	65
ANNEXE 1: ANALYSE SECTORIELLE DU CADRE JURIDIQUE SELON LE PAYS	65
ANNEXE 2: LISTE DES PERSONNES PARTICIPANT À PUSEMOR	75
ANNEXE 3: LISTE DES BONNES PRATIQUES (COMPILÉE EN OCTOBRE 2005)	81

Liste des illustrations

Illustration 1: Situation des zones-test	09
Illustration 2: Étendue des zones-tests	11
Illustration 3: Population des zones-test 2001	11
Illustration 4: Densité de la population en 2001	12
Illustration 5: Développement de la population entre 1981 et 2001	13
Illustration 6: Répartition de la population âgée de plus de 65 ans	21
Illustration 7: Migrations pendulaires 2001	22
Illustration 8: Projets pilotes dans chaque zone-test	37

Liste des tableaux

Tableau 1: Lots techniques et partenaires principaux	08
Tableau 2: Zones-tests	10
Tableau 3: Types de zones rurales	15
Tableau 4: Services publics visés	16
Tableau 5: Appréciation de la situation des services publics	18
Tableau 6: Notes concernant le tableau 5	19

Liste des abréviations

BL	Bundesland
PAC	Politique agricole commune
ODT-CH	Office fédéral suisse du développement territorial
GAL	Groupe d'action locale « Appennino Genovese »
TIC	Technologies de l'information et de la communication
IREALP	Institut de recherche sur l'écologie et l'économie appliquées aux régions de l'arc alpin (Italie)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CDP	Comité directeur du projet
RMO	Comité de gestion de la zone Tyrol Est
RVSO	Regionalverband Südlicher Oberrhein
SAB	Centre Suisse des régions de montagne
SIG	Services d'intérêt général
LT	Lot technique

Résumé et commentaires

En 2004, l'Office fédéral suisse du développement territorial (ODT-CH) a mandaté le Centre Suisse des régions de montagne (SAB) de préparer un projet dans le cadre de l'Interreg IIIB Programme Alpine Space, concentré sur les services publics (ou les services d'intérêt général) dans les régions peu peuplées des Alpes. De nombreuses raisons justifient le lancement d'un tel programme. Trop souvent, dans les régions faiblement peuplées, les services ne sont pas économiquement viables, en raison d'une faible exploitation du niveau moyen du sol, de frais d'entretien élevés, de l'éloignement, de la topographie difficile, etc. Par conséquent, les entreprises privées hésitent à devenir actives dans ces régions. Les services publics ont connu une existence incertaine au cours de la libéralisation du marché et de la diminution de fonds publics voués aux services publics. Cependant, les services publics sont un facteur d'implantation clef, ils attirent de nouveaux résidents et de nouveaux emplois et assurent une structure d'implantation décentralisée. De plus, ils contribuent aussi à une cohésion sociale et à la conservation d'une identité régionale. Le projet PUSEMOR (Services publics dans les régions de montagne sous-peuplées) est un projet stratégique, visant d'une part le développement de projets pilotes dans des régions faiblement peuplées de l'arc alpin, et d'autre part l'application de recommandations politiques afin de conserver la présence de services publics dans ces régions. Le projet a duré de janvier 2005 à juin 2007, avec la participation des pays appartenant à l'arc alpin suivants : L'Autriche, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Slovénie et la Suisse.

Les deux accomplissements principaux du projet sont :

- 1) environ 30 projets pilotes dans différents domaines des services publics ont été développés dans des zones rurales ou montagneuses à travers les Alpes.
- 2) La situation des services publics dans les six états partenaires a été analysé exhaustivement, donnant lieu à une liste de recommandations.

Dans le cadre du projet, l'accent fut mis sur les services suivants :

- transports publics et routes
- services de santé
- éducation et formation personnelle
- télécommunications : accès Internet à haut débit, radio et télévision
- besoins quotidiens : bureaux de poste, commerces, restaurants, etc.

Une des leçons du projet PUSEMOR fut le fait que les conditions des services ci-dessus dépend avant tout des caractéristiques socio-économiques et territoriales. Dans les régions touristiques et périurbaines, les services publics sont généralement satisfaisants. Par contraste, les régions éloignées font généralement face aux problèmes suivants en ce qui concerne les services publics :

- Le service est demandé mais n'est pas encore disponible dans la région concernée (p. ex. l'accès Internet à haut débit ou les maternelles).
- Le service est disponible mais mal utilisé par la population locale (p. ex. les commerces, les transports publics) en raison d'heures d'ouverture ou d'emplois du temps inadéquats, etc.
- En raison d'une mauvaise rentabilité, le service tendra à disparaître ou à être intégré à des unités plus grosses (fusion de services administratifs ou de services de santé). Ces changements ne sont pas nécessairement négatifs. Il est cependant important de noter que les services publics doivent être accessibles par tous, sans aucune restriction liée au sexe ou aux capacités financières.

Dans le contexte actuel, caractérisé par un processus de libéralisation complet, de plus en plus de possibilités en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), par une très importante augmentation du trafic automobile individuel et une population vieillissante, les organismes communaux et régionaux peinent à trouver des solutions innovantes qui maintiendraient ces services dans les régions sous-peuplées. Ce rapport a été conçu en tant que document pour les dirigeants politiques et les planificateurs régionaux confrontés à des questions de services publics dans les régions périphériques. Il contient un panorama de stratégies et de mesures telles que la coopération intercommunale et la recherche de synergies multisectorielles. Les recommandations par secteur sont données en annexe. Le projet a aussi montré que la sensibilisation et le renforcement des moyens d'action de la population sont d'une importance primordiale. Les services publics dans les régions sous-peuplées ne sont pas seulement une question économique, ils sont également vitaux pour la cohésion sociale, l'identité régionale et pour une société solidaire. Il est donc important d'en promouvoir l'utilisation, et d'informer régulièrement le public sur le rôle de tels services dans les régions rurales au travers des media. En ce qui concerne les fournisseurs, qu'ils soient ou non volontaires, ils doivent adapter leur offre aux besoins des usagers ; à cet égard, de nouvelles formes de gouvernance sont mises à l'épreuve. Pour cette raison, les services publics dans les régions sous-peuplées devraient avoir un rôle beaucoup plus important dans l'agenda de l'Union Européenne.

1 Introduction

Ce rapport est le rapport final du projet Interreg III B appelé PUSEMOR (un acronyme pour « services publics dans les régions de montagne sous-peuplées »). Ce rapport est un résumé de tout le travail effectué entre la période allant de janvier 2005 à juin 2007, et constitue une synthèse des Rapports Intermédiaires Régionaux (février 2006), du Rapport Transnational Intermédiaire (novembre 2006) et du Rapport Progrès des partenaires des projets pilotes (Février 2007).

Le chapitre 1 présente une description courte du projet et des partenaires engagés. Le chapitre 2 résume la situation des services publics ou des services d'intérêt¹ général dans les zones alpines. Le chapitre 3 présente les 30 projets pilotes mis en œuvre dans les zones-tests. En se fondant sur ces résultats et sur plusieurs échanges d'expériences, des recommandations au niveau politique et au niveau du projet sont faites au chapitre 4, afin d'aider les régions à améliorer la situation des services publics dans les régions isolées.

1.1 PUSEMOR : Historique du projet

Dans notre société et notre économie mobiles, l'accès aux services publics est facteur d'implantation clef. Des caractéristiques topographiques et une population souvent faible signifient que les services publics dans les régions alpines ne couvrent généralement qu'une partie de leurs frais. La libéralisation du marché et d'autres facteurs encore menacent d'autant plus l'accessibilité à certains services. De nouvelles stratégies en matière d'approvisionnement sont nécessaires pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services publics, tout en réduisant leurs coûts.

Afin de trouver des solutions innovantes pour la conservation des services publics dans les régions sous-peuplées, l'ODT-CH (Office fédéral suisse du développement territorial) a donné pour mission au SAB (Centre Suisse des régions de montagne) pour l'année 2004 de mettre en place un projet européen sur ce thème.

1.2 Objectifs du projet

Le projet PUSEMOR a pour but de développer des stratégies durables et innovantes afin d'améliorer l'accès aux services publics dans les régions de montagne sous-peuplées. Ceci avec pour ambition de mettre à niveau ces régions à la fois en tant que lieux économiques et en tant que lieux de résidence.

Afin d'y parvenir, le projet a une dimension à la fois analytique et politico-stratégique. L'analyse vise à recueillir des informations existantes sur les diverses régions concernées, en les associant méthodiquement et en les développant dans certaines régions. La dimension stratégique étudie la formulation de concepts rapidement réalisables et de projets pilotes afin d'améliorer l'accès aux services publics dans les régions sous-peuplées.

1 Le projet PUSEMOR est resté concentré sur la mise en œuvre de projets pilotes et n'a pas consacré beaucoup de temps à l'historique théorique de cette thématique. Pour cette raison, les expressions « services publics » et « services d'intérêt général » sont interchangeables dans ce rapport.

1.3 Gestion du projet

Des partenaires des six plus grands pays alpins (Autriche, Suisse, Allemagne, France, Italie et Slovénie) ont pris part au projet PUSEMOR. Chacun de ces partenaires représente une ou deux équipes régionales (voir le tableau 2).

Le SAB est responsable de la direction technique, tandis que la direction financière est sous la responsabilité de Regione Lombardia et de l'IREALP (*Istituto di Ricerca per l'Ecologia ed Economia Applicate alle Aree Alpine*, ou Institut de recherche sur l'écologie et l'économie appliquées aux régions de l'arc alpin).

Ce projet a démarré en janvier 2005, et s'achèvera en septembre 2007. Il est co-financé par les fonds du Programme Espace Alpin (Interreg IIIB). Les détails de la gestion du projet sont compris dans le tableau suivant, qui montre une répartition en neuf lots techniques (LT), ainsi que leurs partenaires responsables respectifs.

Tableau 1 : Lots techniques et partenaires principaux

Lot technique	Contenu	Partenaire dirigeant
LT 1	Activités transnationales de préparation du projet	SAB
LT 2	Gestion transnationale du projet	SAB/Regione Lombardia / IREALP
LT 3	Gestion du projet au niveau national/régional	Chaque partenaire
LT 4	Information et diffusion	Regione Lombardia / IREALP
LT 5	Études régionales	Slovénie
LT 6	Comparaison transnationale	Regionalverband Südlicher Oberrhein et Bundesland Tyrol (cartes)
LT 7	Projets pilotes	Bundesland Kärnten
LT 8	Conférence et rapport finaux	SAB
LT 9	Diffusion des résultats	SAB/Regione Lombardia / IREALP

2 Conditions des services publics dans les zones-tests

2.1 Caractéristiques des zones-tests

Les neuf équipes régionales ont chacune identifié au moins deux zones-tests dans lesquelles les projets pilotes devraient être mis en œuvre. Ces zones-tests donnent une bonne idée des zones de montagne différentes au sein du Programme INTERREG III B Espace Alpin (ill. 1). La série entière de zones-tests et de ses équipes régionales correspondantes est donnée dans le tableau 2.

Illustration 1 : Situation des zones-test

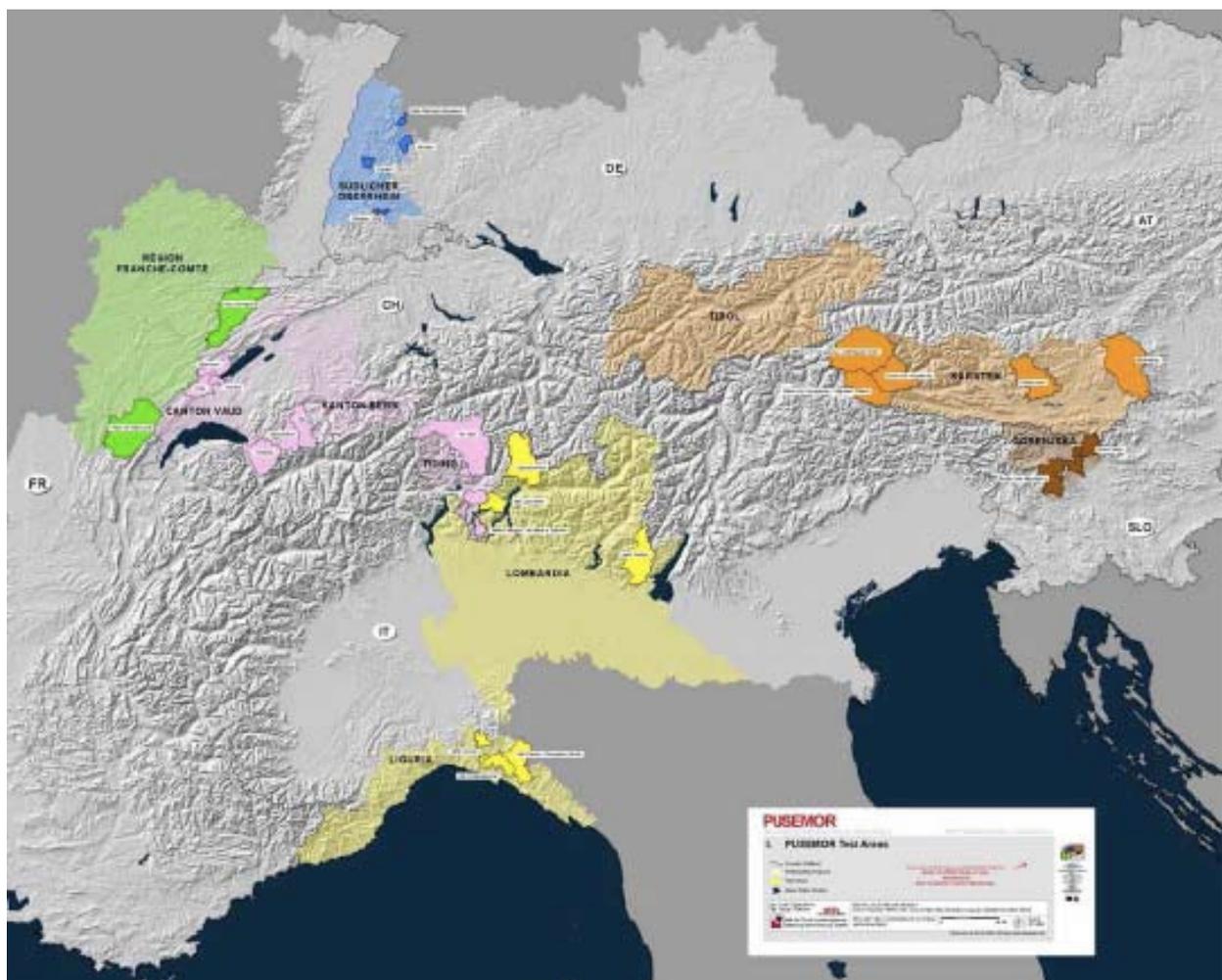


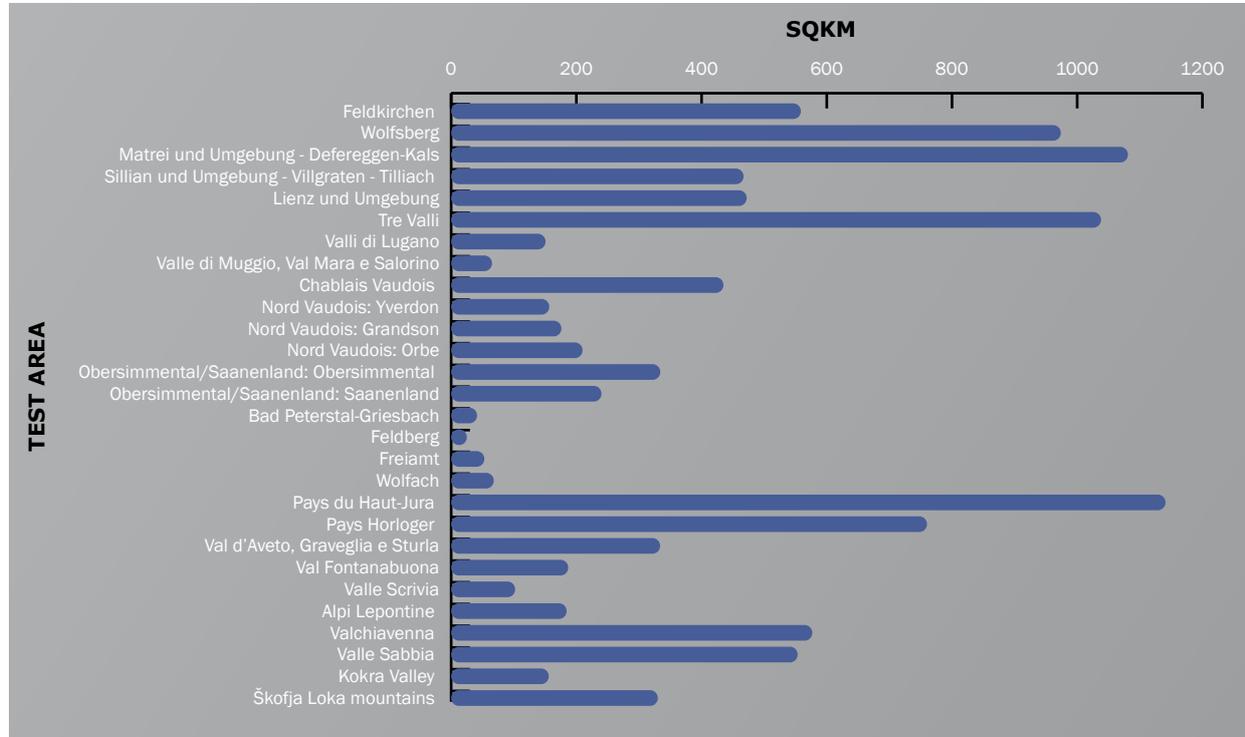
Tableau 2 : Zones-tests

Pays	Zone test	Partenaire (équipe régionale)
Italie	Val Chiavenna, Valle Sabbia, Alpi Lepontine	Regione Lombardia et IREALP
	Zones isolées de l'Alta Valle Scrivia, du Val d'Aveto, Graviglia e Sturla, et du Val Fontanabuona	GAL Appenino Genovese
France	Pays du Haut-Jura, Pays Horloger	Région Franche-Comté
Suisse	Région Nord vaudois, Région Chablais vaudois, Région Obersimmental - Saanenland	Équipe Suisse occidentale : Canton de Vaud et de Berne
	Tre Valli, Valli di Lugano, Valle di Muggio, Val Mara e Salorino	Canton du Tessin
Allemagne	Bad Peterstal-Griesbach, Feldberg, Freiamt, Wolfach	Regionalverband Südlicher Oberrhein
Autriche	Planungsverband Mauterndorf, Umgebung-Deferegggen-Kals Planungsverband Sillian, Umgebung-Villgraten-Tilliach Planungsverband Lienz und Umgebung	Bundesland Tirol
	Feldkirchen, Wolfsberg	Bundesland Kärnten
Slovénie	Slovenia Skofja Loka Mountains, Kokra Valley	BSC Kranj

Toutes les zones-tests ont été examinées selon les critères suivants : Taille de la zone-test, densité de la population et démographie.

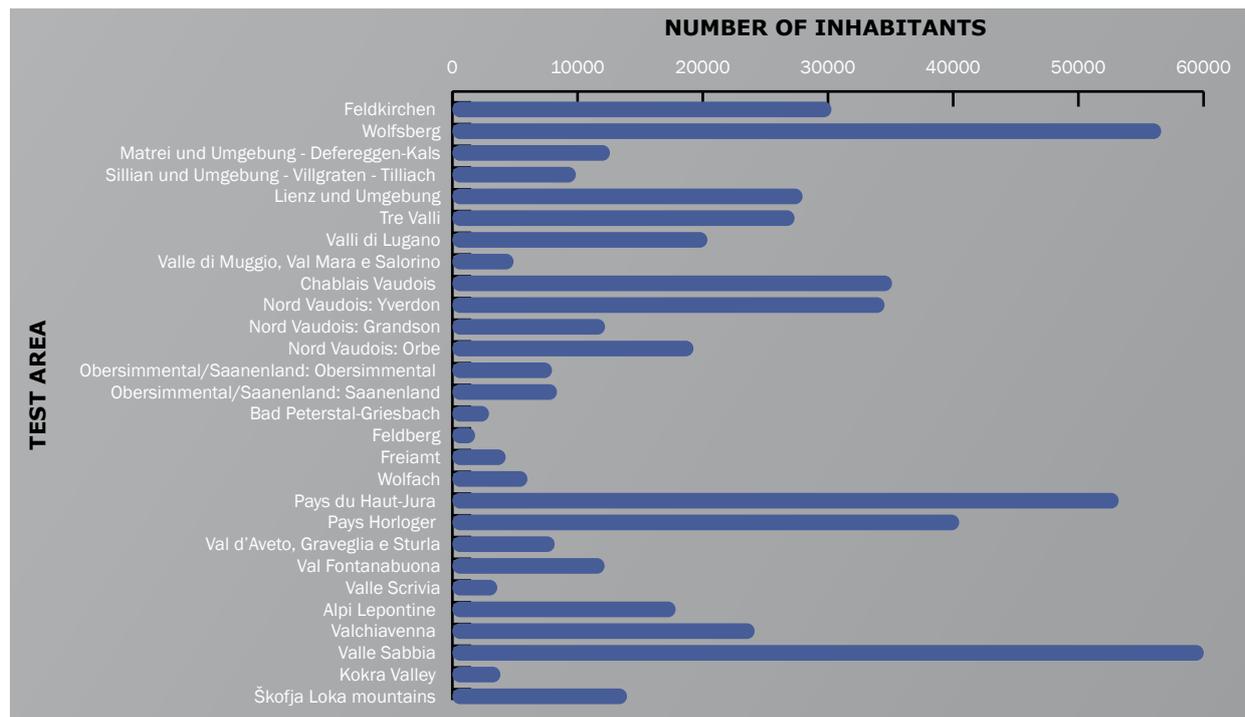
Taille de la zone-test (III. 2) : Les zones-tests de Wolfsberg, Planungsverband Mauterndorf et Umgebung-Deferegggen-Kals, Tre Valli, Pays du Haut-Jura et Pays Horloger appartiennent aux zones-tests plus larges, avec une étendue de plus de 750 m². La zone test la plus petite est Feldberg, avec une surface de 25 m²

Illustration 2 : Étendue des zones-tests



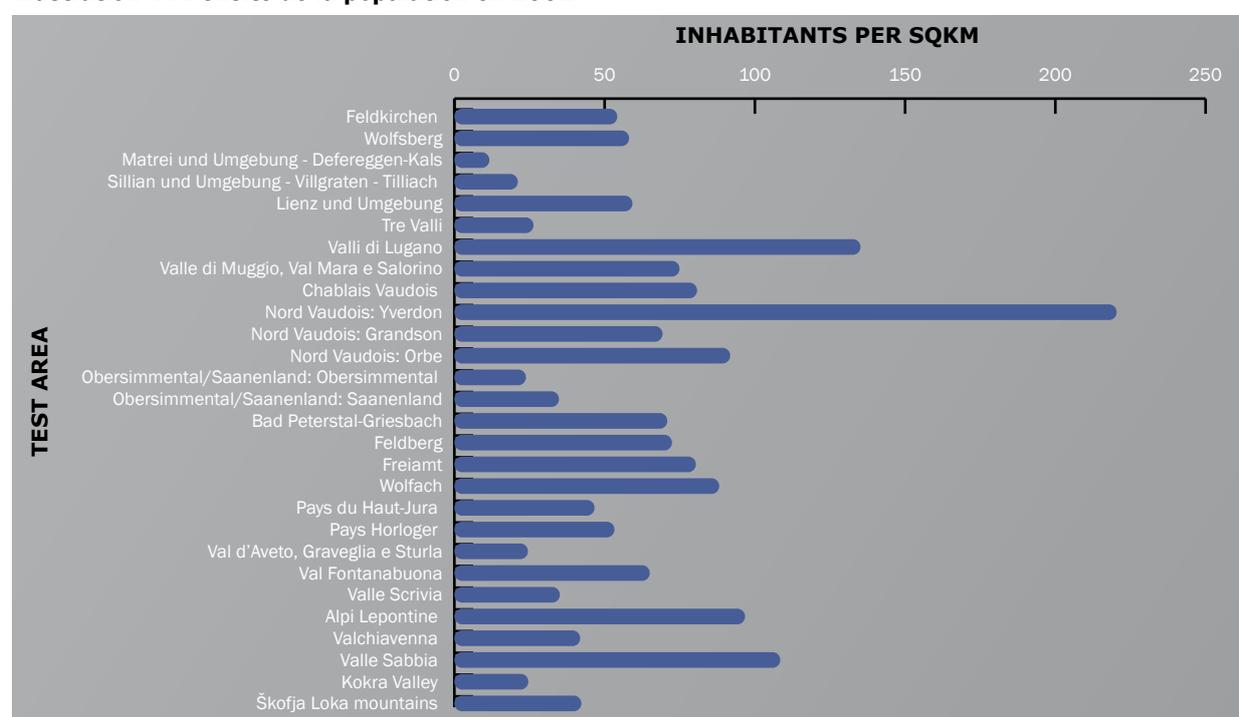
Population (ill. 3): Valle di Muggio/Val Mara e Salorino, Bad Peterstal-Griesbach, Feldberg, Freiamt, Valle Scrivia et la vallée Kokra appartiennent au groupe des zones-tests plus petites, comprenant moins de 5 000 habitants. La zone-test la plus peuplée est Valle Sabbia, avec 60 000 habitants.

Illustration 3 : Population des zones-test en 2001



Densité de la population (ill. 4) : Puisque PUSEMOR s'intéresse aux régions sous-peuplées, cette caractéristique est particulièrement intéressante. L'illustration 4 révèle que les zones-tests de Valli di Lugano, Yverdon et de Valle Sabbia ont plus de 100 habitants par mètre carré, et ne sont donc pas sous-peuplées. En vérité, ces zones-tests comprennent des petites villes (Yverdon), ou encore les périphéries de petites villes (Lugano, Brescia).

Illustration 4 : Densité de la population en 2001

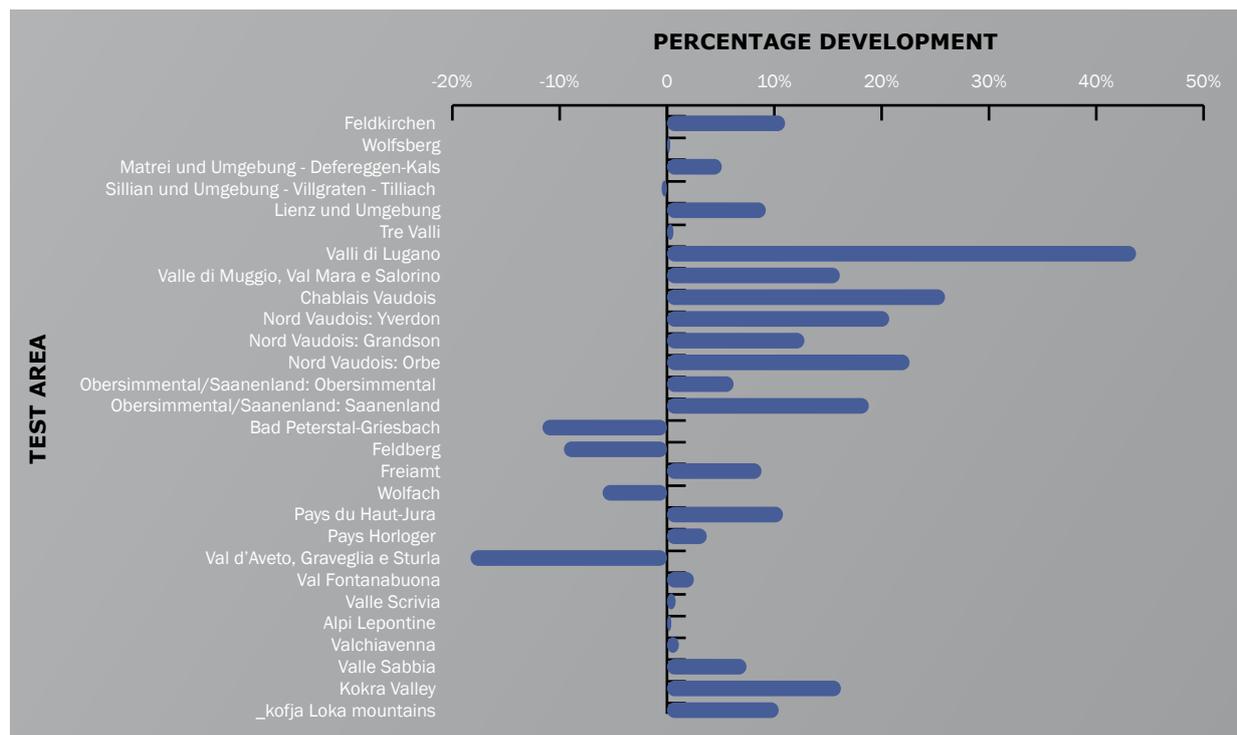


Par contraste, les zones-tests de Planungsverband Matrei et Umgebung-Deferegggen-Kals, Planungsverband Sillian et Umgebung-Villgraten-Tilliach, Obersimmental, Val D'Aveto/Graveglia e Sturla et la vallée de la Kokra sont extrêmement sous-peuplées, avec moins de 25 habitants par mètre carré. À part le Val d'Aveto /Graveglia e Sturla et la vallée Kokra, ces zones-tests représentent des zones de montagne connues pour leur grande proportion de terres inhabitables et inexploitées.

La majorité des zones-tests ont une densité de population comprise entre soixante-dix et quatre-vingts habitants par kilomètre carré, et peuvent donc être décrites comme étant sous-peuplées.

Évolution de la population (ill. 5) : Avec un taux de croissance d'environ 15 %, les zones-tests de Valli di Lugano, du Chablais vaudois, d'Yverdon, Orbe, Saenenland et de la vallée Kokra montrent un développement très positif de la population depuis 1981. À l'inverse, les zones-tests de Planungsverband Sillian et Umgebung-Villgraten-Tilliach, Bad Peterstal-Griesbach, Feldberg, Wolfach et Val d'Aveto/Graveglia e Sturla sont affectées par une baisse significative de la population au cours de la même période.

Illustration 5 : Développement de la population entre 1981 et 2001



Prévision :

D'après les données statistiques, les tendances suivantes dans la population dynamique peuvent être calculées pour les vingt prochaines années à venir.

Stagnation ou décroissance :

- Wolfsberg : - 7 % jusqu'en l'an 2021,
- Feldkirchen : - 2 % jusqu'à l'année 2021,
- Bad Peterstal-Griesbach : - 9,4 % jusqu'à l'année 2025,
- Feldberg : - 10 % jusqu'à l'année 2025,
- Freiamt : - 3,3 % jusqu'à l'année 2025,
- Wolfach : - 2,9 % jusqu'à l'année 2025,

Croissance (surtout générée par la migration) :

- Chablais Vaudois + 6 000 habitants jusqu'à l'année 2020
- Nord Vaudois et ses districts jusqu'à l'année 2020 : Yverdon : + 8 000 habitants, Orbe : + 4 000 habitants, Grandson : + 1 700 habitants,
- Freiamt aura vraisemblablement une croissance légèrement accrue de sa population
- Regione Lombardia, une croissance globale de + 1,3 % jusqu'à l'année 2010.

2.2 Méthodologie

Le but de LT 5 et de LT 6 était de décrire la situation des services publics dans ces zones-tests. Afin d'effectuer une analyse comparative, les différentes zones-tests sont classifiées selon des critères socio-économiques et géographiques. D'autre part, une série spécifique de services a été examinée en détail au sein de ces zones-tests.

2.2.1 Différents types de zones-tests

Les zones-tests varient considérablement selon leur topographie, leur taille, leur éloignement, leur structure socio-économique, etc. Nous partons en effet du principe que la situation des services publics n'est pas la même dans les zones touristiques, éloignées, ou encore dans les zones périurbaines. Afin de faire une analyse comparative et d'élaborer des stratégies dans le domaine de la fourniture de services, une classification commune est nécessaire.

Par conséquent, les zones-tests ont été divisées en quatre types de zones différentes².

- **Les zones agraires ou périphériques** : Ce type de zone est définie par la prédominance du secteur agricole et par un réseau majeur de transport éloigné. D'autres indicateurs sont une population de plus en plus réduite ou une stagnation de la population, ainsi que des infrastructures insuffisantes.
- **Zones touristiques** : Le tourisme est le secteur prédominant ; les villes et villages concernées sont donc caractérisées par un grand nombre de séjours, et par un plus grand partage d'emplois dans le tertiaire. D'autres caractéristiques sont une population variable ou une utilisation très saisonnière des infrastructures.
- **Zones industrielles (anciennes)** : Le secteur secondaire joue ou a joué un grand rôle dans ces zones, soit actuellement, soit dans un passé récent. Des caractéristiques typiques sont une population vieillissante en croissance, alors que le nombre total d'habitants stagne ou diminue.
- **Zones périurbaines (migratoires)** : Les zones périurbaines sont caractérisées par une grande ou une très grande part de navetteurs travaillant dans les centres ou les agglomérations, principalement en raison du faible nombre d'offres d'emploi locales. Ces zones sont définies par une population en croissance, des infrastructures inadéquates et par des effets néfastes sur les ressources naturelles, occasionnés par une expansion urbaine anarchique et par une utilisation croissante de voitures particulières.

En raison de la complexité d'une telle classification, qui comprend plusieurs formes hybrides parmi les zones-tests, il existe plusieurs rubriques pour les différents types spatiaux des zones. Les zones-tests ont donc été classifiées comme suit, en tenant compte des limites décrites ci-dessus.

2 Voir ODT-CH, Rapport sur le développement territorial, Berne, 2005, p.26-27

Tableau 3 : Types de zones rurales

Zones-tests	Zones agraires (ou périphériques)	Zones touristiques	(Anciennes) zones industrielles	Zones périurbaines (migratoires)
Feldkirchen				
Worfsberg				
Planungsverband atrei und Umgebung - Deferegggen-Kals				
Planungsverband Sillian und Umgebung - Villgraten-Tilliach				
Planungsverband Lienz und Umgebung				
Tre Valli				
Valli di Lugano				
Valli di Muggio/ Val Mara e Salorino				
Chablais Vaudois				
Nord Vaudois				
Obersimmental / Saanenland				
Bad Peterstal-Griesbach				
Feldberg				
Freiamt				
Wolfach				
Pays du Haut-Jura				
Pays Horloger				
Val d'Aveto / Graveglia e Sturla				
Val Fontanabuona				
Valle Scrivia				
Alpi Lepontine				
Valchiavenna				
Valle Sabbia				
Vallée de la Kokra				
Montagnes Škofja Loka				

2.2.2 Services publics analysés

Les partenaires PUSEMOR ont décidé de se concentrer sur les services publics suivants pour analyser la situation des services publics :

Tableau 4 : Services publics visés

Domaines	Services publics visés
Transports	Transports des particuliers (qualité des routes) Transports publics (bus et chemins de fer)
Administration publique	Bureaux administratifs locaux et régionaux Police
Soins de santé / soins pour les personnes âgées	Médecins généralistes ou spécialistes Hôpitaux, pharmacies, centres de soins, maisons de retraite
Puériculture / Éducation	Écoles maternelles et services de puériculture Écoles (primaires et secondaires) Formations professionnelle et personnelle
Télécommunications	Télévision et radio Accès internet à haut débit, accès internet
Besoins quotidiens	Épiceries et commerces Bureaux de poste et banques (distributeurs de billets) Carburant Services personnels (coiffeurs, etc.)

Pour avoir un bon aperçu de la situation des services publics, nous avons eu recours à différentes approches : interviews de personnes-clefs et d'experts, questionnaires, sondages et analyses statistiques, tous réalisés principalement au cours de l'été 2005. Chaque partenaire a suivi l'approche la mieux adaptée aux conditions des zones-tests. Pour des résultats détaillés et la méthodologie employée dans chaque test, veuillez vous reporter aux rapports régionaux.³

De plus, une liste de "bonnes pratiques" a été compilée. De nombreux projets visant à améliorer les services publics ont déjà été mis en place dans tous les pays participants. Environ 50 projets sont compilés et analysés par tous les partenaires PUSEMOR dans le LT 5. Cet échange transnational sur les "meilleures pratiques" existantes a servi comme pool d'idées pour aboutir à la formulation de nouvelles solutions innovantes (contenu du LT 7). Une liste des meilleures pratiques est donnée en annexe ; les particularités propres à chacune d'entre elles sont disponibles sur www.pusemor.net

3 Les rapports régionaux et transnationaux sont disponibles sur le site internet : www.pusemor.net

2.3 Résultats de la comparaison transnationale

La comparaison transnationale a révélé que les services publics dans diverses zones-tests sont généralement affectés par trois phénomènes différents :

- le service a été demandé mais n'est pas encore disponible dans la région. Par exemple, l'Internet à haut débit, l'accès à l'Internet, ou les écoles maternelles.
- le service est disponible mais mal utilisé par la population locale ou par les PME, surtout les épiceries locales et les trains régionaux.

Ces fournisseurs ont donc de sérieux problèmes de rentabilité. Les services ne sont pas utilisés parce qu'ils ne correspondent pas aux besoins réels de la population (heures d'ouverture inconfortables, temps de trajets trop longs, mauvaises correspondances, etc.), à cause du nombre croissant de voitures particulières et de l'existence d'autres offres dans la région (comme par exemple les grands centres commerciaux).

le service est disponible mais il risque de disparaître dans un avenir proche, à cause de la libéralisation ou la privatisation, etc. (p. ex. l'administration locale, les services de santé, etc.)

Le tableau suivant (tableau 5) montre la situation, l'historique et l'avenir de chaque service dans chaque zone test. Les différentes couleurs donnent une estimation de la situation des services publics présente (2005).

- Rouge : très problématique
- Orange : problématique
- Vert clair : aucun problème
- Vert : bonne
- Gris : aucune estimation

Les flèches indiquent l'évaluation des cinq dernières années et la tendance future.

Les notes (1) en bas de page donnent plus d'explications sur la situation de chaque zone-test et renvoient au tableau 6.

Notes - Comparaison - Appréciation des services		
Pays	Région	Astérisques
AT - Autriche	Kärnten	<p>*1 Ici, appréciation par des usagers privés ; déclarations très différentes des appréciations déclarations très différentes des appréciations SME. Plus problématiques (détails) : bus et chemins de fer, services de police, commerces, bureaux de poste et stations essence. Problématiques (détail) : administration de district, services de puériculture, opportunités de développement professionnel, internet / réseaux TIC et services bancaires</p> <p>*2 Ici, appréciation par des usagers privés ; déclarations très différentes des appréciations déclarations très différentes des appréciations SME. Plus problématiques (détails) : chemins de fer et opportunités de développement professionnel ; problématiques : administration locale, police, commerces, internet et réseaux TIC, services de puériculture</p> <p>*3 Problématiques (détails) : bus, et surtout chemins de fer (Wolfsberg : qualité des chemins de fer très problématique). Généralement problématiques : financement présent et future des transports, surtout les transports scolaires</p> <p>*4 En moyenne, les services aux personnes âgées reçoivent une meilleure appréciation que les services de santé</p>
	Tyrol	<p>*1 Problématiques (détails) : qualité des services de transports publics</p> <p>*2 En général : actuellement aucun problème, à part l'accessibilité des établissements de l'enseignement supérieur</p> <p>*3 En général : actuellement aucun problème, à part la qualité d'Internet et l'accès Internet à haut débit</p>
CH - Suisse	Tessin	<p>*1 Selon les décisions politiques des gouvernements du Tessin et de la Suisse</p> <p>*2 Selon les décisions des administrations locales</p>
	Vaud et Berne (=Équipe Suisse occidentale)	<p>*1 Problématiques (détails) : chemins de fer et en partie, qualité des routes (régions de montagnes) ; et aussi problématiques en général : le financement présent et future des transports</p> <p>*2 En général : bonne situation, mais : des problèmes de plus en plus importants pour trouver des médecins, communs aux régions rurales ; des changements positifs, mais aussi négatifs dans l'approvisionnement des hôpitaux</p> <p>*3 En général : actuellement aucun problème majeur, à part les services de puériculture et le développement professionnel</p> <p>*4 En général : actuellement aucun problème majeur, à part la réception de la radiodiffusion sonore et visuelle dans certaines régions</p> <p>*5 En général, actuellement aucun problème majeur, à part l'approvisionnement des épiceries locales / magasins d'alimentation générale, et des distributeurs de billets ; le groupe d'usagers des personnes âgées sans voiture particulière est particulièrement concerné par ce développement</p>
DE - Allemagne	Südlicher Oberrhein	En général : quelques tendances futures sont perçues comme un plan de marche pour le développement local, surtout l'importance des infrastructures gérant les échanges de données informatisées à haut débit, et les changements dans le secteur de la vente au détail
FR - France	Franche-Comté	<p>*1 Soins de santé : problématiques, surtout les médecins généralistes / médecins spécialisés et les pharmacies, mais aucun problème en ce qui concerne les soins aux personnes âgées</p> <p>*2 Puériculture / Éducation : très problématiques, mais Culture problématique</p> <p>*3 Exposé ici : appréciation par des usagers privés s'appuyant sur la disponibilité</p> <p>*4 Le rapport régional décrit la situation comme étant plutôt problématique</p> <p>*5 Soins aux personnes âgées : très problématiques, mais soins de santé : problématiques</p> <p>*6 Puériculture / Éducation : Très problématiques, mais aucun problème pour la Culture</p>
IT - Italie	Ligurie	<p>*1 Situation actuelle constatée par la SME : problématique</p> <p>*2 Soins de santé : problématiques en ce qui concerne le médecins-spécialistes, mais soins aux personnes âgées : bonne situation, ont uniquement besoin de nouvelles structures pour l'avenir</p> <p>*3 Mais : situation actuelle problématique pour les établissements du secondaire et les écoles professionnelles</p> <p>*4 Situation très problématique : connexions à l'Internet rapides</p> <p>*5 Mais : bonne situation actuelle des médecins-généralistes, bonnes pharmacies</p>
	Lombardie	<p>*1 Qualité des services généralement pas problématique, mais l'accès à ces services est considérée comme étant problématique</p> <p>*2 Puériculture : aucun problème, mais l'éducation et la culture sont problématiques</p>
SLO - Slovénie	Gorenjska	<p>*1 Concentration sur les régions de montagne les plus isolées de la zone-test ; catégories les plus problématiques (détail) : qualité des routes, services d'autocars, signal radioélectrique et télévision, Internet / haut-débit</p> <p>*2 Concentration sur les régions de montagne les plus isolées de la zone-test ; catégories les plus problématiques (détail) : qualité des routes, services d'autocars, hôpitaux / médecins</p>

2.4 Discussion

Selon toutes les données analysées, il est possible de dire que parmi tous les services, les trois suivants provoquent le plus d'insatisfaction :

- Transports
- Soins de santé / Soins aux personnes âgées
- Télécommunications :

Un empirement de la situation est à prévoir, surtout en ce qui concerne les trois services suivants dans un avenir proche :

- Transports
- Soins de santé / Soins aux personnes âgées
- Besoins quotidiens.

L'approvisionnement lié aux besoins quotidiens est en grande partie fourni par des entreprises privées, sans la collaboration du secteur public. Une baisse supplémentaire de la demande (provoquée par un nombre d'habitants de plus en plus bas) est accompagnée dans certains pays par une concentration dans l'espace, en raison de l'élargissement de la taille des commerces (économie d'échelle). Dans les régions déjà affectées par une faible densité de la population, la disponibilité et l'accessibilité des services sera probablement pire.

Dans les régions touristiques, le problème est souvent moins pertinent. Ceci vient de l'existence d'une demande solide et relativement constante en services publics, et d'un revenu plus élevé que la moyenne dans les municipalités respectives. Néanmoins, les effets multiplicateurs du tourisme ne sont pas toujours suffisants pour stabiliser la fourniture de services publics.

Ce sont surtout les régions situées à proximité des centres qui bénéficient de leur offre en lieux de travail, en infrastructures et en services. On peut considérer que la taille des problèmes actuels et escompté est reliée à l'accessibilité de chaque région.

De plus, la situation dépend beaucoup des groupes respectifs d'utilisateurs, p. ex. les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, (les familles comportant) des enfants ou des jeunes gens et leurs besoins très spécifiques.

Pour résumer, on peut dire que **la crainte d'une baisse encore plus marquée de la qualité et de l'accessibilité des services a été clairement articulée à travers les interviews et les sondages.**

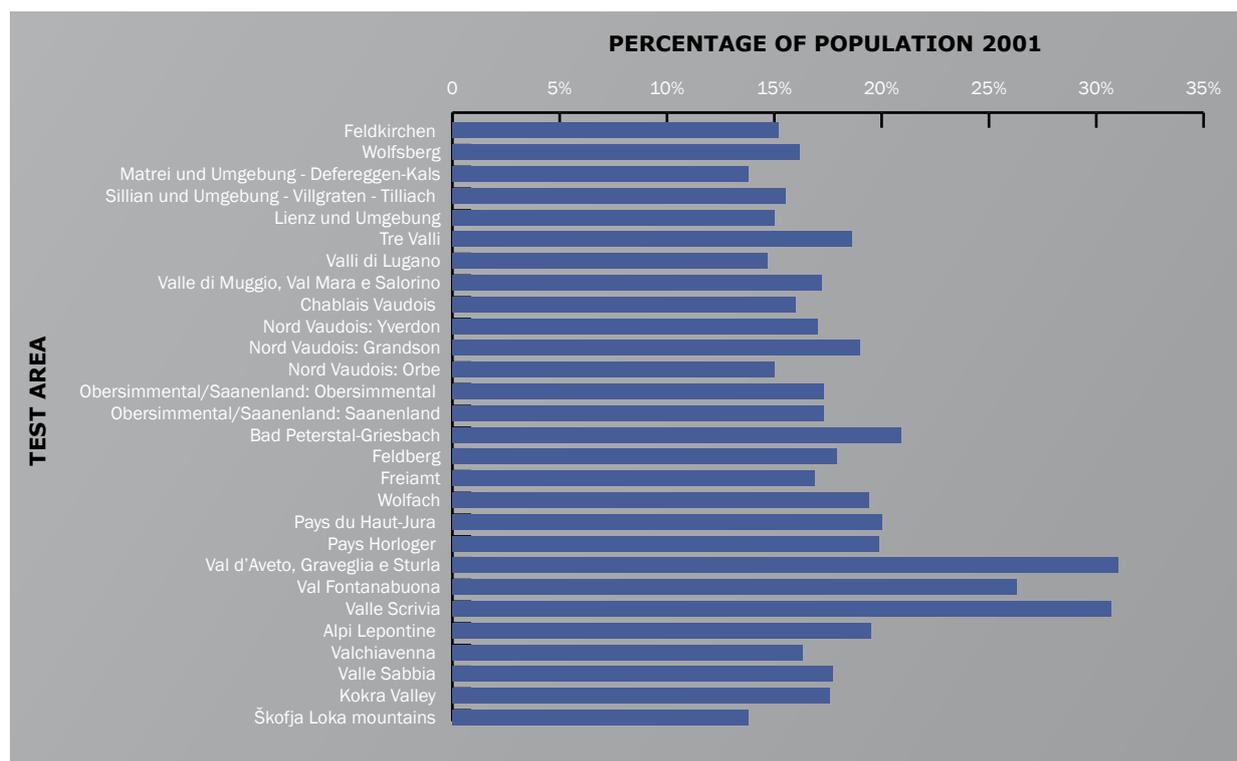
De plus, les changements relatifs à la structure territoriale d'une région correspondent toujours aux tendances liées au développement d'une société et d'une économie, et les tendances relatives au développement territorial actuel (et visible) sont très influencées par les tendances lourdes du moment. Pour l'espace alpin, cinq tendances prétendument lourdes ont été identifiées :

- globalisation et tertiarisation de l'économie, évolution encore plus marquée d'une « société du savoir, » division internationale du travail en croissance
- changement démographique (population vieillissante et migrations), nouvelles structures sociales et nouveaux modes de vie / nouvelles façons d'allier travail, vie familiale et loisirs
- nouvelles technologies, en particulier nouvelles technologies d'information et de communication TIC (et nouveaux champs d'application, tels que la télémédecine, les comptoirs virtuels, l'enseignement à distance, etc.)

- une mobilité croissante (marchandises et circulation des passagers) au niveau international et au niveau régional, systèmes commerciaux et de production plus flexibles (« juste à temps »)
- le changement climatique et un risque croissant de risques naturels, une pression cumulative sur les ressources naturelles, une perte de la biodiversité et des habitants et (à l'avenir) l'importance accrue des énergies renouvelables.

En ce qui concerne le changement climatique, les zones-tests montrent un tableau assez uniforme, avec une proportion d'habitants âgés de plus de 65 ans qui n'est pas beaucoup plus élevée que la norme (ill. 7). Seules les zones-tests de Bad Peterstal-Griesbach, Val d'Aveto/Graveglia e Sturla, Val Fontanabuona et Valle Scrivia ont un pourcentage plus élevé (plus de 20 %) de personnes âgées de plus de 65 ans.

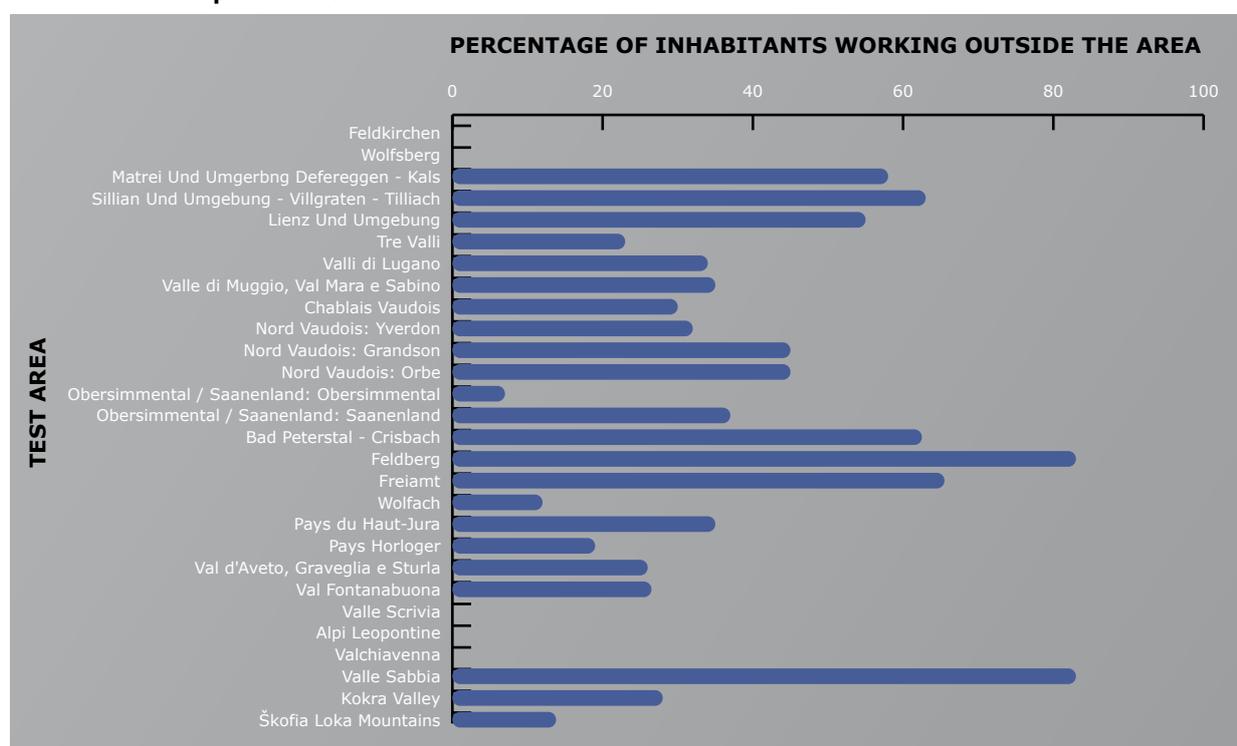
Illustration 6 : Répartition de la population âgée de plus de 65 ans



L'âge croissant de la population – ainsi que la part de plus en plus élevée de personnes âgées – vont surtout conduire à un changement qualitatif dans la demande des infrastructures de base dans les zones-test de Bad Peterstal-Griesbach, Val d'Aveto /Graveglia e Sturla, Val Fontanabuona et Valle Scrivia. Une plus grande importance sera donnée aux établissements consacrés aux « soins de santé » et surtout aux « soins aux personnes âgées ; » alors qu'elle sera moindre pour la « puériculture » ou « l'éducation ». En général, une adaptation correspondant aux nouveaux besoins des infrastructures est nécessaire dans presque toutes les zones-tests. La deuxième tendance influençant la fourniture en services publics est la mobilité croissante des habitants

dans les régions isolées. De nombreux employés travaillent dans les centres et ont recours aux services (tels que commerces, bureaux de poste, coiffeurs, etc.) en rentrant chez eux, près de leur lieu de travail. La réduction de la demande qui y est associée menace la conservation des infrastructures existantes, et par conséquent l'achalandage des personnes moins mobiles de la population, comme par exemple les retraités.

Illustration 7 : Déplacements domicile-travail 2001



Les zones-tests de Freiamt, de la vallée de la Kokra, de Planungsverband Matrei et Umgebung-Deferegggen-Kals, de Planungsverband Silian et Umgebungs-Villgraten-Tilliach, Planungsverband Lienz et Umgebung, Feldberg et de Wolfach ont révélé le plus haut pourcentage de navetteurs (avec plus de 50%).

Ces tendances lourdes affectent non seulement la structure territoriale de ces zones-tests, mais aussi ses réseaux d'alimentation en services publics. Les autorités pertinentes et les fournisseurs en services publics doivent prendre ces tendances lourdes en considération, en s'y adaptant et en trouvant de nouvelles solutions quant aux réseaux d'alimentation de fournitures de services.

Les plus grands défis sont la stabilisation des éléments « classiques » des infrastructures, surtout relatifs aux transports et aux réseaux de distribution des personnes et des marchandises, ainsi qu'une connectivité aux informations modernes et aux technologies de communication. Les transports et les TIC sont deux « outils » pouvant rendre les services plus accessibles à tous les habitants et à toutes les PME.

3 Stratégies régionales et projets pilotes

3.1 Objectif et procédure relatifs au lot technique 7

Au sein du Lot Technique 7, chaque partenaire PUSEMOR a développé, en collaboration avec des acteurs régionaux, de trois à cinq projets pilotes locaux ou régionaux, et ont lancé la mise en place du projet. En tout, 30 projets pilotes prêts à être mis en œuvre ont été élaborés.

Correspondant à des stratégies existant déjà à un niveau régional et aux conclusions des analyses de PUSEMOR (voir le chapitre 2), les projets pilotes devraient améliorer la qualité des services publics dans les régions de montagne sous-peuplées. Les projets devraient avoir un intérêt transnational (exemplaire pour les autres régions sous-peuplées). De plus, LT7 a cherché à dériver des recommandations stratégiques pour le développement de projets semblables (voir le chapitre 5). De janvier 2006 à juin 2007, avec une dépense s'élevant à 42% du budget total de PUSEMOR, et fournissant des résultats visibles, LT7 est le lot technique central de PUSEMOR. Les tâches ont été divisées parmi les partenaires PUSEMOR comme suit : Tous les partenaires ont préparé des projets pilotes dans leurs régions, et en ont amorcé la mise en œuvre. Bundesland (BL)-Carinthia, en tant que partenaire dirigeant du LT 7, en a élaboré les directives, a aidé les autres partenaires et a géré l'échange d'expériences. BL-Carinthia fut assisté par GAL Appennino Genovese, qui organisa une des réunions du comité de pilotage de PUSEMOR.

Le lot technique 7 a compris les tâches suivantes :

Cadre régional – aperçu des stratégies régionales pertinentes

Dans le but d'obtenir des renseignements exactes sur le contexte régional et afin d'assurer que les projets pilotes PUSEMOR rentreront dans le cadre des stratégies régionales, les partenaires PUSEMOR ont identifié des stratégies régionales déjà en place et des activités relatives aux services fondamentaux. De plus, les résultats du LT 5 ont été utilisés comme fil conducteur, dans lequel les domaines thématiques des projets pilotes devraient être retrouvés. Dans le LT 5, chaque partenaire a aussi recueilli les pratiques qui avaient déjà été mises en place dans leur région, afin d'identifier quel projet avait réussi, pourquoi, ainsi que la meilleure façon de mettre en œuvre les projets.

Développement des idées de projets et sélection définitive de projets pilotes

Afin de préparer et de sélectionner des projets bien conçus et prometteurs, les idées de projets ont été rassemblées, développées plus avant, et détaillées. Des acteurs locaux ont participé à ce processus. La praticabilité a été contrôlée, et les projets évalués. Enfin, chaque partenaire a sélectionné de un à cinq projets pilotes à être mis en œuvre. BL-Carinthia a suggéré les critères d'évaluation suivants, qui ont été adapté et appliqué par les partenaires pour leur processus de sélection :

- un impact positif sur la fourniture de services publics dans les régions de montagne
- une contribution visant à empêcher les carences observées dans l'analyse régionale
- une contribution visant à mettre en place des stratégies régionales
- une bonne gestion de projets et un concept financier solide
- un soutien et une acceptation au niveau local
- la transférabilité à d'autres régions de montagne.

La procédure de sélection dans toutes les régions PUSEMOR fut presque achevée au cours de l'été 2006. Lancement de la mise en œuvre des projets

Avec pour objectif une mise en œuvre réussie des projets, des plans de projets détaillés ont été élaborés, des accords entre les partenaires PUSEMOR et les cadres des projets ont été signés, et les premières mesures ont été prises. Les partenaires PUSEMOR ont livré des rapports régionaux sur l'état d'avancement des projets pilotes en février 2007.

Échanges d'expériences sur les projets pilotes

Au-delà de l'échange d'expériences entre les partenaires PUSEMOR qui s'est déroulé au cours des réunions du CDP (comité directeur du projet), un échange thématique approfondi a eu lieu au cours de deux réunions qui furent ouvertes à un public plus large :

- Un atelier sur les infrastructures et les projets TIC s'est déroulé dans l'est du Tyrol, à Hopfgarten dans le Deferegggen, à Lienz et Obertilliach les 3 et 4 juillet 2006, auxquels 30 personnes ont participé, venant principalement de la région lombarde et du Tyrol.
- Une conférence sur l'avenir des services publics a eu lieu à Villach, en Carinthie, le 28 février au 1^{er} mars 2007. Cet événement, qui a rassemblé 120 personnes venant de tous les pays alpins, fut la principale activité d'échange.

3.2 Exposé général des stratégies régionales

La question des services publics dans les régions rurales ou de montagne n'est pas toujours explicitement adressée dans les concepts ou les plans régionaux, toutefois des documents adressant des aspects plus spécifiques de cette vaste question sont disponibles, soit au travers d'une approche intégrée territoriale, soit au travers d'une approche sectorielle. Les partenaires PUSEMOR se sont préoccupé d'aspects différents, étant donné que l'exposé général des stratégies régionales n'était qu'une clarification visant le travail de chaque partenaire, pour leur contexte général spécifique. Les politiques régionales suivantes furent mentionnées :

Programmes gouvernementaux régionaux :

Une déclaration politique telle que le Programme gouvernemental 2004-2009 de la Carinthie énonce plusieurs objectifs pertinents, tels que « le maintien des écoles primaires », « la mise en place de services publics en ligne », ou « l'examen de la nécessité ou d'une amélioration adaptée des services de puériculture », mais ne fait pas mention des détails de leur application.

En Franche-Comté, la question des services essentiels de la population est une des trois principales priorités pour la période 2007-2013 (au niveau « pays »), dans le budget 2007 voté par l'assemblée régionale. L'adaptation des services sera une question clef dans les années à venir. Les besoins devraient coïncider avec les approches territoriales. Afin d'agir efficacement, le financement de nouveaux services ne pourra être effectué qu'avec une connaissance précise des services et des besoins existants. Ceci explique pourquoi il incombera aux régions de promouvoir des structures de services territoriales, comprenant une analyse détaillée de la demande existante et la mise en place de priorités. Les régions pourront intervenir en faveur d'actions promouvant la complémentarité entre villes et régions rurales conformément à ces structures (à l'aide des TIC).

Les régions apporteront également un soutien financier à l'équipement de terrains de sport et de loisirs, à la culture et à l'éducation, veillera à promouvoir l'établissement de maisons de soins de santé, et soutiendra la mutualisation de services (tels que la « maison multiservices ») et autres solutions innovantes. Ces actions sont des contributions visant à atteindre l'objectif général de la région : une redynamisation des régions rurales par rapport à leurs activités démographiques et économiques.

Aménagement formel de l'espace / de la région

Un aménagement formel tel que celui de la Region Südlicher Oberrhein, qui est encadré dans une stratégie globale de développement durable des régions rurales, donne un cadre obligatoire pour le développement plus poussé des sites « Greenfield », l'autorisation de points de vente au détail (plus grands) ou de plusieurs installations publiques. Cet aménagement favorise la concentration de services publics et privés dans des localités centrales. Ceci permet une accessibilité assez bonne, surtout dans le contexte des régions rurales. Cela contribue aussi à un développement en synergie avec les capacités des infrastructures de transport, visant une qualité de service maximale à l'aide des ressources disponibles.

Concepts de développement régionaux

Dans la région allemande du Südlicher Oberrhein, les concepts de développement régional sont un complément informel à l'aménagement régional. Ils ont été introduits afin d'encourager le développement territorial, de soutenir la coopération entre les établissements publics et privés et de coordonner les mesures ayant une pertinence territoriale.

En Carinthie, des concepts de développement régional ont récemment été établis au niveau des districts. Ils ont été développés par le Service de l'aménagement du gouvernement de la Carinthie, après des consultations poussées avec les maires et autres acteurs et entreprises locaux. Selon les analyses des forces et des faiblesses propres à chaque région, les concepts décrivent leurs objectifs et leurs stratégies de développement. Plusieurs projets clefs qui devraient être promus d'ici 2010 sont définis dans les concepts. Les objectifs et stratégies relatifs aux services publics, sont mentionnés ci-dessous :

- Conservation de services publics en augmentant la souplesse, l'efficacité et la coopération de l'offre.
- concepts de services sociaux et coopération entre les municipalités
- maintien, mise en place et estimation des besoins réels en fournitures publiques de base
- concepts pour petites écoles primaires et pour établissements de puériculture
- soins aux personnes âgées, soins à domicile pour les personnes âgées et les malades, aides ménagères
- maintien de la mobilité de la population rurale, concepts de circulation régionale, promotion et coopération des initiatives locales, développement des transports régionaux publics.
- promotion de la vente locale au détail

Les concepts de développement régional mettant en œuvre les Politiques de développement rural européen font aussi référence à des questions de services publics, notamment pour la prochaine période de planification (de 2007 à 2013). La région de la Ligurie soutiendra tous les services essentiels nécessaires à l'économie de la région et à la population rurale à travers la répartition de financements. Cette priorité est soulignée dans le nouveau Programme régional pour le développement rural (PSR) dont l'axe 3 (« qualité de vie dans les régions rurales et diversification de l'économie rurale ») est concentré sur l'offre de services aux entreprises et aux

personnes habitant ces régions, afin d'en augmenter l'attractivité. Cette action vise à soutenir les initiatives menées par les particuliers, les initiatives multifonctionnelles et les services publics directement gérées par les régions.

- les services aux entreprises, p. ex. la création de réseaux locaux encourageant la coopération parmi les entreprises, l'accès aux marchés, la modernisation technique, la propagation de l'Internet
- services à la population rurale : création de services multifonctionnels comprenant des services bancaires et postaux, des centres Internet, la livraison de produits et de médicaments, et autres services d'intérêt public ou collectif
- développement de services supplémentaires centrés sur les services aux enfants, aux personnes âgées, et aux personnes dépendantes
- développement de transports publics supplémentaires .

Aménagement de l'espace au niveau européen

Les ministres chargés de l'aménagement et du développement de l'espace des pays appartenant à l'UE ont accepté « l'Agenda territorial pour l'UE » lors de leur réunion informelle à la fin du mois de mai 2007. Dans ce document sont comprises des mesures relatives à l'aménagement de l'espace soutenant les objectifs des stratégies de Lisbonne et de Göteborg, notamment l'encouragement du développement économique et la possibilité de nouvelles opportunités de travail, afin de compléter le Concept du développement européen de l'espace.

Selon ce document, toutes les régions européennes peuvent contribuer au développement visé.

« L'Agenda territorial » met en valeur le rôle important que jouent les régions rurales dans ce processus. Les mesures proposées dans ce document sont :

- les régions rurales doivent définir leur potentiel commun en collaboration avec les zones urbaines et mettre en place des stratégies de développement au niveau régional afin de les rendre plus accessibles.
- à l'intérieur des régions rurales, la coopération entre les acteurs publics et privés doit être intensifiée afin d'en préserver les infrastructures et les services essentiels, même dans le contexte d'une population en décroissance.
- afin de fournir un accès à l'Internet à haut débit « grande distance et à la demande », un nouveau projet de circulation doit être ajouté à l'établissement d'infrastructures de télécommunication.
- La Commission Européenne et d'autres institutions européennes ont été chargées d'examiner l'impact de la législation européenne sur le développement durable et d'optimiser la coordination de politiques européennes et d'initiatives hors UE dans le domaine de l'aménagement de l'espace.
- La Commission Européenne a aussi été mandatée pour donner une aide supplémentaire à la collaboration transfrontalière, transnationale et interrégionale en s'appuyant sur la cohésion territoriale.
- Les acteurs publics et privés de l'aménagement de l'espace sont encouragés à s'engager dans les projets de cohésion territoriale TIC / haut débit

En ce qui concerne les projets de développement sectoriel, certains partenaires PUSEMOR se sont reportés au développement des TIC. En Autriche, l'Initiative haut débit fut dirigée par les autorités fédérales et provinciales en 2005/2006. Cette initiative a abouti à un important élargissement des infrastructures de haut débit. Grâce à l'Initiative haut débit et au dévouement d'un grand nombre de municipalités, les zones résidentielles du Tyrol Est ont désormais un accès large bande presque total.

La Ligurie a développé un projet d'opération sur trois ans visant une informatisation régionale entre 2006 et 2008. Le projet met en avant le recours de plus en plus systématique au réseau large bande, essentiel pour assurer un véritable échange de données et de services sur le territoire, surtout dans les régions de montagne isolées. Il est essentiel si une interopérabilité entre les municipalités et les provinces des montagnes est désirée, pour améliorer la qualité des services dédiés aux citoyens. Ce plan vise à développer les connexions à haut débit dans toute la région, en éliminant les différences entre les services offerts sur la côte et ceux offerts dans l'arrière pays ou les régions de montagne. Afin d'assurer un développement uniforme, la Ligurie a assigné d'importantes ressources financières pour couvrir tous les investissements nécessaires. Un Groupe de coordination pour le développement du haut débit a été créé, comprenant la Ligurie et des entreprises de télécommunication. Il vise à développer des actions encourageant un développement uniforme du projet haut débit en Ligurie, et à contrôler les initiatives aux niveaux régional et local. Une carte des connexions haut débit du territoire de la Ligurie a déjà été dessinée et une enquête est envisagée par les autorités locales afin de développer une carte de la demande probable des services à haut débit. Ce Plan envisage la réalisation d'un nombre de projets dans quatre régions pilotes ; l'une d'entre elles sera développée par le territoire GAL Appenino Genovese.

3.3 Méthodologie pour le développement de projets pilotes

En raison de leurs différentes approches stratégiques, les partenaires PUSEMOR ont appliqué des procédures assez différentes pour développer leurs projets pilotes. Ils ont se sont chargés des questions les plus pertinentes à leur région, en faisant appel à leurs réseaux régionaux. Néanmoins, un facteur commun de taille a pu être observé dans toutes les régions : La ferme détermination des acteurs locaux.

Autriche - Carinthie

Les analyses PUSEMOR de deux zones-tests de la Carinthie ont révélé que les transports publics étaient le domaine le plus problématique des services publics ; les tendances futures indiquent même une plus grande détérioration dans les années à venir. À l'origine, l'équipe avait supposé que la préservation de la mobilité des éléments non motorisés de la population rurale serait le point de mire des projets pilotes. Par ailleurs, les projets pilotes doivent reposer sur les points forts déjà en place. Les enquêtes ont révélé que les services sociaux destinés aux personnes âgées étaient très positifs. Dans la perspective du vieillissement escompté de la population, le potentiel déjà en place pourrait s'avérer utile au développement de projets pilotes pour une coordination plus efficace des services sociaux. Les meilleurs exemples recueillis par le LT5 ont indiqué l'importance de l'économie sociale pour la fourniture de services de haute qualité, adaptés aux besoins locaux.

Initialement, l'équipe carinthienne ne s'est pas concentré sur un domaine spécifique des services publics ; il devrait être possible de développer des projets pilotes pour tous les domaines. La Carinthie a suivi une approche ascendante particulièrement forte. Les acteurs locaux et les organisations exécutant les projets ont beaucoup participé. Afin de développer des projets réalisables et bien acceptés, les idées de projets pilotes doivent provenir des acteurs locaux. L'équipe PUSEMOR leur donnerait ainsi l'occasion de réaliser des projets auxquels ils auraient déjà pensé auparavant. Une continuité avec les résultats des analyses régionales devra être garantie par l'évaluation des idées de projets, à l'aide de critères d'évaluation. Une autre décision était liée au champ d'application territorial. Il devrait être possible de promouvoir des projets de toute la Carinthie, et pas seulement des zones tests du LT5.

Les résultats PUSEMOR du LT5 ont tout d'abord été présentés sans les zones tests. Les synergies voulues dans le développement de nouveaux projets LEADER n'ont pas pu se dérouler comme prévu, parce que le programme LEADER n'a pu être prêt à temps. Les projets clefs des concepts de développement régional ont été examinés en vue de synergies éventuelles. Après la parution de la première lettre d'information PUSEMOR, plusieurs acteurs locaux et régionaux ont présenté les idées et concepts de leur projet à l'équipe PUSEMOR du Service du Planning carinthien. L'équipe PUSEMOR leur a demandé des concepts de projets détaillés. En juillet 2006, l'équipe PUSEMOR a évalué les concepts de projets qui lui avaient été soumis en se servant des critères PUSEMOR, et s'est entretenue avec les responsables. En fin de compte, trois projets pilotes seront mis en place (voir le chapitre 3.4).

Deux idées de projets relatifs aux transports publics et à la mobilité n'ont pu être mis en place au sein de PUSEMOR :

- l'idée d'un service de bus rapide pour les navetteurs entre Feldkirchen et Klagenfurt, avancée par le Département de la circulation du gouvernement carinthien, a été éliminée en raison de l'impossibilité d'intégrer les intérêts des navetteurs vivant dans les quartiers périphériques.
- l'idée de projet d'un service de mobilité locale, avancée par la collectivité de Preitenegg, n'a pu être réalisée, mais certaines questions relatives aux obstacles légaux et administratifs furent clarifiées. Furthermore, also the project Working with rural youth, submitted by the College of social work in Feldkirchen, had to be eliminated because it did not fit well enough to the criteria: a sustained positive effect could not be expected.

Le projet de vente au détail concrétisant un magasin de village multifonctionnel pour la collectivité de Frauenstein, soumis par le maire, a dû être adapté étant donné l'impossibilité d'octroyer un soutien financier à un commerce particulier. C'est ainsi que le magasin de village de Frauenstein fut en fin de compte intégré au projet ALISE, au titre d'action pilote communautaire. En ce qui concerne les projets pilotes sélectionnés, les concepts ont connu un temps d'adaptation de quelques semaines, quelques détails furent clarifiés, et les contrats entre les dirigeants des projets et le gouvernement carinthien furent signés. La mise en place du projet a été lancée en septembre 2006.

Autriche – Tyrol

L'autorité provinciale du Tyrol cherche à réaliser deux objectifs à travers sa participation au projet PUSEMOR : Tout d'abord, les télécommunications, et en particulier le recours à l'Internet à haut débit, devront être prioritaires dans l'est du Tyrol, de façon à encourager le recours généralisé à cette technologie. Des projets pilotes dans ce domaine devraient ouvrir la voie à des mesures de mise en place à travers le Tyrol.

Ensuite, les idées et expériences des résultats de projets transnationaux des autres pays alpins seront incorporées à des stratégies d'entretien des services d'intérêt général dans tout le Tyrol. Des synergies devraient en découler, surtout compte tenu de la directive de développement régional de Futur Space, un concept élaboré pour la province du Tyrol en même temps que PUSEMOR.

Grâce à l'initiative haut débit, les régions peuplées de l'est du Tyrol ont déjà un accès large bande presque

complet. La prochaine étape consistera à intensifier le recours du public et des entreprises à cette technologie. Il est nécessaire d'avoir une large offre de divers services en ligne ayant des solutions faciles. Une telle offre, ayant un caractère de plus en plus régional, ou même local, peut être utilisée pour recruter de nouveaux utilisateurs. Pour eux, des services en ligne signifient qu'ils ont accès aux informations et aux transactions sans avoir à parcourir de grandes distances.

Afin d'assurer une pénétration plus globale au niveau des utilisateurs privés, il est non seulement nécessaire d'avoir un contenu attirant et des applications interactives, mais aussi de faire face aux obstacles relatifs à l'utilisation. Dans ce contexte, une attention particulière doit être portée au troisième âge, aux personnes sans emploi, et à la population rurale en général. Ces groupes ont tendance à s'inquiéter quant au coût et à la sécurité des systèmes, et à leur manque de connaissances concernant le contenu, les applications, et l'exploitation des réseaux.

Il sera donc nécessaire d'augmenter leur sensibilisation quant aux avantages offerts par les technologies modernes de l'information et de la communication. En plus des renseignements pertinents, il est avant tout nécessaire de fournir une formation axée sur les besoins de cette population et un accès public aux moyens d'information – moyennant un soutien financier lorsqu'il est nécessaire – afin d'élever le taux de pénétration au-dessus des 80 %, taux déjà atteint dans d'autres régions européennes.

La communication et l'interaction étaient déjà en cours à différents niveaux, avec un point de mire passant du niveau provincial au niveau régional au fur et à mesure du développement du projet.

Au niveau provincial, un groupe d'experts travaille dans le cadre d'un contexte européen et national afin d'établir des stratégies visant un développement plus poussé des télécommunications au Tyrol, surtout en ce qui concerne le recours au haut débit.

Dans l'est du Tyrol, un groupe de leaders d'opinion (politiciens régionaux et locaux) et d'acteurs privés (cabinets de consultation) ont discuté de l'étendue de la mise en place régionale de ces stratégies, évaluant les propositions de projets pilotes et prenant des mesures pour promouvoir leur lancement.

Pour ce qui est du lancement des projets pilotes, des comités directeurs représentant les acteurs y participant ont été mis en place afin de soutenir les projets pilotes en matière de contenu et de gestion. Les projets pilotes ont été sélectionnés à partir de propositions faites par le Regionsmanagement Osttirol (RMO), sur une base d'idées soumises auparavant par divers acteurs. Au total, sept idées de projets ont été examinées. Le choix final a été fait selon deux critères fondamentaux :

- une concentration sur le contenu (certains aspects) de services d'intérêt général, et le recours à la technologie à haut débit ;
- une prise de position claire de la part des acteurs, et une volonté de continuer leur participation au projet au-delà de la phase de développement.

La responsabilité des projets pilotes, pour ce qui est du contenu et de l'organisation, a été confiée au Tyrol en tant que membre d'un projet PUSEMOR, et plus précisément au Département des statistiques de l'aménagement de l'espace, au Bureau du gouvernement tyrolien. Le travail relatif à l'organisation dans le district de Lienz, dans sa qualité de zone test PUSEMOR, incombe au Regionsmanagement Osttirol RMO, qui a un réseau de contacts avec des acteurs régionaux et locaux. L'autorité de la province du Tyrol a désigné des entreprises

commerciales pour la mise en place des trois projets pilotes, avec des contrats pour la communication interne et externe, ainsi que pour le contenu et la gestion du projet.

Dans le contexte des projets pilotes, une grande importance est donnée aux relations publiques et à la participation de toutes les parties concernées. Dans tous les cas, des ateliers destinés au grand public ou à des invités sont en place ; les participants peuvent y formuler leurs intérêts et leurs souhaits, en proposant par conséquent des solutions possibles et en en discutant. Dans les régions touchées par les projets pilotes, des fascicules ont été envoyés ; des renseignements concernant les projets sont véhiculés par l'intermédiaire des média locaux et régionaux.

France – Franche Comté

Lorsque la région a entamé sa discussion sur le projet PUSEMOR avec les deux zones tests, ces dernières avaient déjà des idées de projets innovateurs dans le domaine des services publics. Le Pays du Haut-Jura savait qu'il devait adresser des problèmes culturels avec les TIC et le Pays Horloger souhaitait s'occuper de questions éducatives et relatives à la garde d'enfants.

En Franche-Comté, les projets pilotes ont été sélectionnés de la façon suivante : Projets du Pays du Haut-Jura :

Avec l'élaboration de la charte du Pays et la compilation de priorités en 2001, l'idée d'un réseau de médiathèques et d'une carte multiservice est ressortie de l'enquête et des rencontres avec les représentants locaux et les habitants. Grâce aux études effectuées dans le cadre du LT5, les idées sont devenues des projets, et la région s'est toujours soucieuse que ces projets respectent les caractéristiques de PUSEMOR : innovation, approche ascendante et participation locale. Puisque la carte multiservices a été abandonnée en septembre 2006, le Pays a proposé un nouveau projet correspondant aussi aux critères PUSEMOR, la vidéoconférence, dans la mesure où c'est un projet pilote, que les représentants locaux sont en accord sur ce projet, et qu'il est innovant en termes de groupe-cible pour PUSEMOR (jeunes et PME).

Projet du Pays Horloger :

Au cours des études du LT5 en 2005, le Pays Horloger s'est concentré sur le thème de l' « éducation et de la garde d'enfants ». L'étude ayant révélé qu'il y avait un réel manque dans ce domaine dans certaines parties de la zone test, le Pays a demandé aux consultants de proposer une solution innovante qui satisferait aux besoins et aux caractéristiques de ces parties du territoire. Le projet d'une maternelle mobile a été proposé à la région et aux acteurs clefs locaux travaillant dans ce domaine (associations, représentants élus, assistantes maternelles...) lors de réunions, pour s'assurer qu'il était bien conforme aux critères PUSEMOR.

Allemagne - Südlicher Oberrhein

Les quatre zones tests de la région Südlicher Oberrhein représentent bien des situations structurelles typiques de l'Allemagne rurale du sud-ouest : paysages urbains étendus comprenant des chaînes d'approvisionnement considérables, changements dans le système de santé et réorganisation des institutions administratives, menant à chaque fois à la fermeture d'établissements, à des changements constants dans le secteur du tourisme, avec un impact sur le développement économique global de nombreuses municipalités.

Tandis que le nombre d'habitants de toute la région du Südlicher Oberrhein croît, certaines municipalités ont à faire à une importante perte de leur population. Ceci est dû à un taux de natalité insuffisant, ainsi qu'au départ

d'habitants en raison d'une fourniture inadéquate en denrées, en services et en opportunités de travail peu adaptées aux situations difficiles des navetteurs. De plus, les municipalités ont rapporté la difficulté à trouver des logements même lorsque des emplois étaient accessibles. Ceci donne lieu à un handicap de taille pour les entrepreneurs locaux, et à une diminution accrue de la qualité générale – un processus souvent qualifié de « cercle vicieux ».

Les projets pilotes PUSEMOR devraient donner un soutien approfondi aux collectivités sur la façon de faire face aux difficultés qu'entraînent une population vieillissante ou l'émigration. Par ailleurs, les conclusions obtenues devraient être adaptables aux autres municipalités de la région.

Le développement de projets pilotes est fondé sur une approche analytique globale qui a été appliquée à chacune des quatre municipalités participant à PUSEMOR. La procédure peut être divisée en ces étapes :

1) évaluation de la situation locale et des conditions générales : développement démographique et économique des dix dernières années, prévision de la population, aperçu de l'avenir d'éléments importants de l'infrastructure, resp. l'exigence attendue, le contenu des documents de planification locaux et régionaux, et les objectifs stratégiques des municipalités.

C'est pourquoi plusieurs indices révèlent une approche générale visant à augmenter la population en approvisionnant les zones résidentielles. Ce faisant, certaines municipalités ont essayé de consolider leur approvisionnement avec des infrastructures de base. Le succès limité de ce modus operandi a réussi – à un stade très jeune – à valoir l'examen de PUSEMOR, menant à une stratégie plus complète.

2) Étude sur les lieux de chaque municipalité pour vérifier l'analyse des données : aspects qualitatifs des établissements de vente au détail et de tourisme, impression générale de la structure et du paysage urbains.

3) Discussion des résultats avec les maires et autres experts de l'administration locale.
Le résultat fut une source de données supplémentaires et la première emphase politique.

4) Profile de chaque municipalité : des forces et des potentiels renouvelés pour une plus grande ouverture, ainsi que des contraintes prévisibles. L'avantage possible du lieu est donc complètement décrit et évalué.

5) Quelques ateliers avec des acteurs locaux : Selon la situation spécifique de chaque municipalité, les conseillers municipaux, entrepreneurs, experts touristiques et le public sont invités à contribuer à l'analyse et à la sélection des projets pilotes.

6) Néanmoins, la définition finale des projets pilotes a lieu après consultation des maires, afin d'assurer qu'elles sont conformes aux autres exigences des municipalités.

Bien que longue, cette procédure complexe a généralement réussi à assurer la sélection de projets pilotes pertinents et politiquement importants.

Italie – Appennino Genovese

Partie intégrante de l'étude régionale envisagée par le LT5 de PUSEMOR, une analyse socio-économique sur le territoire provincial a été menée, soulignant des difficultés liées aux menaces démographiques et aux inégalités existant entre les régions riches et congestionnées des vallées et les régions de montagne désertées.

En analysant les résultats de l'étude régionale et en prenant en compte les stratégies futures planifiées au niveau régional, il apparaît que la diffusion de nouvelles technologies dans les régions de montagne est essentielle au développement de réseaux et constitue donc une action stratégique visant à garantir une fourniture et une distribution de services publics de haute qualité et plus uniforme aux particuliers et aux entreprises. De plus, pour simplifier l'accès aux services, il apparaît important de rassembler un certain nombre de services en créant des bureaux multi-fonctionnels dans les régions de montagne. Les résultats de l'étude menée par le LT5 ont été recoupés avec les indications stratégiques nationales et régionales, et les conclusions suivantes ont été trouvées et seront prises en considérations pour le développement de projets pilotes.

L'important étant de se concentrer sur la décentralisation d'un certain nombre de bureaux et de services, surtout pour les entreprises. Les expériences dans de nombreuses régions différentes ont été jugées considérables ; elles étaient destinées à la création de bureaux multi-fonctionnels dans les régions de montagne.

La téléphonie mobile, les lignes ADSL, les systèmes de télédiffusion, les connexions Internet doivent tous être améliorés pour limiter l'isolation des PME, des autorités locales et des habitants de ces régions. L'amélioration des communications permettra la mise en place d'un certain nombre de services en ligne et leur téléchargement.

Le recoupement des résultats de l'analyse régionale du LT5 et des projets lancés par les collectivités de montagne appartenant au GAL Appennino Genovese pour les services publics, ont souligné que des difficultés plus considérables existent dans les régions périphériques des collectivités de montagne de Fontanabuona, Alta Valle Scrivia, Valli Aveto, Graveglia et Sturla. Ces régions ont donc été sélectionnées pour le lancement des actions pilotes du LT7.

Les procédures suivantes ont été mises en place dans les trois régions sélectionnées :

Présentation des résultats du LT5 aux niveaux local et régional

Dans le but de faire connaître les résultats de l'analyse, à sensibiliser et à informer le public sur leurs besoins et l'existence d'actions pilotes sur leur territoire, un événement fut organisé, une lettre d'information publiée, et de bonnes pratiques furent diffusées. «

Choix des acteurs

Un certain nombre de collectivités de montagne ont été identifiées comme étant de bons candidats pour le lancement de projets pilotes, étant donné leur bonne représentation du territoire de montagne, qu'elles sont à même de mettre en œuvre un aménagement local qui pourrait répondre aux besoins et aux attentes de leur territoire, tout en fournissant des services au territoire de leurs propres municipalités.

Rassemblement d'idées de projets et d'activités territoriales

Les besoins identifiés par PUSEMOR ont été comparés aux projets communiqués par les autorités, afin d'identifier les priorités territoriales et de créer des synergies. De nombreuses idées n'étaient clairement pas ap-

plicables, dans la mesure où elles ne répondaient pas aux objectifs spécifiques du projet PUSEMOR. Des partenariats locaux probables ont été identifiés et développés grâce à l'organisation de réunions pour les administrateurs, les techniciens et les fournisseurs de services publics. La définition de stratégies de projets et de perspectives de développement d'actions pilotes pour l'avenir a été menée en collaboration continue avec la Ligurie, et en particulier avec le Département organisationnel, et les systèmes d'information et télématiques. Un service technique a été mis en place pour améliorer la qualité des projets et identifier des sources adéquates de financement.

Évaluation et perfectionnement des idées de projet

- Faisabilité économique et cohérence avec les objectifs du projet PUSEMOR
- Synergies avec d'autres actions déjà financées par les programmes collectifs gérés par le GAL
- Synergies entre la planification locale et les investissements futures afin de pouvoir mettre en œuvre et financer les projets pilotes dans les années à venir

Sélection de trois projets pilotes

La perfectionnement du projet a entraîné la sélection de trois projets pilotes, une pour chaque zone test. Deux d'entre eux étaient liés au secteur des nouvelles technologies, alors que le troisième était lié à l'amélioration des services publics offerts par les autorités locales.

Le progrès des projets pilotes est divisé en trois phases principales :

- Mise en œuvre d'une planification adéquate
- Établissement d'un contact entre le GAL et les trois Collectivités de montagne bénéficiant des projets pilotes
- Lancement des activités

Italie – Lombardie

Les zones tests de PUSEMOR en région lombarde doivent faire face à des problèmes de pénurie des infrastructures : non seulement les réseaux ferroviaires et routiers sont-ils insuffisants , mais les infrastructures aussi. Selon les résultats et les bonnes pratiques recueillies par les études dans les zones tests au cours des études régionales (voir le Rapport intermédiaire régional), la Lombardie a décidé de se concentrer sur des actions portées sur la réduction de la division numérique de sa région et de soutenir la création d'infrastructures sans fil.

La Lombardie s'est concentrée sur les technologies sans fil pour des connexions à haut débit. L'Institut IREALP a été chargé du développement et de la sélection des projets pilotes. Un accord avec la Lombardie a d'abord eu lieu pour choisir la catégorie de services et du type d'infrastructures voulues en fonction des stratégies et des politiques régionales (janvier-avril 2006).

Au cours des quatre mois qui ont suivi, (mai-septembre 2006), les idées de projets ont été définies et des données détaillées ont été recueillies auprès des autorités et des équipes techniques locales. Une étude de faisabilité a été exécutée pour chaque région, et des propositions quant à d'éventuelles questions techniques ont été définies. De nombreuses enquêtes et discussions avec les autorités et les techniciens locaux furent nécessaires pour définir les détails techniques (p. ex. le type de technologie sans fil devant être choisi, le placement des équipements, le nombre de lieux à connecter...).

À la fin de ce processus complexe, un plan fut dressé, permettant de relier le besoin présent d'une connexion à haut débit aux technologies sans fil déjà en place, aux infrastructures en général, aux infrastructures sans fil prévisibles, et aux limites budgétaires. De plus, les capacités locales furent évaluées en vue de la gestion future du réseau, de l'utilisation de ce réseau pour les nouveaux services publics, et du potentiel d'une fourniture en services inter-municipaux nouveaux. Une ébauche de propositions de projets était disponible au début du mois de juillet.

Le 26 juillet 2006, une réunion avec l'équipe régionale, les responsables de projets et quelques autorités locales fut organisée, afin d'obtenir un premier accord officiel des projets de la part de la Lombardie.

Au cours des mois de juillet-octobre 2006, l'IREALP a évalué un budget préliminaire pour une proposition de coopération avec les entreprises choisies pour la mise en œuvre du projet pilote.

Une réunion officielle avec les présidents des collectivités de montagne, leurs experts techniques locaux et quelques autorités locales s'est déroulée le 27 septembre. Les projets pilotes furent officiellement présentés et définitivement approuvés.

Le résultat final de ce projet fut une description technique détaillée des trois projets pilotes sans fil dans les zones tests de Valchiavenna, Valle Sabbia et des Alpes Lépontines. Les trois projets pilotes ont été entièrement rédigés avant la fin de l'année 2006, grâce à la coopération des entreprises sélectionnées pour la mise en œuvre. Les projets ont été évalués en vue des critères PUSEMOR, et l'adhérence aux bonnes pratiques locales fut aussi prise en compte.

Plus particulièrement, au cours des mois de novembre 2006-février 2007, l'IREALP a recueilli : La signature finale d'un accord avec les entreprises chargées de la mise en œuvre du projet, la version finale du plan budgétaire, la version finale de tous les contrats et tracts nécessaires, la signature officielle et l'accord du lancement de chaque collectivité de montagne. En novembre 2006, l'IREALP a aussi été mandatée officiellement de suivre ce processus de mise en œuvre par la Lombardie. Tous les projets pilotes ont été pleinement mis en œuvre avant la fin du projet PUSEMOR.

Slovénie - Gorenjska

Le partenaire slovène de PUSEMOR a décidé de suivre une stratégie par petits pas pour améliorer la qualité de vie dans les zones tests. En réponse aux besoins locaux, une action locale pour le développement des villages devra donc être soutenue.

Dans la région de Gorenjska, PUSEMOR a été mis en pratique au sein de deux zones tests : La vallée de la Kokra et les montagnes de Skofja Loka. Des ateliers locaux ont tout d'abord eu lieu dans ces deux zones. Des représentants locaux, la population locale et des PME y ont participé. Au cours de ces ateliers, les résultats de l'étude PUSEMOR et les bonnes pratiques furent présentées, et des idées de projets furent récoltées et discutées. Les problèmes relevés par les intervenants de l'atelier étaient liés à la vie sociale dans les villages, à leur revitalisation, et à la nécessité d'améliorer l'accès et le recours à l'Internet à haut débit. Les idées générées par ces ateliers locaux furent développées et finirent par devenir des projets pilotes. Ceux-ci furent évalués de façon positive en ce qui concerne leur respect des critères PUSEMOR. La mise en œuvre des projets pilotes locaux plus petits a pu commencer rapidement, grâce à l'important soutien local et à la volonté des habitants de contribuer activement, en partie à titre de bénévoles.

Suisse -Tessin

Le partenaire PUSEMOR, le Canton, a offert à toute la région de montagne du Tessin la possibilité de participer à l'analyse régionale (LT5). Trois d'entre elles ont fait part de leur désir de participer. En raison de délais insuffisants, le canton a chargé un bureau privé (le SEREC) d'achever l'analyse.

L'analyse des interviews a révélé que la majorité des services dépendaient de décisions politiques et régionales. D'autre part, les services sociaux les plus importants ont déjà été planifiés et mis en œuvre. De plus, les zones étudiées relèvent d'aménagements différents. Bien que l'évolution de la population soit très différente dans les trois zones tests, celles-ci partagent des problèmes communs. En tenant compte de ces facteurs, le canton du Tessin a décidé de se concentrer sur un seul problème général, valable pour toutes les régions montagneuses et rurales du Tessin.

Août 2006 : proposition de trois projets pilotes au canton du Tessin, après une discussion entre les régions de montagne concernées.

- **Projet 1** : Concept de promotion de petites boutiques villageoises ouvertes toute la journée. Soutien des ventes des petites boutiques pour leur permettre d'être économiquement viables et de rester ouvertes.
- **Projet 2** : *Badanti* –aide à domicile. Personne s'occupant d'un groupe de personnes âgées au sein du même village dans les régions les plus isolées. Ce service pourrait mêler les personnes âgées aux jeunes.
- **Projet 3** : Banque d'heures. Échange d'heures de services entre voisins, personnes âgées encore actives, etc. afin de résoudre les petits soucis de la vie quotidienne.
- **octobre 2006** : sélection du projet 1 par le canton du Tessin et compilation d'un planning détaillé. Décision de proposer une étude universitaire pour la réalisation du projet pilote. L'étude devrait commencer d'ici ? Comme énoncé plus haut, il a été difficile de trouver un projet adapté aux trois zones tests du Tessin. Le problème commun retenu est le maintien de services répondant aux besoins quotidiens dans les villages isolés. En considération de quoi le canton du Tessin a décidé de se concentrer sur l'amélioration économique de certains aspects des commerces des villages.

Suisse – Suisse occidentale

L'équipe de la Suisse occidentale a opéré à l'intérieur de trois zones tests. Au moins un projet pilote devrait être développé pour chacune de ces zones tests, en étroite coopération avec l'équipe régionale PUSEMOR et les acteurs locaux, et répondant aux besoins spécifiques des zones tests.

La région du **Chablais vaudois** (district d'Aigle) convient bien en termes de services publics et de densité de sa population : La région de plaine située aux alentours de Lausanne et la partie montagneuse de la région comprennent trois stations de ski réputées : Villars, Leysin et les Diablerets. Les conditions des services dans la région de plaine et dans les stations de ski sont bonnes. La plus grande préoccupation des acteurs régionaux a trait aux coûts de l'entretien routier et à la survie des quatre lignes ferroviaires (de montagne).

La région du Chablais vaudois a commencé à chercher des idées de projets il y a un an. Les données suivantes en montrent les étapes principales.

Mars 06 : Présentation des résultats du LT5 à l'assemblée générale de la région
Avril 06 : Création d'un groupe de travail pour développer les idées de projets. Les membres appartenant à ce groupe sont des municipalités, des habitants et le fournisseur local de services ferroviaires.

Juin 06 : Quatre idées de projets ont été développées :

1) Un bus multifonctionnel offrant des services divers aux collectivités de montagne (services postaux, épicerie, boulangerie, etc.)

2) L'Internet via le Wimax L'idée est de mettre en place cette nouvelle technologie (qui n'est pas encore disponible en Suisse) dans les régions de montagne.

3) Parc relais pour les « Alpes vaudoises » (régions de stations de ski) : Ce pourrait être une solution pour rendre les lignes ferroviaires de montagne plus rentables.

4) Réseau de citoyens du troisième âge actifs : L'idée est d'exploiter les ressources locales pour donner des informations et offrir de l'aide à la population locale.

Juin 06 : Sélection du Projet 1 (bus multifonctionnel) avec les critères suivants :

- Qui fait quoi dans cette thématique ? PUSEMOR peut-il contribuer à quelque chose ? (p. ex. le projet 3 a déjà été mis en œuvre par la municipalité d'Aigle)

- Que pouvons-nous faire, compte tenu de notre calendrier et de notre budget ?

- Les fournisseurs et les municipalités sont-elles intéressées par notre projet ?

Juill. 06 : Étude auprès des habitants et des trois municipalités pour savoir si le bus multifonctionnel les intéresse

Sept. 06 : Recherche de partenaires (Poste suisse, commerces locaux) : La Poste suisse n'est pas intéressée, elle estime que le projet ne sera pas rentable (demande trop faible).

Nov. 06 : Les cinq magasins d'Ollon expriment leur intérêt

Déc. 06 : Développement de la nouvelle offre

8. Janv. 07 : Début de la phase de test, conférence de presse

Fév. 07 : Première réunion pour parler des résultats du premier mois du test.

Avril 07 : Développement du matériel publicitaire (prospectus, affiches, etc.) et relations publiques

La région Nord vaudois (districts d'Yverdon, Orbe et Grandson) est caractérisée par l'horlogerie traditionnelle et par les industries du génie mécanique de précision de la chaîne du Jura. Dans le district d'Yverdon district, les activités du secteur tertiaire se sont beaucoup développées ces dernières années. Le district d'Orbe est situé près de l'autoroute Lausanne-Berne, et comprend donc de nombreux navetteurs. La population semble trouver que la condition des services publics est satisfaisante.

La région du Nord vaudois a développé des idées de projet d'après le rapport régional intermédiaire.

Avril 2006 : Quatre idées sont soumises à l'appréciation de 83 municipalités.

1) L'organisation d'un réseau de vente et de distribution

2) Le partage de voitures par internet ou par SMS (service de messages courts)

3) Mise en réseau d'infrastructures sportives et de salles de réunions

4) Réseau d'échange pour divers services

Août 06 : 35 municipalités ont répondu au questionnaire. Le projet de partage de voitures est le plus apprécié. Mais après l'analyse de divers projets de partage de voitures, l'équipe du projet note que de tels projets ne sont souvent pas concluants. L'équipe du projet abandonne cette idée de projet et se concentre sur le projet comportant les commerçants locaux.

Sept. 06 : Une réunion avec les commerçants locaux révèle qu'ils n'ont pas besoin d'aide logistique, mais qu'il serait utile que la population prenne conscience des avantages des commerces de proximité. Les commerçants ont besoin d'aide pour faire passer leurs messages, tels que « le panier de courses ne coûtera pas plus cher dans les magasins locaux que dans les grands centres commerciaux, surtout quand on prend en compte les frais de transport. »

Nov. 06 : Le SAB et la région développent le concept de « semaine de la proximité ».

Déc. 06 : Ce concept est présenté aux municipalités

Fév. 06 : Le concept est plus détaillé, et la semaine de la proximité devrait avoir lieu au cours de la première semaine du mois de mai.

29 Avril – 4 mai : la première semaine de la proximité a lieu.

La troisième zone test comprend deux districts : Obersimmental a connu un exode de sa population et une perte de lieux de travail et de services publics au cours des dernières années. À l'inverse, le district de Saanenland est en pleine croissance, grâce à un secteur touristique fort (Gstaad). La population semble plutôt satisfaite de la situation des services publics, à l'exception des transports publics, qui ne sont pas très attractifs pour les navetteurs et les touristes, et quelques déficiences concernant l'Internet à haut débit et la réception TV.

Au début de l'année 2006, la région d'Obersimmental-Saanenland a choisi de se concentrer sur les idées de projets pilotes concernant l'éducation et la télécommunication. Cinq idées ont été développées :

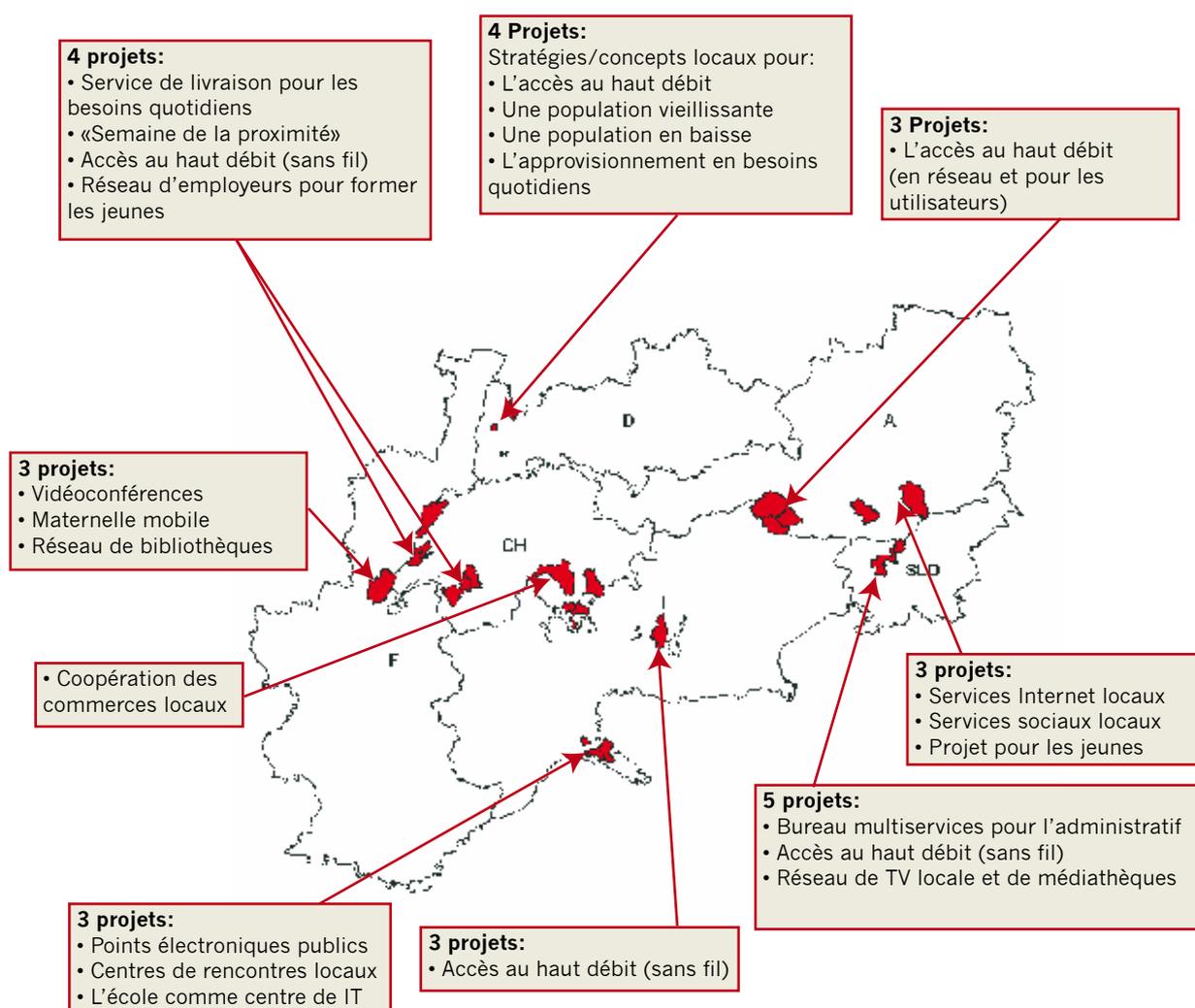
- Un réseau d'employeurs (PMEs) qui formera les jeunes
- L'optimisation de l'offre des établissements offrant des formations
- Des cours pour enseigner les nouvelles technologies (cible : les personnes âgées)
- l'université en trois langues (allemand, français, anglais)
- des connexions sans fil dans les régions rurales.

En raison de changements de personnel dans la région, la procédure de sélection a connu quelques retards. Deux idées ont été plus développées : Le « réseau d'employeurs » et le projet de « connexions sans fil ». Le dernier a déjà été réalisé.

3.4 Description des projets pilotes PUSEMOR

En tout, les partenaires PUSEMOR et les acteurs locaux et régionaux ont développé trente projets pilotes qui sont actuellement en cours de réalisation. Chaque région partenaire de PUSEMOR a développé des projets pilotes. Depuis juin 2007, les situations de mise en œuvre diffèrent d'une zone test à une autre. Pour plus de détails, contactez les chefs de projets de chaque pays (une liste est donnée en annexe).

Illustration 8 : Projets pilotes dans chaque zone-test



Les projets pilotes sont brièvement décrits dans ce chapitre. Les projets divers illustrent qu'il existe différentes approches aux problèmes liés aux services publics en régions de montagne

Autriche - Carinthie

Services de village

SERVICES SOCIAUX

4 collectivités dans le district de Spittal/Drau

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Le projet intitulé « Services de village » vise à combler les lacunes dans les services sociaux. Au niveau local, les services manquants seront offerts aux personnes âgées et aux membres de leur famille, ainsi qu'aux familles monoparentales :

- Les besoins locaux sont étudiés, des groupes de bénévoles locaux sont fondés et encouragés.
- Le personnel des Services de village fournit une aide individuelle rapide, p. ex. lorsque des familles sont malades ou débordées.
- Les Services de village donnent des renseignements sur ce que les services sociaux offrent ; ils coordonnent aussi les aides apportées par les associations et les bénévoles.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Dans trois collectivités pilotes de la vallée de la Drau, des groupes locaux de bénévoles ont déjà commencé à travailler.

Plus tard, l'extension des Services de village à tout le district est prévue, à l'aide de moyens financiers venant des municipalités et de programmes de développement rural.

Jeunesse. Entreprises. Avenir

éducation, économie régionale

Région de Mittelkärnten

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Le projet vise à mettre en valeur le potentiel créatif des jeunes dans la région rurale

de Mittelkärnten, et à l'employer pour un développement régional durable. Aidés par des animateurs professionnels, les jeunes développent des idées de projets pour des problèmes divers, tels que l'économie, l'environnement, la culture, les loisirs ou le tourisme. La coopération avec les entreprises devrait annoncer les idées de projets et faciliter leur mise en œuvre.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Après un atelier de lancement auquel de nombreuses personnes ont participé, un « centre de la créativité » a été mis en place dans l'école commerciale d'Althofen. Ici, les jeunes gens peuvent faire avancer leurs idées de projets. Le site web www.juz.co.at donne accès à une base de données des idées de projets et donne des informations sur des activités et des événements supplémentaires.

Services Internet locaux pour les citoyens collectivité ALISE

Télécommunications, administration publique

10 collectivités rurales dans toute la Carinthie

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Le projet tend à améliorer l'accès à l'Internet pour tous les habitants des régions rurales.

Des structures de TI à faible coût, d'un entretien nul, standardisées et sécurisées seront mises en place dans dix collectivités rurales pilotes. D'un point de vue technique, ce projet est fondé sur le réseau CNC à grande capacité qui relie les municipalités carinthiennes. À la place de PCs, qui requièrent une maintenance fréquente, des « Terminaux clients légers » seront installés.

Les bureaux Internet ne seront pas uniquement utilisés pour des tâches municipales, mais seront aussi à la disposition de la population. Les citoyens auront accès à l'Internet gratuit aux stations « i-Service ». Les employés municipaux les aideront à l'aide d'applications de gouvernement électronique.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

La première station « i-Service » est déjà en place à Dellach, dans la vallée de Gail ; d'autres suivront d'ici peu. S'il a été correctement évalué, le projet sera étendu.

Autriche – Tyrol

Portail Internet pour les sociétés de Deferegggen

Télécommunications, administration publique

Collectivités de la vallée de Deferegggen

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Afin de développer un portail Internet plus communicatif et interactif pour les municipalités qui répondrait aux besoins des citoyens et des entreprises, les pages d'accueil de trois collectivités voisines ont été regroupées en un portail Internet plus attractif.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Des ateliers destinés aux citoyens et aux entreprises ont été organisés, dans le but d'affiner leurs besoins. Ils ont permis d'établir une idée quant aux quantités et aux fonctions du portail Internet. Grâce à sa grande acceptation, le projet a été élargi à travers la programmation d'un site Web. Le projet s'est achevé en juin 2007.

Surmonter les difficultés de l'accès à l'Internet

télécommunications - éducation

5 collectivités périphériques des vallées Gail et Villgraten

Idee de base, objectifs, groupes ciblés :

Afin d'augmenter l'utilisation privée de l'Internet dans les régions rurales isolées, les obstacles à l'accès à l'Internet devront être surmontés à travers les moyens traditionnels de la communication et de l'éducation, en se concentrant sur les retraités et les personnes n'occupant pas d'emploi.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Les étapes critiques jusqu'à mai 2007 (fin du projet) furent :

- l'information par des animateurs locaux
- une formation pour les personnes intéressées
- une borne Internet à haut débit accessible et gratuite dans chaque village

Espace Internet sur la cuisine régionale

Télécommunications, économie régionale

Tyrol est (District de Lienz)

Idee de base, objectifs, groupes ciblés :

Dans le but de constituer un réseau à la fois réel et virtuel centré sur la cuisine régionale, ce portail Internet offrira des informations sur les avantages liés à la production, la transformation et l'utilisation d'aliments régionaux.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Les étapes critiques sont :

- une étude scientifique du contenu
- un travail en réseau entre les producteurs et les vendeurs
- la préparation de messages
- un concept de fonctions
- la mise en œuvre technique
- les relations publiques

L'espace Internet a été lancé en juin 2007.

France – Franche Comté

Vidéoconférences

Télécommunications, administration publique, éducation, économie régionale

Parc naturel du Haut Jura (59 000 habitants), Pays du Haut Jura

Idee de base, objectifs, groupes ciblés :

L'idée de base est d'équiper onze sites en matériel de vidéoconférence, afin de garantir un meilleur accès aux utilisateurs divers. Le projet vise l'amélioration des liens entre les autorités locales et régionales (pays, région, département), un rapprochement entre les jeunes et les associations et les centres d'informations pour l'emploi, la consolidation du Pôle de compétences territoriales (une formation pour les adultes), ainsi que la simplification et l'amélioration des rapports entre les entreprises et leurs fournisseurs.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Étapes critiques :

- étude détaillée des besoins spécifiques des bénéficiaires
- sélection du fournisseur du matériel
- installation du matériel (mars 2007)
- élaboration de directives méthodologiques

Classe maternelle mobile

puériculture/éducation

Régions isolées du Pays Horloger :

Idee de base, objectifs, groupes ciblés :

Un autocar équipé ira de village en village pour proposer des services de puériculture aux familles ayant parfois besoin d'aide pour garder leurs enfants (de trois mois à six ans). Ce service a pour but d'aider les parents à avoir du temps libre pour accomplir leurs devoirs administratifs, leurs courses, etc. et d'offrir aux jeunes enfants la possibilité de rencontrer d'autres enfants et de s'habituer à la vie en collectivité. En recevant des compétences professionnelles spécifiques à leur région, les parents obtiennent aussi des conseils, et leurs enfants ont accès à des activités de qualité.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Étapes critiques :

- équipement de l'autocar
- Sélection de villages et de salles pouvant accueillir les enfants et le car
- mise en place des activités et d'une équipe qualifiée

La classe maternelle mobile sera en route avant la fin de l'année 2007.

Réseau de bibliothèques et de médiathèques

culture, télécommunications

Parc naturel du Haut Jura (59 000 habitants), Pays du Haut Jura

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

L'idée de base est de permettre à la population locale d'avoir accès à tous les livres de toutes les bibliothèques de ce territoire de montagne. Ce projet vise :

- l'optimisation des TIC afin de simplifier la gestion du matériel et de développer de nouveaux services
- la mise en commun des ressources des bibliothèques et des médiathèques
- le développement de la qualité et de la diversité des services, et l'élargissement du groupe ciblé

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Étapes critiques :

- mise en place d'un catalogue numérique pour chaque bibliothèque
- mise en place d'une base de données commune comprenant tous les livres et les œuvres littéraires catalogués par les bibliothèques
- mise en place d'un système de réservation et de gestion des livres

Le projet est prêt.

Allemagne - Südlicher Oberrhein

Mission d'enquête : possibilité d'un accès à l'Internet à haut débit

télécommunications

Municipalités de Bad Peterstal-Griesbach, Feldberg, Freiamt, Stadt Wolfach (zones tests)

Régions isolées des municipalités

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

En ayant un aperçu de la faisabilité de différentes solutions (techniques) visant à améliorer l'accès à l'Internet à haut débit, la position des municipalités vis-à-vis des fournisseurs de connexion s'en trouvera améliorée. De plus, des conseils et un soutien (également au niveau politique) au niveau des municipalités est établi. Les dirigeants politiques, les entreprises locales et le public au sens large bénéficieront des effets positifs anticipés à long terme.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Un aperçu général des solutions a été élaboré et sera à la disposition des collectivités. Des suggestions supplémentaires pour une stratégie de mise en œuvre de l'accès à l'Internet à haut débit seront également disponibles. Les résultats seront disponibles dans un rapport final établi en allemand, et seront distribués à toutes les collectivités ayant participé au projet quand celui-ci sera terminé.

Concept démographique local

approche à intégration intersectorielle

Municipalités de Bad Peterstal-Griesbach, Feldberg, Freiamt, Stadt Wolfach (zones tests)

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Les municipalités doivent faire face aux effets futures qu'auront les changements démographiques sur les infrastructures locales et devront établir une stratégie de réponse positive. Le contenu et les procédures d'un concept global local visant à faire face aux demandes spécifiques d'une population vieillissante sont compris dans le projet pilote : Préviation de la structure d'âge future, identification des établissements locaux qui seront affectés par ces changements démographiques, options et tâches nécessaires. Les groupes ciblés sont principalement les décideurs locaux, mais la participation du grand public et d'autres acteurs importants est aussi nécessaire.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Le contenu et les procédures pour faire face aux défis spécifiques liés au changement démographique seront disponibles dans un rapport final établi en allemand, qui sera distribué à toutes les collectivités ayant participé au projet quand celui-ci sera terminé.

Concept local pour les besoins quotidiens et les services de vente

BESOINS QUOTIDIENS

Municipalités de Bad Peterstal-Griesbach, Feldberg, Freiamt, Stadt Wolfach (zones tests)

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Mettre en place des approches innovantes pour assurer la disponibilité de services relatifs aux besoins quotidiens et intégrer les revendeurs locaux et les fermiers dans la chaîne locale d'approvisionnement. Une évaluation de la transférabilité des structures alternatives d'approvisionnement et de concepts pour la fourniture de biens et de services quotidiens est aussi en cours d'élaboration.

Idée de base, objectifs, groupes ciblés

La possibilité de conserver un approvisionnement à l'aide de produits et de services semblables a été étudiée.

Stratégie : qualité résidentielle locale

approche à intégration intersectorielle

Municipalités de Bad Peterstal-Griesbach, Feldberg, Freiamt, Stadt Wolfach (zones tests)

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Ce projet vise une stratégie globale et la définition d'un carnet de bord pour une mise en place réussie et adaptée à la situation spécifique des municipalités respectives, et cherche des éléments permettant de mettre en œuvre une stratégie à long terme qui assurera la qualité résidentielle des municipalités faisant face à une population vieillissante. Les groupes ciblés sont principalement les décideurs locaux, mais la participation du grand public et d'acteurs locaux pertinents est nécessaire, et fortement recommandée.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

La stabilité à long terme du nombre d'habitants est un des buts principaux de la planification régionale et fait donc partie intégrante de la stratégie régionale globale, de par ses outils et ses mesures à la fois formels et informels. À part les trois pôles d'activité mentionnés ci-dessus, des suggestions sont données pour l'élaboration de documents futurs concernant l'aménagement territorial et d'autres activités aux niveaux local et régional.

Italie – Appennino Genovese

Bureau multiservices

administration publique, télécommunications

Vallée Scrivia, test mené dans une municipalité

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Afin de réduire les difficultés liées à la marginalisation territoriale, la création de services complets et joints pour les districts est prévue et pourront être mis en place dans les années à venir. Idée générale : Création d'un réseau de services informatisés et physiques qui permettra aux personnes vivant dans les régions les plus éloignées d'être capables de parvenir aux bureaux offrant les services recherchés ou d'obtenir des renseignements dont ils ont besoin en un minimum de temps. Les groupes ciblés sont : Les habitants, les associations, les municipalités et les touristes.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Étapes critiques :

- création d'un nouveau bureau multiservices, mise en place du bureau et diffusion des activités
- planification de trois ateliers locaux destinés à discuter de l'avenir des services publics dans les régions de montagne peu peuplées

Le plan de communication des activités a été développé. Trois ateliers locaux sont prévus.

Services à haut débit sans fil

télécommunications

Aveto, Graveglia et Vallée Sturla

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Le projet pilote favorisera la stratégie ligurienne qui donna naissance au processus de collaboration sur tout le territoire dont le but est d'offrir aux administrations locales, aux citoyens et aux entreprises situées ou vivant dans des régions de montagne isolées des connexions à haut débit.

Le but principal du projet est de dynamiser le réseau à haut débit déjà en place pour pouvoir également assurer ce service dans les régions isolées et permettre aux PME d'être plus compétitives et de promouvoir le développement social de la population. Les groupes ciblés sont : Les habitants, les PME, l'administration publique, les fournisseurs de services publics.

Les activités prévues sont :

- une phase de planification
- la sélection de la personne qui mettra le projet en œuvre
- la faisabilité du projet pour identifier les meilleures solutions technologiques
- l'assistance technique et des conseils spécialisés
- la diffusion des résultats

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

La planification des activités et l'estimation du budget du projet sont en cours.

Réseau de diffusion télévisuelle

télécommunications

Vallée Fontanabuona

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Le projet pilote vise la réduction de la marginalisation des territoires par le renforcement de la communication et via des chaînes d'information pour les habitants. Un réseau de diffusion télévisuelle sera créé dans les régions les plus isolées qui ne sont pas encore couvertes par un tel service. Ainsi, un réseau de communication et d'information parmi les institutions, les chaînes TV locales et les habitants sera établi. Les groupes ciblés sont les habitants.

Les activités prévues sont :

- l'analyse des signaux de télévision déjà en place ;
- la création d'un partenariat entre les chaînes de télévision locales ;
- l'amélioration des signaux TV dans les régions isolées de Fontanabuona, dans lesquelles un signal n'est pas encore présent ;
- le recours à des programmes TV pour diffuser des informations locales parmi les habitants ;

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

La mise en œuvre est en préparation ; un accord de coopération avec la collectivité de montagne de Fontanabuona a été signé.

Italie – Lombardie

Structures sans fil pour les services publics locaux

Télécommunications, administration publique

Collectivité de montagne de Valchiavenna, 13 municipalités

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Ce projet vise la mise en œuvre de nouvelles infrastructures pour les connexions à haut débit à travers les technologies sans fil, afin d'améliorer l'infrastructure en place pour les utilisateurs publics. Les utilisateurs principaux de ce réseau seront : Les bureaux des municipalités, les administrateurs publics, les autorités locales, les employés publics, les citoyens (en tant que clients de services collectifs). Les nouvelles infrastructures prévues seront plus rapides et plus puissantes et fourniront tous les services dont la collectivité de montagne

et les municipalités individuelles ont besoin pour faire une gestion en ligne (ou pour planifier leur gestion à l'avenir).

Certains nouveaux services pourront être mis à la disposition du public en ligne : services cadastraux, échanges de documents,

Services SIG. Un grand nombre de logiciels pourraient être partagés à un coût intéressant, et en générant un gain de temps.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Le projet a été révisé et élargi (intégration de la proposition de la collectivité de montagne). Sa mise en œuvre est en cours. L'intégralité du processus de mise en œuvre s'est achevée en avril 2007.

Réseau interscolaire

Télécommunications, éducation

Collectivité de montagne des Alpes lépontines

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Une zone d'intranet a été créée entre neuf écoles primaires et secondaires grâce à l'utilisation de la technologie sans fil, afin de leur offrir une connexion à haut débit. Cette nouvelle technologie permet de surmonter les obstacles morphologiques, n'est pas coûteuse, est facile à mettre en œuvre, et permet une connexion rapide et puissante. Les utilisateurs des écoles sélectionnées (enseignants, élèves, étudiants et personnel administratif) pourront ainsi partager des informations et de nombreuses activités éducatives et administratives (comme par exemple, des documents en ligne, des leçons, bibliothèques, ou encore des logiciels éducatifs ou administratifs).

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Les infrastructures sont déjà en place (le processus entier s'est déroulé au cours des mois de février-mars 2007). Le matériel est désormais à la disposition des écoles. Des ordinateurs et des salles d'Internet seront fournis par la collectivité de montagne, grâce à des ressources locales. Les autorités locales, des équipes techniques locales et des écoles sont en train d'être mobilisées dans le but de trouver les meilleurs services à partager.

Infrastructures sans fil destinés aux services éducatifs

télécommunications, éducation

Régions périphériques de la collectivité de montagne de la Vallée Sabbia : régions de Serle et de Cariadeghe.

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Afin de réduire la division numérique actuelle entre les régions périphériques telles que les régions de Serle et de Cariadeghe, de nouvelles connexions à haut débit reposant sur des technologies sans fil seront offertes à l'établissement municipal et à la bibliothèque de Serle, ainsi qu'à la « Casina del Comune », située dans la réserve naturelle de Cariadeghe. La Casina del Comune est une petite ferme utilisée à des fins éducatives (laboratoire botanique, sentier naturel, activités diverses) et pour préserver les traditions agricoles de la région, ainsi qu'une identité territoriale. Certains nouveaux services collectifs pourraient être disponibles en ligne ou améliorés par la municipalité de Serle. L'accès Internet à la bibliothèque et à la petite ferme permettra à de nombreux nouveaux services d'être offerts, tels que les réservations en ligne, l'échange d'informations ou de documents, des vidéos ou des leçons en ligne...

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

La mise en œuvre de ce projet sera terminée d'ici juin 2007. Les autorités et les équipes techniques locales travailleront ensemble pour définir les meilleurs/quels nouveaux services promouvoir.

Suisse -Tessin

Promotion de petits commerces de villages

besoins quotidiens

Petits villages dans toute la région rurale du Tessin

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Le but est de conserver les commerces locaux dans les régions rurales, grâce à l'identification des mesures opérationnelles les plus pertinentes pour en améliorer les résultats. Les groupes ciblés sont les commerçants, les clients et les grossistes.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Le projet démarrera en juin 2007.

Suisse – Équipe de la Suisse occidentale

Service de livraison des besoins quotidiens

BESOINS QUOTIDIENS

Petits villages de la municipalité d'Ollon, région du Chablais vaudois

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Dans le but d'assurer une fidélisation de la clientèle et de sensibiliser la population aux avantages de la proximité, la demande d'une telle offre a été testée dans un village. Cinq commerces locaux (une boucherie, une pharmacie, deux commerçants et une boulangerie) organisent un système de livraison en commun dans les villages n'ayant pas de commerces. Le système de livraison est organisé deux jours par semaine ; il est assuré par un retraité et par une agence locale d'autocars. Les clients passent leurs commandes par téléphone et les produits sont livrés à leur domicile le lendemain.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Le projet est en route depuis janvier 2007.

Semaine de la proximité

BESOINS QUOTIDIENS

Région Nord vaudois

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Dans le but de sensibiliser la population aux avantages de la proximité, d'assurer une fidélisation de la clientèle pour les commerçants et d'améliorer les réseaux locaux et l'identité locale des habitants, plusieurs actions de relations publiques vont promouvoir le commerce local. Ces actions seront organisées pendant une semaine, et seront diffusées par les journaux et les chaînes de télévision locales.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

En mars 2007, un concours d'idées a été lancé, afin de trouver des animations pendant la semaine et de nouvelles idées pour améliorer les services de proximité.

La semaine de la proximité, comprenant des actions de relations publiques et des articles dans la presse, se déroulera du 29 avril au 4 mai 2007.

Réseau d'employeurs (PMEs) pour former les jeunes

EDUCATION

Région Obersimmental - Saanenland Ossa

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Afin d'offrir et de créer de nouveaux postes, un nouveau réseau entre les entreprises régionales et les écoles techniques professionnelles de Saanen doit être mis en place.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Le développement du projet est toujours en cours. Il a connu un retard en raison de changements de personnel, sa mise en œuvre ne pourra être amorcée qu'après PUSEMOR.

Test du Wimax (connexion sans fil) dans les régions de montagne

télécommunications

Municipalité de Boltingen, dans la région d'Obersimmental – Saanenland Ossa

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Swisscom, municipalité, région, SAB

Afin d'offrir l'Internet à haut débit aux régions de montagne ayant des conditions topographiques spécifiques, et de développer des solutions techniques innovantes et efficaces, une nouvelle technologie, appelée Wimax (nouvelle pour la Suisse) est en train d'être testée dans la collectivité de Boltingen (dans 30 foyers). Swisscom est un partenaire du projet, parce qu'elle souhaite tester cette technologie dans des conditions topographiques particulières. La municipalité de Boltigen souhaite promouvoir le recours aux nouvelles technologies parmi ses habitants. Le projet sera complété par des ateliers de formation.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Les installations techniques ont eu lieu en avril 2007, marquant le début d'une phase de tests et de la formation des habitants de six mois. En septembre 2007, une évaluation du projet sera effectuée.

Slovénie - Gorenjska

Mise en place d'un point électronique public

Télécommunications, éducation

Lučine, vallée de Skofja Loka

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

L'idée est d'établir un point électronique public, accompagné de cours sur l'informatique et l'Internet dans la salle des fêtes du village de Lučine, près de Gorenja vas (140 habitants, et presque aucun service public ; de nombreux foyers n'ont pas d'ordinateur ou d'équipement Internet). Cette initiative vise à améliorer l'accès aux différents services publics à travers la technologie Internet adéquate, et à développer de nouvelles activités dans le village (rencontres, vie sociale, éducation).

Les groupes ciblés sont les habitants des alentours (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées).

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Sa mise en œuvre est en cours, le matériel a déjà été partiellement installé.

Une école locale comme centre IT et point de rencontres

télécommunications, éducation

Podblica, montagnes de Skofja Loka

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Afin de conserver l'école locale, de renforcer la vie sociale locale et d'offrir des services électroniques, la petite école du village de Podblica servira de point de rencontre et de centre IT local. La collectivité locale a proposé d'équiper une des salles actuellement vide de l'école pour la transformer en une salle multifonctionnelle – avec du matériel informatique et l'accès au haut débit – et d'organiser des cours d'introduction aux TICs (services bancaires et administratifs en ligne, www...), ainsi que des événements divers, des conférences... dans le but de regrouper divers groupes de résidents du village.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Le matériel a déjà été installé, d'autres activités sont en cours de développement.

Mise en place d'un centre de rencontres

Culture, centre de rencontres

Davča, montagnes de Skofja Loka

Idée de base, objectifs, groupes ciblés : À Davča, un village faiblement peuplé et assez dispersé sans vrai centre de village, un centre de rencontres pour les habitants et divers groupes d'intérêt a été mis en place, en collaboration avec le point d'informations touristiques et le musée local (qui présente la culture traditionnelle du lin). La vie sociale et culturelle parmi les habitants devrait s'en trouver améliorée, l'artisanat, les traditions et l'identité locales seront mis en valeur, et le village deviendra plus attractif pour les visiteurs et les touristes. Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir : Le centre de rencontres est déjà ouvert ; des programmes d'animation pour les groupes scolaires et les touristes sont en train d'être réalisés.

Mise en place d'une aire de jeux thématique

Puériculture / éducation

Sorica, montagnes de Skofja Loka

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

À Sorica, un village pittoresque avec une riche tradition culturelle et beaucoup de potentiel, mais sans services suffisants (pas de centre d'informations touristiques, de commerces ou d'aire de jeux pour les enfants), une aire de loisirs en plein air a été installée. La modernisation du centre d'activités culturelles et éducatives devrait améliorer la qualité de vie des habitants, ainsi que l'offre touristique. Les groupes ciblés sont les enfants des alentours, les groupes scolaires et familiaux, et les touristes.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

Le projet a été totalement mis en place par la municipalité et les associations : L'aire de jeux est en place, et les programmes culturels et éducatifs pour les enfants ont été améliorés.

Revitalisation de la vallée de la Kokra par le tourisme

REVITALISATION DE VILLAGES

Kokra, vallée de la Kokra

Idée de base, objectifs, groupes ciblés :

Kokra est une vallée faiblement peuplée et souffrant de dépopulation, mais bénéficiant de plusieurs opportunités de développement touristique, d'agriculture biologique, de sylviculture... L'objectif principal du projet est de motiver les agriculteurs locaux à offrir leurs produits et leurs services aux touristes et de renforcer leur position économique afin de réduire les migrations pendulaires et d'encourager les activités non salariées. Le but spécifique du projet est de soutenir l'association touristique locale à l'aide des actions suivantes :

- Installation d'un panneau d'informations offrant des renseignements sur les établissements touristiques, les fermes, l'héritage culturel et naturel de la région, les pistes cyclables, les sentiers...
- L'étude et un plan d'action pour la revitalisation d'un ancien sentier (pour les cyclistes en vélo de montagne, les cavaliers et les randonneurs pédestres) le long des fermes de montagne, avec une offre quotidienne de repas ainsi que d'autres services.

Situation de la mise en œuvre et perspectives pour l'avenir :

La collectivité de Kokra a déjà mis ce projet en place : Le panneau d'informations a été placé à proximité de la route principale de la vallée, et le plan d'action a été élaboré.

3.5 Conclusions

3.5.1 Appréciation générale des projets

Les projets pilotes PUSEMOR sont très variés en ce qui concerne leur approche thématique, leur approche de problèmes, l'étendue territoriale et la structure d'organisation de l'exécution des projets. Néanmoins, ils partagent un important axe thématique : Tous les partenaires ont développé au moins un projet de TIC. En revanche, il n'a pas été possible de mettre en œuvre des projets de transports ou de mobilité, bien que les transports publics et la mobilité dans les régions rurales ait été désignés comme étant problématiques dans les analyses PUSEMOR des zones tests. Ceci peut être expliqué par les coûts élevés des mesures de transports et par des conditions d'encadrement organisationnel et légal compliquées.

Par contraste, la concentration sur les TICs s'est avérée très innovatrice et développable. Les projets pilotes axés sur des mesures liées aux TICs se fondent bien dans les stratégies nationales ou régionales d'amélioration des connexions à haut débit. Les projets pilotes TIC de PUSEMOR font face à plusieurs aspects :

- nouvelles infrastructures ou solutions techniques : réseaux sans fil, « terminaux clients légers » ou matériel de vidéoconférences
- accès gratuit à l'Internet et applications gouvernementales électroniques
- portails régionaux communs et plateformes destinés à des utilisateurs différents
- formations pour surmonter les obstacles liés à l'utilisation de l'Internet.

Les autres projets, qui mettent l'accent sur des objectifs éducatifs, culturels, sociaux ou économiques (de vente) sont très variés. En général, le but des projets est non seulement d'améliorer les services, mais aussi de contribuer à la cohésion des collectivités et à l'amélioration de l'économie régionale.

Plusieurs projets PUSEMOR illustrent qu'une simple réaction aux changements liés à la disponibilité des services ne suffit pas. Les changements de la demande, entraînés par le développement démographique ou sociétal, sont tout aussi importants. Une nouvelle offre doit être créée pour les secteurs ayant une demande en croissance, tels que les soins aux personnes âgées. D'autre part, une demande décroissante de services pourrait mettre en péril la conservation des services existants. Dans ce cas, les projets visant à ajuster les services pour une meilleure adaptation à la demande pourraient fonctionner.

3.5.2 Facteurs de réussite pour les projets locaux / régionaux

Suite à l'atelier de discussions de la rencontre à Villach⁴, les facteurs de réussite les plus importants sont les suivants :

- les projets seront réussis s'ils sont adaptés aux besoins de la population locale, et si l'offre correspond à la demande. Par exemple, les projets de vente locale peuvent offrir des produits de haute qualité symbolisant l'identité régionale, se concentrer sur des services communs et mobiles ; ils adapteront leurs heures d'ouverture aux besoins de la population locale. Dans d'autres domaines thématiques, il est parfois nécessaire d'étudier les besoins ou de faire participer la population au développement du projet, afin de parvenir à des projets largement acceptés.
- L'impulsion pour le développement de nouveaux projets peut venir d'une demande en croissance, mais aussi par une pression importante provenant de déficits et de problèmes existants.

⁴ Rencontre PUSEMOR • CIPRA intitulée « L'avenir des services publics dans les régions alpines : défis, chances, et bonnes pratiques », à Warmbad Villach, du 28.02.07 au 01.03.07.

- Des solutions créatives hors des structures courantes sont essentielles.
- La création d'offres spécifiques et bien adaptées à la demande locale met en valeur la qualité résidentielle des collectivités ciblées.
- Les projets ont beaucoup à gagner de l'échange de bonnes pratiques.
- Des solutions intersectorielles faisant participer plusieurs partenaires ont besoin de bonnes pratiques et structures de coopération ; le même principe est vrai entre acteurs publics et privés.
- Pour qu'un projet continue à fonctionner, les directeurs des projets doivent être très motivés et être armés d'une patience à toute épreuve. Une personnalité de dirigeant sert à surmonter les difficultés.
- Si le travail bénévole est soutenu et coordonné de façon professionnelle, les nouveaux services seront particulièrement bien adaptés à la demande locale.
- Les petites entreprises ou les bénévoles dirigeant un projet doivent bien connaître le cadre administratif et politique dans lesquels ils travaillent, afin d'évaluer leurs options. Ils doivent être soutenus par des professionnels et avoir des possibilités de formation. Les réseaux entre fournisseurs servent à l'échange d'expériences.
- Les administrations publiques et les dirigeants politiques ont un rôle primordial dans la prévision de besoins futurs, ainsi que dans le lancement et la coordination de projets locaux et régionaux. Ceci est particulièrement vrai dans les régions rurales comprenant souvent de petites collectivités aux ressources limitées en termes d'autorités locales ; le soutien régional est crucial pour faire face à cette situation. La désignation de responsabilités entre les niveaux d'institutions publiques doit – du moins dans les régions rurales – répondre à ces exigences.

3.5.3 L'impact des projets pilotes PUSEMOR

Même si la phase de mise en œuvre des projets pilotes ne fait que commencer, il est possible de garantir ou du moins d'anticiper l'impact qu'auront les objectifs des projets, à savoir la conservation ou l'amélioration des services publics dans les régions alpines.

- Les problèmes relatifs aux services publics dans les régions alpines sont plus suivis par le public et par les politiques locales et régionales. La population et les PME locales sont motivées et veulent agir.
- La coopération intersectorielle et inter-municipale parmi les régions s'en trouve renforcée, et de nouveaux réseaux se construisent.
- Le savoir-faire du développement et de la gestion de projets au sein des régions est plus solide – ceci sera également utile à d'autres projets de développement rural.

Quoiqu'il en soit, les projets doivent être partie intégrante des stratégies globales. Du point de vue des collec-

tivités rurales et des régions, leurs propres problèmes et solutions deviennent centraux. Les stratégies nationales, régionales ou alpines doivent se concentrer sur une distribution territoriale des infrastructures et des services la plus efficace et adaptée aux situations.

L'approche de PUSEMOR a conduit à la rectification de stratégies régionales déjà en place, en offrant des mesures possibles pour contrebalancer les menaces d'économies dans le domaine de fourniture d'infrastructures base. Au grand mérite de PUSEMOR, des « bonnes pratiques » ont été compilées dans la plupart des pays de l'espace alpin, faisant figure d'exemple des avantages concrets de la coopération transnationale.

4 Recommandations

4.1 Résultats de l'analyse comparative du cadre juridique

Avant de formuler des recommandations à divers niveaux, les partenaires PUSEMOR ont eu recours à une analyse comparative du cadre juridique des différents secteurs.⁵ Une analyse détaillée du cadre de chaque pays est donnée en annexe. Le chapitre suivant illustre les conclusions principales de cette analyse.

a) Les Services d'intérêt général (économique) (SIG) sont d'une importance vitale pour les régions rurales et de montagne.

Les entreprises et les foyers dépendent de ces services pour fonctionner. Sans services postaux, sans transports publics ou l'accès au téléphone, etc., les régions rurales et de montagne risqueraient de perdre leur attractivité. Les nouvelles technologies, telles que l'accès au haut débit – si elles sont d'une qualité suffisante – aident à combler les distances physiques. Ce rôle crucial des services publics est aussi confirmé par une nouvelle étude publiée par l'OCDE, intitulée « Le nouveau paradigme rural ». Dans cette étude, l'OCDE identifie quatre priorités pour le développement rural :

- développement des transports et des infrastructures de TIC
- fourniture de services publics
- valorisation des infrastructures rurales
- promotion des entreprises rurales

L'UE s'investit intensément dans le développement des régions rurales et de montagne, à travers des approches liées à la politique agricole commune (PAC) et à une politique de cohésion. Mais jusqu'à présent, le rôle principal des SIG dans ces régions n'a pas été pleinement reconnu par l'UE. Trop souvent, les règles des aides d'État et les procédures liées à l'ouverture de marché semblent être prépondérantes. Ces deux approches sont en conflit l'une avec l'autre. La politique de cohésion de l'UE joue un rôle décisif dans le lancement de nouveaux projets innovateurs. Ceci a été démontré par le projet PUSEMOR en cours, élaboré sous l'initiative de l'Interreg IIIB. Mais l'Interreg ne peut intervenir que sur les facteurs culturels et liés aux relations humaines (« soft factors »). La politique de cohésion et le PAC, avec son deuxième pilier (le développement rural), peut être utile en ce qui concerne les facteurs structurels et économiques (investissements, « hard factors »).

b) au niveau des nations, il existe une grande différence entre la manière dont les SIG sont gérés et perçus.

⁵ Sur quatre sujets uniquement : les services postaux, l'électricité, les transports et les télécommunications.

Tandis que certaines nations mettent un accent fort sur les SIG, comme la France, l'Autriche, et la Suisse, cela n'est pas le cas dans des pays tels que l'Allemagne ou l'Italie. Ce phénomène peut être largement expliqué par le contexte historique de la libéralisation des marchés et par la discussion publique sur les SIG.

c) Les mécanismes financiers sont multiples et diffèrent plus d'un secteur à l'autre que d'un pays à l'autre.

d) Le rôle des autorités régulatrices diffère d'un secteur à l'autre et d'un pays à l'autre. Dans un marché libre, une autorité régulatrice forte est nécessaire pour éviter les distorsions de marchés.

e) L'analyse sectorielle montre un processus suivi d'ouverture des marchés. Tandis que le marché est pleinement ouvert dans le secteur des télécommunications, le processus est toujours en cours dans les autres secteurs. L'analyse sectorielle révèle qu'il existe aussi de grandes inégalités sur la façon dont sont gérés les SIG dans leurs secteurs respectifs, p. ex. dans le secteur des télécommunications, il existe une norme minimale de SIG, fixée au niveau de l'UE. Ceci n'est pas le cas dans le secteur des transports publics. Cette conclusion est d'une pertinence particulière pour PUSEMOR. PUSEMOR a établi que ce sont justement ces deux secteurs qui semblent être d'une importance critique. De nombreuses actions pilotes ont été développées autour du secteur des télécommunications, parce que de nouvelles technologies sont désormais disponibles. Mais quasiment aucun projet n'a été développé dans le secteur des transports publics. Ceci peut être partiellement expliqué par l'approche décentralisée employée pour définir les transports publics et les normes minimales. Mais la construction d'infrastructures pour les transports publics et la gestion de transports publics sont aussi très coûteuses et ne pourront vraisemblablement pas être adressées par un projet Interreg. Il sera seulement possible de se fonder sur des facteurs incertains, comme le transfert de savoir-faire, la définition de normes communes, la coordination de calendriers, etc.

4.2 Recommandations politiques

Les recommandations suivantes s'appuient sur l'analyse comparative du cadre juridique, sur plusieurs échanges d'expériences effectués pendant la période PUSEMOR, et sur le savoir acquis à travers la mise en place des projets pilotes.

4.2.1 Au niveau de l'Union européenne

a) Au niveau de l'Union européenne, **un engagement ferme envers les SIG** est nécessaire. Le livre blanc sur les SIG de 2004 contient plusieurs directives à ce sujet. Elles devront se traduire en actions concrètes, et plus particulièrement en directives pertinentes.

Une attention plus particulière devra être donnée aux aspects des SIG prévus dans le projet désormais dissout de 2005 quand il s'agira d'élaborer et d'approuver une nouvelle Constitution européenne.

Par le biais des deux éléments cités ci-dessus, l'UE devrait inciter ses états-membres à

- définir une politique nationale cohérente sur les SIG ;
- définir des normes de dimension nationale et unitaires pour les SIG de chaque secteur ;

- renforcer le rôle des autorités régulatrices lorsque cela s'avère pertinent, p. ex. dans le secteur des transports publics.

b) Le nouvel objectif de l'UE sur la coopération territoriale devra prévoir la possibilité d'un travail persistant sur ce sujet essentiel des services publics. **La politique de cohésion et l'agenda territorial de l'UE devront prêter une attention particulière à ces services publics.**⁶

Le processus au niveau de l'UE peut être influencé à travers

- les organes de l'UE
- les entités territoriales ou les regroupements d'entités et leurs représentants respectifs comme les conseils régionaux et municipaux
- les ONG telles qu'Euromontana, l'association européenne de montagne.

c) Les mesures décrites dans l'Agenda territorial de l'UE (voir le chapitre 3.2) devront être mises en œuvre. Elles anticipent une coopération intensifiée parmi les centres de croissance, mais aussi entre eux et les régions rurales. Lorsque les situations territoriale et socioéconomique permettent un tel partenariat, cette option doit être étudiée attentivement. Dans le contexte des expériences du projet PUSEMOR, il paraît utile d'organiser un échange international sur les possibilités et les exigences de ces nouvelles alliances. Néanmoins, la position consolidée des centres de croissance ne doit pas mener à la négligence des régions rurales. Il est donc essentiel de préparer le processus suivant, dans lequel la présidence prochaine du Portugal à l'UE vise à formuler un ensemble de mesures associées. Il serait très utile qu'une participation suffisante des acteurs pertinents puisse être assurée dans cette procédure.

d) L'UE devrait proposer un choix de **différents mécanismes de compensation financière**.

Il est important de laisser une certaine autonomie aux pays qui doivent savoir comment financer leurs SIG. Les régulations de l'UE sur les aides d'état se sont parfois révélées contre-productives à cet égard. L'UE devra donner la possibilité d'offrir des exemptions aux règles des aides d'État.

e) Le processus d'ouverture des marchés peut être interprété comme une occasion de l'influencer et prêter une attention particulière aux SIG. Des **évaluations ex ante** devront être effectuées pour montrer l'impact de telles actions sur les SIG dans les régions rurales et de montagne. Le processus d'ouverture des marchés devra prendre en compte l'impact sur les régions moins favorisées. Les exemptions aux règles générales devraient être possibles au niveau national. P. ex., les nations devraient avoir la possibilité de ne pas ouvrir le marché postal complètement à partir de 2009, car cette dernière étape vers une ouverture complète pourrait imposer de sévères difficultés au financement des SIG par les fournisseurs de services. Il existe donc un risque de détérioration des services.

f) Le principe de base des tarifs unitaires et d'une qualité uniforme des SIG à travers un pays doit être maintenu.

6 Voir l'étude de l'OCDE : *Le Nouveau paradigme rural*, Paris 2006.

4.2.2 Au niveau national

g) Au niveau national, l'avenir des régions rurales devra être un thème politique et le rôle crucial d'une fourniture adéquate en SIG doit être soulignée. Comme il a été mentionné plus haut, tous les pays n'abordent pas la question des SIG de la même façon. La France par exemple a depuis longtemps une forte tradition de SIG et leur donne une position forte dans sa Constitution. Les SIG sont un thème politique récurrent. Ceci est moins souvent le cas dans des pays tels que l'Allemagne ou l'Italie, où le sujet est souvent adressé en référence aux régions urbaines, mais rarement par rapport aux régions rurales. Voici pourquoi acteurs et partis politiques, municipalités, régions et ONG devraient en faire un thème politique. Ceci peut être accompli à travers un processus de lobbying, grâce à des actions de relations publiques, et par la diffusion d'études et de résultats concrets comme ceux de PUSEMOR, pour créer une plateforme multilatérales de discussions.

h) Au niveau national, une **personne ou un organisme clairement à la tête des SIG** fait souvent défaut en tant que domaine transversal.

Cet écart devra être refermé par la nomination d'un organisme ou d'une personne responsables. L'autorité de régulation unitaire en Allemagne (Bundesnetzagentur) est une approche intéressante à cet égard.

i) Lorsque cela est possible, des **normes unitaires nationales** doivent être fixées pour les différents services. Ceci n'est pas le cas dans le secteur des transports publics, qui est largement délégué au niveau régional.

4.2.3 Au niveau régional et municipal

j) Au niveau régional⁷ et municipal, une **vision territoriale et intégrée des SIG** (et pas une simple addition de secteurs) est nécessaire, concentrée sur la distribution territoriale des services à l'intérieur d'une région/d'un district. Cette responsabilité devra incomber aux autorités de l'aménagement territorial.

k) **Évaluation de la situation des approvisionnements** : Selon le système de contrôle des services au niveau local, les normes des approvisionnements devraient être définies et évaluées régulièrement.

l) Toujours au niveau régional, des **personnes ou organismes responsables des SIG** en tant que tâche transversale doivent être nommées. En Allemagne par exemple, la responsabilité de l'aménagement territorial au niveau régional est régulé au niveau des Bundesländer. À Baden-Württemberg, douze régions ont été établies, chacune comprenant une personne morale désignée pour la mise en place de la planification régionale (« Regionalverbände »). Le fait que les Regionalverbände aient aussi été désignés comme étant aptes à développer des concepts de développement régional s'est avéré utile à l'exécution réussie de cette tâche.

m) Lorsque la responsabilité des SIG est déléguée au niveau régional, comme p. ex. dans le secteur des transports publics, **une coopération renforcée avec les autres organismes territoriaux doit être recherchée**, afin d'éviter des normes différentes ou des ruptures de réseau.

n) L'expérience de PUSEMOR a démontré que le **bénévolat** demeure un facteur important pour les services publics, et qu'il le restera.

Dans les petits villages, il prendra une importance plus grande encore quand les services actuellement fournis

⁷ Le niveau régional est entendu dans ce contexte comme l'ensemble des significations du français *région*, des provinces et et régions italiennes, des *Bundesländer* allemands et autrichiens et des cantons suisses.

par le marché ou par les autorités publiques disparaissent. Il est donc nécessaire d'envisager comment soutenir les bénévoles et les rémunérer pour leur assistance. La formation, les réseaux de bénévoles, la reconnaissance ou encore l'allègement fiscal des personnes travaillant en tant que bénévoles pourraient être des approches satisfaisantes.

4.3 Recommandations sectorielles

Services postaux

1. Introduction de consignes relatives aux bureaux de poste dans le cadre juridique national. Le niveau minimal de points d'accès devra être fixé par la loi ou les consignes. La question des boîtes aux lettres devra aussi être adressée, étant donné que ceci sera un thème future. Le dialogue avec les municipalités et/ou les régions dans le cas de la fermeture des bureaux de poste devra aussi être intégré au cadre juridique national.
2. La proposition de la Commission d'abandonner l'idée de base des tarifs unitaires devrait être rejetée.
3. Évaluation de la possibilité d'exonérer les fournisseurs de services universels de TVA (taxe sur la valeur ajoutée).
4. Mise en valeur d'une utilisation multifonctionnelle : Faciliter l'installation des points d'accès aux services postaux dans les commerces, les bureaux municipaux, etc. ; évaluer quelles nuisances éventuelles pourraient en découler.

Télécommunications

1. Intégrer l'accès au haut débit dans le contenu des SIG au niveau des états membres. Les organisations de lobbying national et régional peuvent beaucoup accomplir dans ce domaine, comme il a été démontré en Suisse.
2. Faire valoir le pouvoir des autorités régulatrices, particulièrement en ce qui concerne l'imposition de l'obligation de SIG.
3. Renforcer (ou du moins, clarifier) la position juridique des collectivités devant soutenir les infrastructures d'instrumentation et de communication au niveau local.
4. Offrir une assistance technique et des informations précises et factuelles aux collectivités locales sur les sujets pertinents relatifs aux infrastructures d'instrumentation et de communication (p. ex. « Clearingstelle Baden-Württemberg », un centre d'assistance public.
5. Si les services cruciaux d'I&C ne peuvent pas être fournis dans les conditions de marché, un soutien financier devrait être une possibilité.

Transports publics

1. Fixer des normes minimales pour les transports publics au niveau national et offrir des budgets adéquats pour les autorités d'exécution (régionales).
2. Créer des calendriers séquentiels
3. Coordonner la procédure d'appel d'offres des régions et des municipalités au niveau supérieur, afin d'éviter toute friction.
4. Clarifier le rôle des autorités régulatrices
5. Promouvoir des modèles de transports flexibles et orientés sur la demande, éliminer les obstacles juridiques et liés à des questions d'assurance de tels modèles.
6. Soutenir l'efficacité des transports publics par un développement urbain concentrique et d'importants services / installations le long des lignes de transports existantes.

Approvisionnement / services liés aux besoins quotidiens

1. Soutenir les services de commerce local par un cadre territorial obligatoire pour les centres de commerce et autres services avec une zone de soutien supra-locale.
2. Des concepts alternatifs peuvent contribuer à satisfaire à la demande locale. Si nécessaire, les autorités locales doivent initier et soutenir leur réalisation.
3. La plupart des régions rurales peuvent dépendre d'un engagement supra-social hors du commun de la part des citoyens.

Les autorités publiques devraient soutenir ces activités et faire en sorte d'organiser un soutien nécessaire – comme par exemple pour les matières juridiques.

4. Le marketing / la distribution de produits agricoles des fermiers ont un potentiel immense en ce qui concerne l'approvisionnement alimentaire dans les régions rurales. Les coopératives agricoles / laitières pourraient encourager et soutenir leur membres de distribuer des marchandises transformées dans la chaîne d'approvisionnement locale / régionales.

4.4 Recommandations pour la préparation des projets

Les projets pilotes PUSEMOR illustrent l'importance de projets ayant une approche ascendante tangible pour constituer une fourniture adéquate en services fondamentaux. Plusieurs politiques régionales, nationales et européennes facilitent le développement de projets en donnant leur soutien financier ; dans les régions de montagne, les politiques rurales doivent être particulièrement soulignées. Ce chapitre donne quelques recommandations pour la mise en place de tels projets

4.4.1 Quel type de projet faut-il mettre en place ?

PUSEMOR a démontré que dans la plupart des régions étudiées par le projet, des infrastructures étaient déjà (toujours) en place pour de nouveaux services publics. Là où cela n'est pas le cas, les écarts doivent être comblés. Une meilleure exploitation de ces infrastructures est nécessaire. Les bureaux de poste existent, mais ils connaissent très peu de passage. De même, les villages comptent de petites boutiques, mais les habitants n'y achètent pas leurs produits, préférant aller aux supermarchés des villes proches. Un gros effort doit donc être fourni sur le plan de la promotion de l'utilisation de ces services publics. Nous suggérons par conséquent qu'en plus de la mise en place d'infrastructures, les types de projets ci-dessous soient développés :

- Projets visant à mieux exploiter les infrastructures : p. ex. « sensibilisation »/promotion de projets, mais aussi une orientation plus forte vers des activités d'implantation plus poussées pour les éléments des infrastructures déjà en place. Les services doivent être orientés vers la demande. Des actions devront aussi souvent être prises du côté de la demande (p. ex., promouvoir le recours aux transports publics). Les synergies possibles des différents réseaux devront être explorées. La coopération inter-municipale de fourniture de services et des offres multifonctionnelles devra également être renforcée.
- Projets visant à mieux distribuer les services sur le territoire : p. ex. les écoles maternelles en Franche-Comté.
- Projets visant à former les habitants à avoir recours aux services : p. ex. des cours d'initiation aux technologies nouvelles dans l'Est du Tyrol.
- Projets visant à donner un accès plus aisé aux services : p. ex. la télémédecine dans l'Appennino Genovese. Les nouvelles technologies doivent être exploitées au mieux.

4.4.2 Qui doit mettre en place les projets de services publics ?

Les régions et les municipalités sont les entités territoriales les plus concernées par les impacts des politiques de SIG. Elles devraient par conséquent adopter une stratégie proactive. Ceci signifie développer des approches nouvelles et innovatrices, afin d'offrir (ou du moins, soutenir) ces services.

Les projets tels que PUSEMOR donnent des modèles sur la façon de faire face aux nouveaux problèmes issus du développement rural. Bien que chaque projet soit développé dans un contexte territorial et juridique spécifiques, ils sont applicables dans une certaine mesure aux autres régions (du moins, selon la méthodologie appliquée). Ce transfert de connaissances peut être accompli à travers un projet transnational tel que PUSEMOR. Les politiciens régionaux doivent se rendre compte des enjeux et de l'importance des services publics dans les régions isolées et encourager l'administration locale à définir des stratégies, et vice-versa. De par leur rôle de conseillers politiques, les institutions publiques doivent donner une estimation fiable du développement future des infrastructures de base et des stratégies possibles afin d'assurer une qualité adéquate.

4.4.3 Comment faut-il organiser la fourniture des services publics ?

La fourniture de services publics doit s'appuyer sur un croisement intégratif des options adaptées aux situations territoriales spécifiques :

- **Des solutions supra-locales et non locales**, une coopération entre municipalités, une coopération entre les centres-villes et les régions rurales, etc.
- **Association et concentration de plusieurs domaines** : des projets comme la « maison des services », la mise en réseau de services tels que les réseaux de bibliothèques, etc.
- **Une plus grande accessibilité des services pour les solutions ajustables et/ou temporaires**, surtout avec le soutien de nouvelles technologies IC. Pour accroître leur accessibilité, deux approches sont possibles : une meilleure organisation de la mobilité des utilisateurs (des solutions de transports flexibles, comme le transport à la demande), ou rendre le service mobile en lui-même (physiquement mobile, comme dans le cas des maternelles mobiles, ou à l'aide des TIC). Toutes ces options doivent être accompagnées de mesures transversales, comme la formation, la communication, une plus grande sensibilisation des utilisateurs et des dirigeants politiques, et devront être intégrées à des stratégies régionales.

4.4.4 Quel rôle tiennent les régions et des municipalités ?

La capacité (économique) des services, même publics, est déterminée par la taille de la région devant être desservie et par le nombre d'utilisateurs. Des formes variées de coopération peuvent donc être utiles/nécessaires pour étendre/assurer la fourniture de ces services. Les régions ou les municipalités jouent les rôles suivants : initiatrices, organisatrices et promotrices de coopération. Ceci implique aussi l'activation et le soutien plus poussé des citoyens locaux dans des services de bénévolat – l'un des potentiels spécifiques aux régions rurales. Trop souvent, les autorités municipales n'ont ni le temps, ni les connaissances requises pour développer de nouvelles stratégies. Une certaine mesure de formation serait par conséquent la bienvenue. Des organisations intermédiaires, telle que les encadrements régionaux en Autriche, sont très importants. Situés à un niveau sous-régional – au sein d'un Bundesland et comprenant plusieurs municipalités – ils agissent en tant que lien entre l'administration locale et les habitants et commerces de la région, en fournissant des services de consul-

tation et de conseil, de planification et de développement de projets. Cette structure organisationnelle devra être plus développée.

4.4.5 Quelles sont les étapes importantes dans la préparation des projets ?

a) Accroître la sensibilisation aux enjeux découlant du développement des services publics dans les régions rurales.

Il est toujours nécessaire de partager l'importance du maintien des services publics dans les régions rurales, et de montrer les rapports existants avec d'autres politiques territoriales. P. ex., si un service est bien distribué sur le territoire, ceci pourrait limiter le recours aux transports, et par conséquent la pollution (lien vers l'écologie), conserver des lieux de travail décentralisés, et rendre les villages plus attractifs pour les nouvelles familles. Ou encore, si les infrastructures existantes étaient mieux exploitées, il ne serait plus utile d'en construire de nouvelles qui risquent de défigurer le paysage (lien vers la politique d'aménagement territorial).

Cette communication doit être orientée vers plusieurs secteurs et acteurs : les décideurs, qui peuvent mettre en place de bonnes conditions d'encadrement pour les fournisseurs, les médias, qui informent sur l'évolution des régions, les acteurs régionaux, qui doivent analyser les besoins et mettre en place de nouveaux projets, et la population, qui doit mieux exploiter les offres locales/de proximité.

b) Orienter les services vers un marché et/ou vers une utilisation efficace d'une infrastructure existante.

Les services doivent être orientés vers la demande. Les régions doivent analyser les besoins et désirs des groupes ciblés, et non seulement les besoins actuels, mais également les besoins futures, afin d'anticiper les tendances futures qui seront entraînés notamment par les changements démographiques (qualitatifs et quantitatifs).

Le croisement territorial ou fonctionnel de logiciels et d'équipements pour les infrastructures pourrait contribuer à une fourniture plus efficace et durable de services.

c) Pour trouver des partenaires

Les chefs de projets devront faire participer les autorités locales, ainsi que des acteurs-clefs privés pour définir leurs objectifs et actions possibles. Une approche ascendante est orientée vers les résultats.

d) Intégrer les projets dans une stratégie régionale

PUSEMOR a démontré que les résultats de nouveaux projets innovateurs doivent être intégrés dans une stratégie globale au niveau national ou régional (selon le niveau responsable de l'aménagement territorial et des services publics). Ceci est la seule possibilité de garantir la survie des projets et l'introduction de nouveaux modèles de fournitures de services dans les régions rurales.

e) Différencier les solutions

Les régions rurales sont loin d'être homogènes. Des distinctions importantes sont observables dans les domaines de la démographie et du développement économique ou de l'accessibilité. PUSEMOR a rassemblé des régions touristiques, périurbaines et agraires (voir le chapitre 2.2.1). Toute stratégie étudiant les régions rurales doit donc correspondre au cadre général spécifique.

f) Renforcement des compétences en matière de développement et de gestion de projets

Les bonnes idées ne devraient pas être ignorées sous prétexte que personne n'est capable de les développer ou de les mettre en œuvre. Une plus grande participation des acteurs privés locaux est nécessaire.

5. Conclusion

Les services d'intérêt général (SIG) sont en définitive l'un des sujets les plus importants pour l'avenir des régions rurales et de montagne. Les SIG jouent un rôle majeur en ce qui concerne l'attractivité d'un territoire pour ses habitants et ses entreprises. Ils devraient par conséquent jouer un rôle important dans le contexte de l'aménagement territorial, du développement et de la cohésion régional, et doivent être intégrés aux stratégies pertinentes.

Le choix thématique fait par l'ODT-CH dans le but d'avoir un « projet stratégique » pour le Programme de l'espace alpin s'est avéré juste. La sensibilisation à ce sujet important doit être accrue, non seulement au sein des zones tests, mais aussi dans un contexte européen plus global, à travers des activités de PI et la diffusion d'informations pertinentes à travers des réseaux divers, tels qu'Euromontana.

Il existe des problèmes dans des domaines variés de services d'intérêt public. Des infrastructures de réseau lourdes, comme les transports publics, sont particulièrement problématiques, en raison du poids financier. Les problèmes liés à ces infrastructures vont augmenter, en raison de restrictions budgétaires. Les technologies TIC peuvent participer en partie au comblement d'écarts. Mais elles ne pourront résoudre tous les problèmes. Des solutions innovatrices doivent être recherchées par le biais d'une approche proactive. Il incombe aux régions rurales et de montagne de trouver des solutions innovatrices et adaptées aux utilisateurs, afin de construire leur propre avenir. Les politiques publiques pertinentes aux niveaux hiérarchiques divers doivent encourager cette quête de solutions afin de garantir un haut niveau de SIG dans toutes les régions.

Au cours du travail de PUSEMOR, il est apparu de plus en plus clairement que le problème des services d'intérêt général est souvent moins lié à la disponibilité de ces services qu'au faible recours à ces services. Ceci est en corrélation directe avec développement économique et social globaux des régions concernées, et plus particulièrement avec les attitudes adoptées par les utilisateurs potentiels. P. ex. si les habitants ont l'habitude d'acheter leurs produits dans les supermarchés des régions urbaines, ils ne les achèteront plus dans les épiceries locales. Les projets futurs ne doivent par conséquent pas uniquement se concentrer sur l'offre, mais encore plus sur la demande. Comment encourager une meilleure utilisation des services et des infrastructures déjà en place ? Des structures d'organisation collective et une participation transparente aux chaînes locales/régionales d'approvisionnement pourraient être des façons d'établir un rapport plus fort entre les clients et les services.

Des réseaux déjà en place, comme la Convention alpine, Arge Alpen Adria, Euromontana, ESPON etc. sont utiles pour la construction de nouveaux partenariats, comme cela a été le cas pour PUSEMOR. Ils peuvent servir de point de départ, sur lesquels il sera possible de construire sur la base de coopérations ou de contacts existants, afin de fonder de nouveaux partenariats.

Le partage du partenariat principal entre un partenaire principal financier et un partenaire principal technique a bien fonctionné. Regione Lombardia / IREALP fut responsable de la direction de l'EFRD et FOSD / SAB fut responsable de la direction technique. De plus, chaque partenaire fut responsable d'un lot technique.

Garantir un maximum d'autonomie aux partenaires s'est avéré être un facteur décisif pour l'élaboration et la réussite du projet. Les partenaires avaient la liberté de choisir leur champ d'intervention. Ils pouvaient ainsi développer les projets les plus en rapport aux besoins de leurs zones tests.

Un des objectifs principaux de PUSEMOR fut la réalisation de plusieurs projets pilotes. Cet objectif fut un des facteurs de réussite de PUSEMOR. Les zones tests ne participeront seulement dans de tels projets si elles peuvent en obtenir un gain réel pour leur temps et leur argent. Avec la réalisation de près de 30 projets pilotes, PUSEMOR a atteint cet objectif.

Références bibliographiques

PUSEMOR : *Rapports intermédiaires régionaux*, février 2006

PUSEMOR : *Rapport intermédiaire transnational*, novembre 2006

PUSEMOR : *Rapports sur l'avancement des travaux des projets pilotes*, février 2007

OCDE : *Le nouveau paradigme rural*, Paris, 2006

Bätzing et al. 1996: Städtische und ländliche Regionen in den Alpen. Bericht zur deutschen Landeskunde Nr. 70 / 2 (S. 479 – 502).

Bätzing W. et al. 1993: Der sozio-ökonomische Strukturwandel des Alpenraumes im 20. Jahrhundert. Geographica Bernensia P 26, Bern.

ARE Bundesamt für Raumentwicklung: Raumentwicklungsbericht Schweiz, Bern, 2005.
ARE: Monitoring Ländlicher Raum, Juni 2006.

Expert Group Alpine Space 2006: Prospective Study for the Alpine Space Interreg III B Programme (Executive Summary).

Pfefferkorn W. et al. 2005: Regional Development and Cultural Landscape Change in the Alps – Synthesis from REGALP-Project. Geographica Bernensia G 74, Bern.

Spiekermann Klaus 2006: Presentation on ESPON-Seminar “MONTESPON” from Sept. 2006 in Lucerne (s. www.espon.ch).

Hiess, Helmut et al. 2006, Aufrechterhaltung der Funktionsfähigkeit ländlicher Räume.

Dienstleistungen der Daseinsvorsorge und Regionale Governance. ÖROK

Schriftenreihe Nr. 171. Wien

SAB, Überblick über die rechtlichen Bestimmungen zur Grundversorgung in Deutschland, Frankreich, Italien, Österreich, der Schweiz und der EU, Bern, 2007.

Annexe

Annexe 1⁸ : Analyse sectorielle du cadre politique selon le pays Services postaux

Thème	UE	Autriche	France	Allemagne	Italie	Slovénie	Suisse
Degré d'ouverture du marché	Obligation de services universaux pour les lettres jusqu'à 50 g. Pleinement ouvert à partir de 2009.	Obligation de services universaux pour le courrier jusqu'à 2 kg et pour les colis jusqu'à 20 kg. Envois recommandés et assurés.	Obligation de services universaux pour le courrier jusqu'à 2 kg et pour les colis jusqu'à 20 kg. Catalogues et revues portant une adresse.	Obligation de services universaux pour les lettres jusqu'à 50 g. Pleinement ouvert à partir de 2008.	Obligation de services universaux pour le courrier jusqu'à 2 kg et pour les colis jusqu'à 20 kg. Envois recommandés et assurés.	Obligation de services universaux pour le courrier jusqu'à 2 kg et pour les colis jusqu'à 20 kg. Envois recommandés et assurés + articles pour les aveugles et les malvoyants.	Obligation de services universaux pour les lettres jusqu'à 100 g.
Opérateur en place		Österreichische Post	La Poste	Deutsche Post AG, pleinement privatisée	Posta Italiana	Pošta Slovenije	Die Post, entreprise d'État
Contenu des services universaux	Plus de tarifs unitaires à partir de 2009 (avec des exceptions nationales)	Distribution du courrier au moins 5 jours par semaine, au minimum 20 heures.	Distribution du courrier 6 jours par semaine.	Distribution du courrier 6 jours par semaine.	Distribution du courrier au moins 5 jours par semaine.	Distribution du courrier au moins 5 jours par semaine.	Distribution du courrier au moins 5 jours par semaine.
Contenu des services postaux réservés	Nuls à partir de 2009.	Lettres jusqu'à 50 g.	Lettres jusqu'à 50 g.	Lettres jusqu'à 50 g.	Lettres jusqu'à 50 g, y compris le service postal rapide.	Lettres jusqu'à 50 g.	Lettres jusqu'à 100 g.
Bureaux postaux	Régulation de l'accès au réseau déléguée aux états membres.	Obligation d'un concept de bureaux postaux devant être approuvé chaque année par l'autorité régulatrice. Fermeture des bureaux postaux seulement si un remplacement est assuré. Obligation de dialoguer avec les municipalités. Consignes pour les boîtes aux lettres.	□90 % de la population de chaque département doit avoir un bureau de poste à 5 km et à 20 min en voiture.	Aucune prescription particulière.	Un nombre « adéquat » de point d'accès = aucune prescription particulière.	Obligation pour les bureaux de poste dans l'ensemble du pays. Garantie d'accès dans l'ensemble du pays.	Obligation pour les bureaux de poste dans l'ensemble du pays. Obligation de dialogue avec les municipalités concernées. Mention particulière des services à domicile.

8 Source : SAB, « Überblick über die rechtlichen Bestimmungen zur Grundversorgung in Deutschland, Frankreich, Italien, Österreich, der Schweiz und der EU », Februar 2007

Et <http://www.bundesnetzagentur.de>; <http://ris.bka.gv.at/>; <http://www.parlamento.it>; <http://legifrance.gouv.fr>;

Thème	UE	Autriche	France	Allemagne	Italie	Slovénie	Suisse
Moyens d'exécution		Dérogation pour le service universel	Licence pour tous les fournisseurs de services. 4 types de licences.	Licence pour tous les fournisseurs de services. Obligation d'un ou plusieurs fournisseurs de services de fournir les services universaux en cas de défaillance du le marché.	Licence pour tous les fournisseurs de services, dans le cadre de la clause des services universaux		
Mécanismes financiers	Choix entre plusieurs options : fonds d'indemnisation, aide d'État, ou appel d'offre publique.	Aucune prescription	Fonds d'indemnisation. Les fournisseurs de services doivent payer une certaine somme, relative à leur chiffre d'affaires. La Poste ne paie pas de TVA.	Possibilité d'indemnisation des coûts non couverts.	Fonds d'indemnisation géré par le ministère.	Fonds d'indemnisation. Les fournisseurs de services doivent verser une certaine somme à l'Agence pour leurs services postaux.	Possibilité d'indemnisation pour les coûts non couverts. Interdiction de subventions croisées. La subvention doit être versée par les autres fournisseurs de services au-delà d'un chiffre d'affaires minimum.
Autorité régulatrice	Position plus forte des autorités régulatrices. Séparation stricte des Ministères. Coopération internationale plus forte.	Position modérée à forte, à travers l'approbation du concept de service universel.	Position forte. L'autorité peut influencer le processus législatif, a un mécanisme de sanctions, etc.	Position forte, autorité régulatrice unitaire.	Position forte. Ministère = autorité régulatrice.	Position forte. L'autorité peut influencer le processus législatif, a un mécanisme de sanctions.	Position modérée.

Commentaires

À part dans le secteur des télécommunications, les consignes particulières du marché postal sont très variées d'un pays à l'autre. Elles sont un reflet du processus historique et du processus d'ouverture du marché. Ceci est plus particulièrement le cas pour les consignes relatives aux bureaux de poste. L'Autriche et la Suisse font très attention à ce domaine, alors que l'Allemagne et l'Italie n'y prêtent pas attention. L'Autriche est le seul

New needs and innovative strategies

pays à porter une attention particulière aux boîtes aux lettres.

L'UE offre plusieurs options pour le financement des services universaux. Il n'est donc pas étonnant que les pays appliquent des solutions différentes.

Il est toutefois intéressant de noter que certains pays interdisent les subventions croisées (Suisse), tandis que d'autres les permettent (Italie).

La France et la Suisse exonèrent leurs usagers de TVA. Ceci est une approche intéressante en termes financiers.

La position de l'autorité régulatrice diffère d'un pays à l'autre. L'UE recherche une position plus forte avec une séparation claire entre les gouvernements nationaux et une coopération internationale plus solide.

Recommandations

1. Introduction de consignes relatives aux bureaux de poste dans le cadre juridique national. Le niveau minimal de points d'accès devra être fixé par la loi ou les consignes. La question des boîtes aux lettres devra aussi être adressée, étant donné que ceci sera un thème futur. Le dialogue avec les municipalités et/ou les régions dans le cas de la fermeture des bureaux de poste devra aussi être intégré au cadre juridique national.
2. La proposition de la Commission d'abandonner l'idée de base des tarifs unitaires devrait être rejetée.
3. Évaluation de la possibilité d'une exonération des fournisseurs de services universels de la TVA.
4. Mise en valeur d'une utilisation multifonctionnelle : Faciliter l'installation de points d'accès aux services postaux dans les commerces, les bureaux municipaux, etc. ; évaluer quelles nuisances éventuelles pourraient en découler.

Télécommunications

Thème	UE	Autriche	France	Allemagne	Italie	Slovénie	Suisse
Degré d'ouverture du marché	Pleinement ouvert	Pleinement ouvert	Pleinement ouvert	Pleinement ouvert	Pleinement ouvert	Pleinement ouvert	Pleinement ouvert, le gouvernement détient 54,1 % des actions de Swisscom.
Contenu des SIG	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au réseau des télécoms • Accès aux répertoires des téléphones publics • Accès au service des renseignements publics • Téléphones portables sur tout le territoire • Accès aux services d'urgences • Services aux personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au réseau des télécoms • Accès aux répertoires des téléphones publics • Accès au service des renseignements publics • Téléphones portables sur tout le territoire • Accès aux services d'urgences • Accès Internet efficace 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au réseau des télécoms • Accès aux répertoires des téléphones publics • Accès au service des renseignements publics • Téléphones portables sur tout le territoire • Accès aux services d'urgences • Services aux personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au réseau des télécoms • Accès aux répertoires des téléphones publics • Accès au service des renseignements publics • Téléphones portables sur tout le territoire • Accès aux services d'urgences 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au réseau des télécoms • Accès aux répertoires des téléphones publics • Accès au service des renseignements publics • Téléphones portables sur tout le territoire • Accès aux services d'urgences • Services aux personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au réseau des télécoms • Accès aux répertoires des téléphones publics • Accès au service des renseignements publics • Téléphones portables sur tout le territoire • Accès aux services d'urgences • Services aux personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au réseau des télécoms • Accès aux répertoires des téléphones publics • Accès au service des renseignements publics • Téléphones portables sur tout le territoire • Accès aux services d'urgences • Services aux personnes handicapées • Accès au haut-débit
Moyens d'exécution	Concessions ou notifications	Obligation de faire des appels d'offres publiques tous les 10 ans. Sinon, obligation d'un fournisseur de services.	Appels d'offres publiques. Sinon, obligation d'un ou de plusieurs fournisseurs de services.	1ère priorité : le marché, 2ème priorité : les appels d'offres publiques, obligation d'un ou de plusieurs fournisseurs d'accès.		Obligation de faire des appels d'offres publiques tous les 5 ans pour un ou plusieurs fournisseurs de services. Sinon, obligation de l'un d'entre eux.	Obligation de faire des appels d'offres publiques tous les 7 ans. Sinon, obligation d'un fournisseur de services.
Mécanismes financiers	Mécanisme ou fonds d'indemnisation.	Indemnisation des coûts non-couverts financée par une taxe devant être payée par les autres fournisseurs de services.	Fonds financé par tous les fournisseurs de services.	Indemnisation des coûts non-couverts financée par une taxe devant être payée par les autres fournisseurs de services.	Indemnisation des coûts non-couverts financée par une taxe devant être payée par les autres fournisseurs de services.	Fonds financé par tous les fournisseurs de services.	Indemnisation des coûts non-couverts financée par une taxe devant être payée par les autres fournisseurs de services.

Thème	UE	Autriche	France	Allemagne	Italie	Slovénie	Suisse
Dégroupage de l'accès à la boucle locale	Dégroupage total	Accès total au réseau de l'utilisateur mais pas au réseau à haut débit		Dégroupage total			Accès total au réseau de l'utilisateur, dégroupage de l'accès au train de bits rapide limité à quatre ans.
Règlements		Position modérée. Aucun système de concessions, notification seule.	Position modérée. Aucun système de concessions, notification seule. Autorité subordonnée au ministère.	Position forte, autorité régulatrice unitaire.		Position forte, autorité régulatrice unitaire	Position forte. Obligation de concessions. L'autorité joue un rôle crucial dans le processus législatif.

Commentaires

La directive 96/19/EC de l'UE a mené à l'ouverture du secteur des télécommunications dans les états membres et a aussi influencé le processus en Suisse. Dans tous les pays, le marché des télécoms est totalement ouvert.

Les obligations SIG sont en général identiques dans tous les pays. Seules l'Autriche et la Suisse prévoient des obligations pour l'accès à l'Internet.

En 2005, la commission européenne a effectué une consultation publique sur les services de télécommunications. La question de l'intégration de l'accès au haut débit dans le contenu des SIG a été levée.

La question n'a pas rencontré une approbation suffisante et fut rejetée. En Suisse, l'accès au haut débit fait partie de l'obligation des SIG à partir de 2007.

La position des autorités régulatrices est forte en Allemagne et en Suisse. Elle est modérée ou faible dans les autres pays, où il n'existe parfois même aucun système de concessions, mais seulement de notifications. Les mécanismes de sanctions diffèrent d'un pays à l'autre.

Recommandations

1. Intégrer l'accès au haut débit dans le contenu des SIG au niveau des états membres. Les organisations nationales et régionales de lobbying peuvent beaucoup accomplir à cet égard, comme il a été démontré en Suisse.

2. Faire valoir le pouvoir des autorités régulatrices, particulièrement en ce qui concerne l'imposition de l'obligation de SIG.

Marché de l'électricité

Thème	UE	Autriche	France	Allemagne	Italie	Slovénie	Suisse
Degré d'ouverture du marché	Totalement ouvert depuis le 1er janvier 2007.	Totalement ouvert.	Partiellement ouvert, dégroupage des fournisseurs desservant plus de 100 000 clients jusqu'au 1er juillet 2007. EDF reste contrôlée par l'État. EDF contrôle 95 % des parts de marché.	Partiellement ouvert, dégroupage des fournisseurs desservant plus de 100 000 clients jusqu'au 1er juillet 2007.	Partiellement ouvert. La part de marché n'est encore dégroupée.	Partiellement ouvert. Pas disponible pour tous les foyers (jusqu'au 1er juillet 2007).	Fermé. Ouverture en deux phases à partir de 2008.
Contenu des SIG	Engagement plus ferme aux SIG et une pression plus forte sur les états membres pour la fourniture de ces SIG.	Obligation de desservir tous les consommateurs, sans exception.	Obligation de desservir tous les consommateurs, sans exception.	Obligation de desservir tous les consommateurs, exceptions permises si économiquement justifiées.	Obligation de desservir tous les consommateurs compris dans la part de marché fermée.	Obligation de desservir tous les consommateurs compris dans la zone de concession.	Obligation de desservir tous les consommateurs compris dans les zones d'habitation ayant de l'électricité. Tarif unitaire dans la zone desservie.
Dispositions spéciales pour les habitants des régions périphériques		Aucune		Aucune	Mesures particulières du gouvernement national dans les régions en difficulté pour stimuler la fourniture en électricité.	Aucune	Oui, mais déléguées aux cantons.

Thème	UE	Autriche	France	Allemagne	Italie	Slovénie	Suisse
Rôle des acteurs		Les SIG incombent aux fournisseurs locaux / régionaux.	Les SIG sont entièrement délégués à EDF.	Les SIG incombent aux fournisseurs locaux / régionaux et aux opérateurs de réseaux. Le gouvernement fédéral peut fixer les tarifs. Si les SIG sont en danger, le gouvernement fédéral peut faire un appel d'offre publique.	Subsidiarité : Nationale : réseau national, mesures pour clients sans électricité ; Régionale : provisions pour la fourniture en électricité et les normes.	National : opérateur de réseau –ELES Régional : fournisseurs pour l'électricité à tous les clients.	Subsidiarité. Les cantons délimitent la zone de fourniture en énergie. Les fournisseurs d'énergie locaux / régionaux doivent fournir l'énergie à tous les foyers. L'opérateur de réseau national est responsable de la planification à long terme. La Confédération peut intervenir en cas de pénurie. P. ex. la possibilité d'appels d'offres publiques.
Position des règlements	Position plus forte des régulateurs nationaux et coopération internationale plus ferme.	Faible. Les Länder ont une influence puissante.	Faible. Délimitation incertaine des compétences vis-à-vis du gouvernement.	Position modérée, autorité de réglementation unitaire.	Position forte, comprenant l'imposition de tarifs et de normes pour la fourniture en électricité.	Position plus forte du régulateur national.	Modérée. Dépendance importante à l'autorégulation du marché.
Énergies renouvelables		Position forte. Objectif de 4 % d'énergies renouvelables d'ici la fin 2007. Fonds de promotion des Länder.		Position forte, concentration sur les nouvelles énergies renouvelables.	L'intérêt pour ce sujet est en croissance au niveau national et régional. Participation pertinente du secteur privé pour trouver de nouvelles solutions pour la fourniture en énergie.	Position forte. L'énergie de sources renouvelables représente 11,7 % pour la consommation d'énergie primaire.	Position fortement renforcée par des programmes spéciaux.

Commentaires

Le processus de libéralisation totale est encore en cours en Europe. D'ici 2008, le marché sera totalement ouvert dans les pays membres de l'UE couverts.

La Suisse ouvrira partiellement son marché en 2008.

Les prescriptions sur les SIG dans le secteur de l'électricité diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. L'Italie et la Suisse fondent leurs actions sur le principe de la subsidiarité. En Autriche, les Länder jouent un rôle important. En Allemagne, le gouvernement ne joue pas un rôle important, et laisse la fourniture des SIG au marché. Chaque pays porte un intérêt considérable aux énergies

renouvelables. Les mesures concrètes diffèrent beaucoup. P. ex., l'hydro-énergie n'est pas une priorité en Allemagne, alors qu'elle l'est en Autriche ou en Suisse.

Recommandations

1. Clarifier le contenu des SIG
2. Clarifier la fourniture des consommateurs vivant en dehors des régions d'habitation.
3. Renforcer le rôle de l'autorité régulatrice lorsque c'est pertinent.
4. Renforcer le rôle des énergies renouvelables (énergie hydraulique, biomasse, énergie solaire, éoliennes, etc.) dans la législation, étant donné qu'elles représentent une ressource importante pour les régions rurales et de montagne.

Thème	UE	Autriche	France	Allemagne	Italie	Slovénie	Suisse
Degré d'ouverture du marché	Accès gratuit pour le trafic des voyageurs à grande distance et pour le transport de marchandises.						Accès gratuit pour le trafic des voyageurs à grande distance et pour le transport de marchandises.
Contenu des SIG	Aucun		Délégué aux régions.	Aucun au niveau fédéral.	Délégué aux régions. Quelques critères généraux fixés au niveau national (p. ex. accès aux administrations publiques, réduction des émissions des écoles, etc.)		Chaque collectivité ayant au moins 100 habitants doit être desservie par les transports publics. Les cantons peuvent fixer un niveau plus élevé.
Mécanismes financiers		Principe d'appels d'offres et de passation de commandes. Position forte de l'Österreichische Bundesbahnen, y compris les bus.	Délégués aux régions. Contrats de programmes entre les régions et le gouvernement national.	Principe d'appels d'offres et de passation de commandes.	Contrats de programmes entre les régions et le gouvernement national. Chaque région doit établir un fonds pour financer les SIG.		Principe d'appels d'offres et de passation de commandes. Compensation financière par le gouvernement fédéral, les cantons et les municipalités.

Thème	UE	Autriche	France	Allemagne	Italie	Slovénie	Suisse
Rôle des acteurs		Le gouvernement gère les transports publics au niveau national pour plusieurs années. Les Länder et les municipalités gèrent et financent les transports régionaux.	Les régions sont les acteurs principaux.	Les Bundesländer et les municipalités gèrent et financent les transports publics. Le gouvernement fédéral peut payer des contributions allant jusqu'à 75 %.	National : transports publics au-delà des frontières et interrégionaux. Les transports publics régionaux sont entièrement délégués aux régions et aux provinces. Les régions élaborent des contrats de programmes avec les gouvernements nationaux et reçoivent des subventions basées sur ceux-ci pour leur opération et les investissements.		Les cantons et les municipalités gèrent les transports régionaux. Compensation du gouvernement fédéral de 69 %.
Réglementation				Réglementation unitaire			Le ministère fédéral est l'autorité régulatrice ; en même temps, pas de réglementation indépendante.

Commentaires

Parmi les quatre sujets (services postaux, télécommunications, électricité et transports publics), les transports publics représentent le sujet le plus décentralisé.

Parmi tous les pays membres de l'UE, le niveau régional ou des Länder est celui qui a généralement la responsabilité des transports publics. Ce niveau reçoit normalement des financements supplémentaires du niveau national. La fourniture en transports se fait par appel d'offres publics. Dans la plupart des pays, les opérateurs nationaux jouent un rôle important dans la fourniture de ces services. Cette approche décentralisée mène à plusieurs problèmes : il n'existe aucune norme pour définir les services publics. Les horaires de trains ou d'autocars ne sont parfois pas synchronisés. Un horaire synchronisé, comme il en existe en Suisse, fait défaut dans la plupart des pays. Ceci peut mener à de longues périodes d'attente et à de grandes disparités dans la qualité des transports, entraînant un effet négatif sur l'attractivité des transports publics. En France, par exemple, les voies ferrées à grande vitesse sont très attractives. Mais trop souvent, les transports locaux ne servent que les élèves et les étudiants. Il n'existe aucun réseau conjugué entre les transports régionaux et à grande distance. Ceci entraîne souvent une répartition modale : Le transport en voiture jusqu'au prochain point d'accès aux trains à grande vitesse, puis changement de train.

Le principe d'appel d'offres et de passation de commandes est désormais bien en place et fonctionne bien. Cependant, il existe un manque de coordination dans le processus d'appel d'offres, étant donné que les organismes territoriaux ne recherchent souvent pas la coordination avec d'autres organismes territoriaux.

Le rôle des autorités régulatrices n'est pas clair.

Recommandations

1. Fixer des normes minimales pour les transports publics au niveau national.
2. Créer des calendriers séquentiels
3. Coordonner la procédure d'appel d'offres des régions et des municipalités au niveau supérieur, afin d'éviter toute friction.
4. Clarifier le rôle des autorités régulatrices
5. Promouvoir des modèles de transports flexibles et orientés sur la demande, éliminer les obstacles juridiques et liés à des questions d'assurance de tels modèles.

Annexe 2 : Liste des personnes ayant participé à PUSEMOR (Les contacts PUSEMOR dans chaque pays partenaire sont en caractères gras)

Pays	Institution	Nom	Prénom	Adresse électronique	Téléphone	Rôle dans le projet PUSEMOR
Slo	BSC Business Support Centre Kranj L.t.d./ Poslovno podporni center d.o.o. Kranj	Zupan	Slavka	slavka.zupan@bsc-kranj.si	+386 (0)4 28 17 230	Chef de projet
	BSC Business Support Centre Kranj L.t.d./ BSC Poslovno podporni center d.o.o. Kranj	Špehar	Barbara	barbara.spehar@bsc-kranj.si	+386 (0)4 28 17 230	Coordinatrice
	BSC Business Support Centre Kranj L.t.d./ BSC Poslovno podporni center d.o.o. Kranj	Bogo	Filipič	bogo.filipic@bsc-kranj.si	+386 (0)4 28 17 230	Conseiller
	Institut d'aménagement territorial de la République de Slovénie/ Urbanistični inštitut RS	Černic Mali	Barbara	barbara.cernic@uirs.si	+386 (0)1 42 01 300	Conseillère
	Agence pour le développement Sora/ Razvojna agencija Sora d.o.o.	Lotrič	Jerneja	jerneja.lotric@ra-sora.si	+386 (0)4 50 60 224	Conseillère
	Collectivité locale de Kokra/ Krajevna skupnost Kokra	Bergant	Stanislav	stane.bergant@haflinger.si	+386 (0)40 626 249	Projet pilote (Kokra)
	Collectivité locale de Podblica/ Krajevna skupnost Podblica	Bertoncelj	Filip	filip.bertoncelj@iskra-mehanizmi.si	+386 (0)41 367 047	Projet pilote (Podblica)
	École primaire rurale de Podblica	Kordež	Anica		+386 (0)4 25 03 618	Projet pilote (Podblica)
	Municipalité de la ville de Kranj/ Mestna občina	Kocijančič	Tatjana	tatjana.kocijancic@kranj.si	+386 (0)4 23 73 221	Projet pilote (Podblica)
	Municipalité de Gorenja vas- Poljane	Bogataj	Barbara	barbara.bogataj@obcina-gvp.si	+386 (0)4 51 83 124	Projet pilote Lucine
	Municipalité de Železniki/ občina Železniki	Štibelj	Valerija	valerija.stibelj@obcina.zelezniki.si	+386 (0)4 50 00 023	Projet pilote Sorica et Davča
	Association sportive de Sorica/Športno društvo Sorica	Pintar	Primož		+386 (0)41 521 138	Projet pilote Sorica
	Collectivité locale de Sorica Krajevna skupnost	Jensterle	Boris		+386 (0)31 641 517	Projet pilote Sorica
	Association touristique de Davča/ Turistično društvo	Zdenka	Kejžar	info@davca.si	+386 (0)31 299 768	Projet pilote Davča

Pays	Institution	Nom	Prénom	Adresse électronique	Téléphone	Rôle dans le projet PUSEMOR	
Ch	Centre suisse pour les régions de montagne (SAB)	Egger	Thomas	info@sab.ch	+41 31 382 10 10	Partenaire principal	
	Centre suisse pour les régions de montagne (SAB)	Petite	Geneviève	info@sab.ch	+41 31 382 10 10	Directrice du projet	
	Centre suisse pour les régions de montagne (SAB)	Stalder	Ueli	info@sab.ch	+41 31 382 10 10	Directrice du projet	
	Association pour le développement du Nord vaudois	Leu	Christine	c.leu@adnv.ch	+41 24 425 55 21	Directrice du projet du Nord vaudois	
	Association pour le district d'Aigle	Fattebert	André	arda@chablais.ch	+41 24 466 37 24	Directeur du projet du Chablais vaudois	
	Bergregion Obersimmental-Saenenland	Grünig	Andreas		+41 31 382 10 10	Directeur du projet d'Obersimmental-Saenenland	
	Bureau fédérale pour l'aménagement territorial (ARE)	Rumley	Pierre-Alain			+41 (0)31 322 40 60	Partenaire principal
		Jost	Silvia			+41 (0)31 322 40 60	Partenaire principale
		Schmid	Peter			+41 (0)31 322 40 60	Partenaire principal
	Generalsekretariat UVEK	Vasella	Guido			+41 (0)31 322 55 12	Membre du groupe consultatif
	Canton du Tessin	Wild	Valesco	Valesco.wild@ti.ch			Directeur du projet
		Cereda	Manuel	Manuel.cereda@ti.ch			Directeur du projet
		Bossi	Fabio	fabio.bossi@ti.ch		+41 91 814 35 41	Conseiller externe
	SEREC	Solari	Cristina				Rens.généraux
		Valtulini	Marialuce	info@valledimuggio.ch		+41 91 682 20 16	Interview
		Cereghetti	Nemesio			+41 91 684 12 43	Interview
	Regione Valle di Muggio Val Mara e Salorino	Piffaretti	Marco	info@protoscar.ch		+41 91 649 60 60	Rens. Généraux
		Piattini	Corrado	piattini@vallidilugano.ch		+41 91 943 12 26	Interview
		Maag	Roberto	rudolf.maag@smile.ch		+41 91 945 49 13	Interview
		Scerpella	Gianfranco			+41 91 946 16 47	Interview
		Scerpella	Aurelio	cancelleria_medeglia@bluewin.ch		+41 91 946 16 55	Interview
		Borra	Renato	cancelleria_medeglia@bluewin.ch		+41 91 946 16 55	Interview
	Regione Valli di Lugano	Canonica	Iris	bidogno@bluewin.ch		+41 91 943 23 04	Interview
Tognini		Ferruccio	Municipio@Cresciano.ch		+41 91 863 12 75	Interview	
Ferrari		Massimo	massimo.ferrari@bonalumi-ferrari.ch			Interview	
Regione Tre Valli	Zanni	Dario	info@regionetrevalli.ch			Rens. généraux	

PUSEMOR

New needs and innovative strategies

Pays	Institution	Nom	Prénom	Adresse électronique	Téléphone	Rôle dans le projet PUSEMOR
A-Tyrol	Landesregierung	Hosp	Anna	anna.hosp@tirol.gv.at		Directeur du projet
	AdTLR Raumordnung-Statistik	Riedl	Manfred	Manfred.riedl@tirol.gv.at		Groupe du projet Tyrol
	Daten-Verarbeitung-Tirol	Schuchter	Robert	r.schuchter@tirol.gv.at		Gpe. du projet Tyrol
	AdTLR Bodenordnung	Juen	Nikolaus	n.juen@tirol.gv.at		Gpe. du projet Tyrol
	SOGIS	Panosch	Beate	beate.panosch@uibk.ac.at		Gpe. du projet Tyrol
	WVT	Angerer	Jörg	j.angerer@tirol.gv.at		Gpe. du projet Tyrol
	AdTLR Raumordnung-Statistik	Unterberger	Michael	m.unterberger@tirol.gv.at		Gpe. du projet Tyrol
	Kufgem	Grießer	Jochl	griesser@kufgem.at		Gpe. du projet Tyrol
	Zukunftsstiftung	Berhnard	Johanna	johanna.bernhardt@zukunftstif		Gpe. du projet Tyrol
	AdTLR Soziales	Logar	Peter	p.logar@tirol.gv.at		Gpe. du projet Tyrol
	AdTLR Verkehrsplanung	Allinger-Csollich	Ekkehard	e.allinger-csollich@tirol.gv.at	04852 / 72820-571	Project group Osttirol (PGOT)
	RMO	Veider	Friedrich	f.veider@rmo.at	0676/3355523	PGOT
	Landesabgeordnete	Blanik	Elisabeth	elisabeth.blanik@aon.at	064-39 53 491	PGOT
	Landesabgeordnete	Brugger	Josef	sepp.brugger@gruene.at	04852 / 62039	PGOT
	Landesabgeordnete	Greiderer	Elisabeth	info@elisabeth-greiderer.at	04852 / 64007	PGOT
	Gemeinde Thurn	Kollnig	Reinhold	gemeinde-thurn@aon.at	04872 / 5346	PGOT
	Gemeinde Hopfgarten	Hopfgartner	Franz	gde.hopfgarten@aon.at	04852/68568	PGOT
	Vermessungsbüro Neumayr	Neumayr	Rudolf	neumayr@zt-gis.at	04846 / 6507	PGOT
	Erwachsenenschule	Schneider	Helmut	direktion@vs-sillian.tsn.at	04852 / 62013	PGOT
	Koordinator -Equal	Ziegler-Duregger	Elisabeth	ziegler-duregger@aon.at	04852/63486	PGOT
	GF Mechatronik Cluster Tirol	Oberwalder	Martin	mechatronik-tirol@aon.at	04843 / 5520	PGOT
	Villgrater Natur Produkte	Schett	Josef	villgraternatur@tirol.com	04853/280	PGOT
	Technikzentrum Ainet	Unterweger	Karl	Karl.Unterweger@1A-DLE.de	0590905-3510	PGOT
	WKA -Bezirksstelle Lienz	Lobenwein	Reinhard	reinhard.lobenwein@wktiro.at	04852 / 62333/17	PGOT
	BLK	Brugger	Rainer	bk-lienz@lk-tirol.at	04852 / 6633-0	PGOT
	BH Lienz	Wöll	Paul	bh.lienz@tirol.gv.at		PP "Internet für alle"
		Auer	Josef			PP "Internet für alle"
	Regionsmanagement Osttirol	Brunner	Helene			PP "Internet für alle"
		Draschl	Leonhard			PP "Internet für alle"
	Gemeinde	Kofler	Gottfried			PP "Internet für alle"
		Lanser	Emmerich			PP "Internet für alle"
		Lugger	Margit			PP "Internet für alle"
	Tiroler Bildungsservice	Peuckert	Stephan			PP "Internet für alle"
		Reider	Brigitte			PP "Internet für alle"
	Gemeinde	Scherer	Matthias			PP "Internet für alle"
	Gemeinde	Schneider	Josef			PP "Internet für alle"
		Strasser	Andreas			PP "Internet für alle"
		Wurzer	Josef			PP "Internet für alle"
		Znopp	Josef			PP "Internet für alle"
		Bachmann	Willi			PP "Internet für alle"

PUSEMOR

New needs and innovative strategies

Pays	Institution	Nom	Prénom	Adresse électronique	Téléphone	Rôle dans le projet PUSEMOR
A Tirol	Holzweg	Holz	Christoph	christoph.holz@holzweg.com	0699 174074-01	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Holzweg	Kirchmair	Claudia	claudia.kirchmair@holzweg.com	0699 174074-04	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Tirol-Cunsult	Huber	Gerhard	g.huber@tirol-cunsult.at	0664 35 55 801	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Tirol-Cunsult	Huber	HansRudolf	office@tirol-cunsult.ata	0664 90 58 604	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Gemeinde Hopfgarten	Hopfgarten	Franz	göe.hopfgarten.bgm@defnet.at	(4872) 5346	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Gemeinde St. Jakob	Jesacher	Hubert	gemeinde@stjakob.at	0676 5570986	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Gemeinde St. Veit	Monitzer	Vitus	gemeinde.st-veit@aon.at	4879 312	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Raika Defereggental	Blassnig	Berthold	berthold@rbd.at	4873 6340-15	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Netzdienste Defereggental	Kleinlercher	Markus	office@defnet.at	0650 4198381	PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Gemeinde Hopfgarten	Veider	Helmut	göe.hopfgarten.veider@defnet.at		PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Gemeinde St. Veit	Stemberger	Ottilie	gemeinde.st-veit@aon.at		PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Gemeinde St. Jakob	Erlsbacher	Hannes	gemeinde@stjakob.at		PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
		Veider	Lilli			PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Gemeinde Hopfgarten	Ploner	Josef			PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
		Troger	Margit			PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	Gemeinde Hopfgarten	Stemberger	Hermann	hermann@defnet.at		PP "COR. INTERNET PORTAL DEFEREGGEN"
	BezirkslandwirtschaftskammerLienz	Diemling	Martin	martin.diemling@lk-tirol.at	059292-2600	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	Kompetenznetzwerk Gesundheit Osttirol	Gritzer	Manuela	info@gesundheit-osttirol.at	04852/90917	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	LLA-Lienz	Hanser	Alfred	a.hanser@tsn.at	04852 650 55-10	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	Gasthof Strumerhof	Holzer	Anna	strumerhof@utanet.at	04875 6310	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	Stadtmarkt Lienz	Januschke	Oskar	o.januschke@stadt-lienz.at	04852/600-204	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
		Kaliwoda	Julia	julia_kaliwoda@hotmail.com		PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	BOKU Wien	Leitner	Heidrun	heidrun.leitner@boku.ac.at		PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	MICADO-WEB-Solution	Ortner	Martin	martin.ortner@micado-web.at	04852/73646	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	Pirkner PR	Pirkner	Gerhard	gerhard@pirkner.at	04852 700 500	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	Villgrater Natur	Schett	Josef	josef.schett@villgraternatur.at	04843 5520	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	EBS-Software	Schneeberger	Michael	info@ebs-software.at		PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	Kinderhotel Replerhof	Unterwurzacher	Birgit	info@replerhof.at	04877 6345	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	BOKU Wien	Vogl	Christian	christian.vogl@boku.ac.at		PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD
	BOKU Wien	Vogl-Lukasser	Brigitte	brigitte.vogl@lukasser@boku.ac.at	0664/9153023	PP INTERNETPLATFORM REGIONAL FOOD

Pays	Institution	Nom	Prénom	Adresse électronique	Téléphone	Rôle dans le projet PUSEMOR
A Carin- thia	Office of the Carinthian Government - Spatialplanning	Fercher	Peter	peter.fercher@ktn.gv.at	+43 (0)50 536 32001	
	Office of the Carinthian Government - Spatialplanning	Rakobitsch	Kurt	kurt.rakobitsch@ktn.gv.at	+43 (0)50 536 32061	Project manager
	Office of the Carinthian Government - Spatialplanning	Doiber	Birgit	birgit.doiber@ktn.gv.at	+43 (0)50 536 32062	
	Carinthian Institutit for spatial planning	Veratschnig	Sonja	sonja.veratschnig@ktn.gv.at	+43 (0)50 536 32069	
	Alise	Janeschitz	Elisabeth	elisabeth.janeschitz@ktn.gv.at	+43 (0)50 536 30331	
	Youth.Enterprises.Future	Neuhold	Uwe	uwe.neuhold@verdandi.at	+43 (0)463 50 80 88	
	Village Services	Altenmarkter - Fritzer	Eva	projekt@fs-drauhofen.ksn.at	+43 (0)650 423 06 37	
	Rosinak & Partner	Favry	Eva	favry@rosinak.at	+43 (0)1 544 07 07-56	External consultant
Rosinak & Partner	Pfefferkorn	Wolfgang	pefferkorn@rosinak.at	+43 (0)1 544 07 07-37		
F	Conseil régional de Franche-Comté	Parrenin	Joseph		+33 3 81 61 61 61	Project manager
	Conseil régional de Franche-Comté	Fournier	Michel	michel.fournier@cr-franchecomte.fr	+33 3 81 61 61 92	Project manager
	Conseil régional de Franche-Comté	Aubert	Blandine	blandine.aubert@cr-franchecomte.fr	+33 3 81 61 62 05	Project manager
	Conseil régional de Franche-Comté	Farret	Laure	laure.farret@cr-franchecomte.fr	+33 3 81 61 64 73	Advisory group
	Université de Franche-Comté	Bérion	Pascal	pascal.berion@univ-fcomte.fr	+33 3 81 66 54 07	Project manager Pays Horloger
	Syndicat mixte du Pays Horloger	Genevard	Annie		+33 3 81 68 53 32	Project manager Pays Horloger
	Syndicat mixte du Pays Horloger	Laurent	Marie	pays-horloger@wanadoo.fr	+33 3 81 68 53 32	Projet manager Pays Haut-Jura
	Syndicat mixte du pays du Haut-Jura	Nast	Jean-Gabriel		+33 3 84 34 12 30	Projet manager Pays Haut-Jura
	Syndicat mixte du pays du Haut-Jura	Garnaud	Karelle	k.garnaud@parc-haut-jura.fr	+33 3 84 34 12 55	Projet manager Pays Haut-Jura
	Syndicat mixte du pays du Haut-Jura	Mareschal	Louis-Pierre	lp.mareschal@parc-haut-jura.fr	+33 3 84 34 12 30	Projet manager Pays Haut-Jura
	Communauté de communes de la station des Rousses	Richard	Laurent	cc-les-rousses@wanadoo.fr	+33 3 84 60 52 60	Member of Pusemor regional Committee
	Commissariat à l'aménagement du massif du Jura	Cothenet	Michel	michel.cothenet@diact.gouv.fr	+33 3 81 80 48 48	Member of Pusemor regional committee
	Direction Régionale de l'Equipement	Compagne	Jean	Jean.Compagne@equipement.gouv.fr	+33 3 81 65 61 84	
	Préfecture de région Rhône-Alpes	Paris	Céline	celine.paris@rhonealpes.pref.gouv.fr	+33 4 72 59 40 48	
I	GAL Appennino Genovese	Bacigalupo	Marisa	info@appenninogenovese.it	+39 010 8683242	Project manager
	GAL Appennino Genovese	Rollando	Angela	a.rollando@appenninogenovese.it	+39 010 8683242	Coordinator
	Comunità Montana Fontanabuona	Mittarotonda	Domenico	cmfsegretariogenerale@tin.it	+39 0185 97181	Person in charge of pilot project
	Comunità Montana Alta Valle Scrivia	Bagnasco	Marco	presidente@altavallescrivia.net	+39 010 9640211	Person in charge of pilot project
	Comunità Montana Valli Aveto, Graveglia e Sturla	Repetto	Danilo	info@comunitamontana.avetogravegliasturla.ge.it	+39 0185 340120	Person in charge of pilot project
	Regione Lombardia-GD Industry, SMEs and Cooperation	Lotterberger	Federico	federico_lotterberger@regione.lombardia.it	+39 02 6765 1	ERDF Lead partner
	Regione Lombardia-GD Industry, SMEs and Cooperation	Toscani	Sergio	sergio_toscani@regione.lombardia.it	+39 02 6765 1	ERDF Lead partner
	Regione Lombardia-GD Industry, SMEs and Cooperation	Piazza	Annarita	annarita_piazza@regione.lombardia.it	+39 02 6765 1	Pusemor project manager
	Irealp	Novembre	Claudio	claudio.novembre@irealp.it	+39 02 6797161	General director
	Irealp	Palamini	Cristina	crsitina.palamini@irealp.it	+39 02 6797161	Irealp projects coordinator
	Irealp	Canti	Francesca	canti.francesca@irealp.it	+39 02 6797161	Irealp Pusemor project manager
	Irealp	Callegari	Nadia	nadia.callegari@irealp.it	+39 02 6797161	Irealp Pusemor financial manager
	Irealp	Grimaldi	Luca	luca.grimaldi@irealp.it	+39 02 6797161	Irealp assistant in pilot projects
	Irealp	Zaggia	Paolo			Pusemor Project Manager
Irealp	Viscardi	Marco			Pusemor assistant project manager	

PUSEMOR

New needs and innovative strategies

Pays	Institution	Nom	Prénom	Adresse électronique	Téléphone	Rôle dans le projet PUSEMOR
G	Regionalverband Sudlicher Oberrhein	Karlin,	Dr. Dieter	rvso@region-suedlicheroberrhein.de	0049-(0)761-703270	Project Responsible
	Regionalverband Sudlicher Oberrhein	Kiwitt	Thomas	rvso@region-suedlicheroberrhein.de	0049-(0)761-703270	Project Manager
	Gemeinde Bad Peterstal-Griesbach	Keller	Johann	buergemeister.keller@bad-peterstal-griesbach.de		Partner Pilot Community
	Gemeinde Freiamt	Reinbold-Mench	Hannelore	buergemeisterin@freiamt.de		Partner Pilot Community
	Gemeinde Feldberg	Wirbser	Stefan	wirbser@feldbergschwarzwald.de		Partner Pilot Community
	Stadt Wolfach	Moser	Gottfried			Partner Pilot Community
	Stadt Wolfach	Maurer	Manfred			Partner Pilot Community
	Stadt Wolfach	Bregger	Dirk	dirk.bregger@wolfach.de		Partner Pilot Community
	Lehrstuhl Regionalentwicklung und Raumordnung - Technische Universität Kaiserslautern	Troeger-Weiß	Prof. Dr. Gaby	troegerw@rhrk.uni-kl.de	0049-(0)631-2054701	Scientific Assistance
	Lehrstuhl Regionalentwicklung und Raumordnung - Technische Universität Kaiserslautern	Domhardt	Dr. Hans-Jörg	domhardt@uni-kl.de	0049-(0)631-2053113	Scientific Assistance
	Lehrstuhl Regionalentwicklung und Raumordnung - Technische Universität Kaiserslautern	Vogler	Martin			Scientific Assistance

Annexe 3 : Liste des bonnes pratiques (compilée en octobre 2005)

Thème	Liste de bonnes pratiques	Équipe régionale
Santé et soins aux personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Altersleitbild Centre de Santé à Ste-Croix Taxi de médecin à domicile Accueil des personnes âgées en hébergements touristiques Petits modules d'hébergement Étude diagnostique des besoins Réseau de santé Télémédecine 	<ul style="list-style-type: none"> Suisse occidentale Suisse occidentale Carinthie Franche-Comté Franche-Comté Franche-Comté Franche-Comté Appennino Genovese
Transports et télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> SpediBEO PubliCar Compagnie électrique 12. Go-Mobil 13. Transports à la demande 14. Web Voice Crystal 15. Virger Bürgermobil 16. Netzdienste Defereggen 17. Portail Internet pour les navetteurs 18. CNT (Corporate Netwok Tyrol) 19. Initiative de haut débit du Tyrol 20. Système GPS 21. Siscotel 22. Projet portail de Valchiavenna 23. Informations sur les services collectifs associés 24. Chaîne logistique innovante pour les handicapés 25. Service de transport innovant de Cinque Terre 26. Réseau sans fil de Val Trebbia 	<ul style="list-style-type: none"> Suisse occidentale Suisse occidentale Suisse occidentale Carinthie Franche-Comté Tyrol Tyrol Tyrol Tyrol Tyrol Lombardie Lombardie Lombardie Lombardie Appennino Genovese Appennino Genovese
Éducation et culture	<ul style="list-style-type: none"> 27. Piste cyclable de Drau 28. Ingolsthal active 29. Services à domicile et d'accompagnement 30. Étude diagnostique à la demande pour la garde d'enfants 31. École mobile électronique 32. Écoles primaires rurales 33. Maison de Grohar 34. Bibliothèque mobile 35. Maternelle en petits groupes 36. Hôtel routier 37. Baby parking 38. Système bibliothécaire de val Chiavenna 	<ul style="list-style-type: none"> Carinthie Carinthie Carinthie Franche-Comté Slovénie Slovénie Slovénie Slovénie Tyrol Tyrol Appennino Genovese Lombardie
Besoins quotidiens	<ul style="list-style-type: none"> 39. Centre multifonctionnel de Ballaigues 40. Le P'tit Mag 41. Produits de la ferme 42. Centre de distribution du courrier 43. Petite chaîne de produits typiques 	<ul style="list-style-type: none"> Suisse occidentale Suisse occidentale Carinthie Franche-Comté Appennino Genovese
Autres domaines	<ul style="list-style-type: none"> 44. Échange de talents carinthien 45. Pôle cadastral décentralisé 46. Gestion des urgences 47. Gestion d'applications de la construction 48. Regionova : population en changement 49. Actions sur la stabilisation du développement de la population 	<ul style="list-style-type: none"> Carinthie Lombardie Lombardie Lombardie Südl. Oberrhein Südl. Oberrhein

